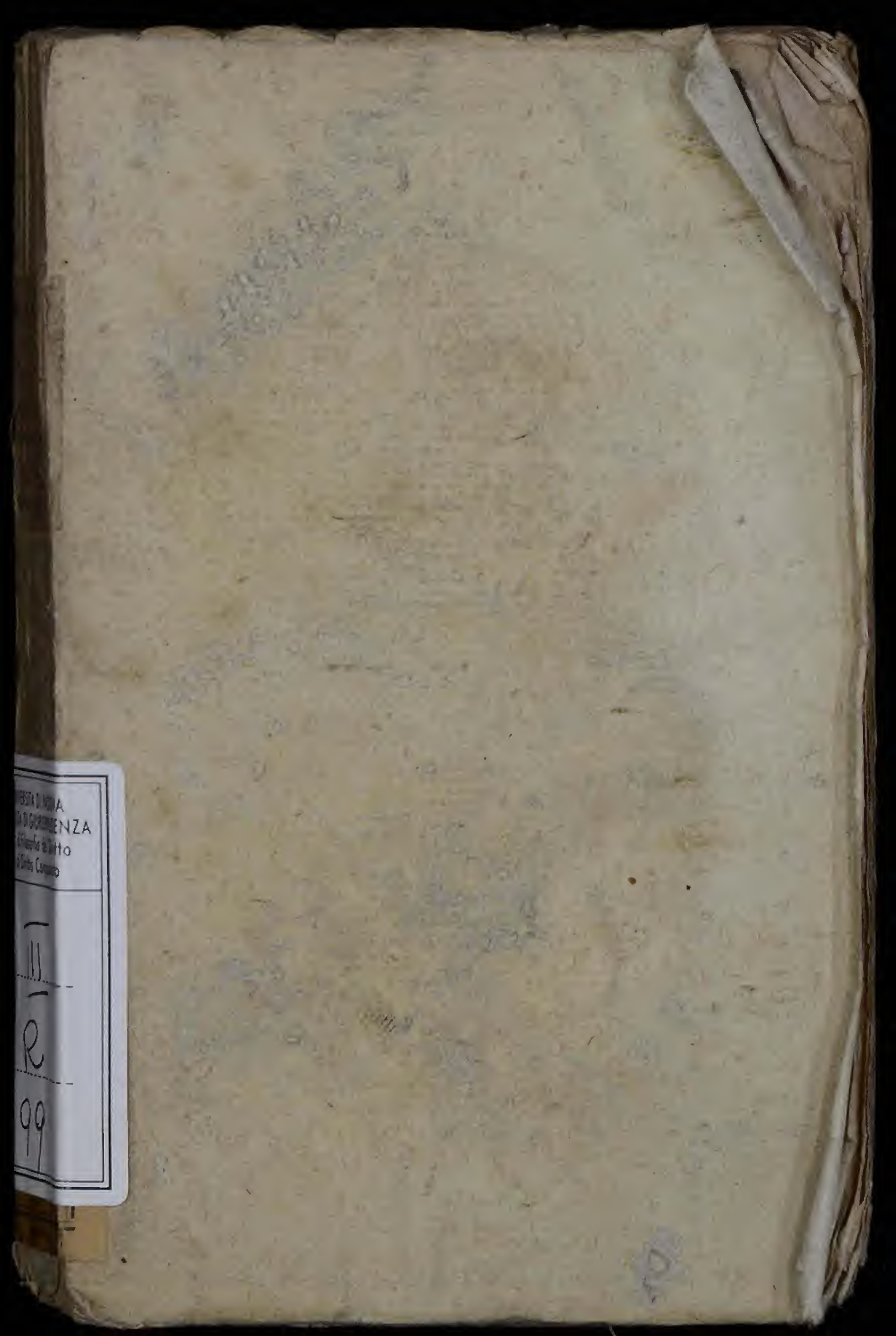

III
R
99

DICTIONNAIRE PHILOSOPHIQUE

DE VOLTAIRE.

TOME DOUZIEME.

LETT. ORG.—QUE.

DICTIONNAIRE PHILOSOPHIQUE

DANS LEQUEL SONT RÉUNIS
LES QUESTIONS SUR L'ENCYCLOPÉDIE,
L'OPINION EN ALPHABET,
LES ARTICLES INSÉRÉS DANS L'ENCYCLOPÉDIE,
ET PLUSIEURS DESTINÉS POUR LE DICTIONNAIRE
DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE, ETC.

PAR VOLTAIRE.

TOME DOUZIEME.

ÉDITION STÉRÉOTYPE,
D'APRÈS LE PROCÉDÉ DE FIRMIN DIDOT.



A PARIS,
DE L'IMPRIMERIE ET DE LA FONDERIE STÉRÉOTYPES
DE PIERRE DIDOT L'AINÉ, ET DE FIRMIN DIDOT.
M. DCCCIX.

DICTIONNAIRE PHILOSOPHIQUE.

SUITE DE LA LETTRE O.

ORGUEIL.

Cicéron dans une de ses lettres dit familièrement à son ami : Mandez-moi à qui vous voulez que je fasse donner les Gaules. Dans une autre il se plaint d'être fatigué des lettres de je ne sais quels princes qui le remercient d'avoir fait ériger leurs provinces en royaumes, et il ajoute qu'il ne sait seulement pas où ces royaumes sont situés.

Il se peut que Cicéron, qui d'ailleurs avait souvent vu le peuple romain, le peuple-roi, lui applaudir et lui obéir, et qui était remercié par des rois qu'il ne connaissait pas, ait eu quelques mouvemens d'orgueil et de vanité.

Quoique ce sentiment ne soit point du tout convenable à un aussi chétif animal que l'homme, cependant on pourrait le pardonner à un Cicéron, à un César, à un Scipion : mais que dans le fond d'une de nos provinces à demi barbares, un homme qui aura acheté une petite charge, et fait imprimer

des vers médiocres, s'avise d'être orgueilleux, il y a là de quoi rire long-temps. (1)

ORIGINEL. (PÉCHÉ)

SECTION I.

C'est ici le prétendu triomphe des sociniens ou unitaires. Ils appellent ce fondement de la religion chrétienne, son *péché originel.* C'est outrager Dieu, disent-ils; c'est l'accuser de la barbarie la plus absurde que d'oser dire qu'il forma toutes les générations des hommes pour les tourmenter par des supplices éternels, sous prétexte que leur premier père mangea d'un fruit dans un jardin. Cette sacrilége imputation est d'autant plus inexcusable chez les chrétiens, qu'il n'y a pas un seul mot touchant cette invention du péché originel ni dans le Pentateuque ni dans les prophètes, ni dans les évangiles, soit apocryphes, soit canoniques, ni dans aucun des écrivains qu'on appelle *les premiers pères de l'Église.*

Il n'est pas même conté dans la Genèse que Dieu ait condamné Adam à la mort pour avoir avalé une pomme. Il lui dit bien, « tu mourras très certainement le jour que tu en mangeras; » mais cette même Genèse fait vivre Adam neuf cent trente ans après ce déjeûner criminel. Les animaux, les plantes, qui n'avaient point mangé de ce fruit, mou-

(1) Voyez JÉSUITES.

rurent dans le temps prescrit par la nature. L'homme est né pour mourir, ainsi que tout le reste.

Enfin, la punition d'Adam n'entrait en aucune manière dans la loi juive. Adam n'était pas plus juif que persan ou chaldéen. Les premiers chapitres de la Genèse (en quelque temps qu'ils fussent composés) furent regardés par tous les savans juifs comme une allégorie, et même comme une fable très-dangereuse, puisqu'il fut défendu de la lire avant l'âge de vingt-cinq ans.

En un mot, les Juifs ne connurent pas plus le péché originel que les cérémonies chinoises; et quoique les théologiens trouvent tout ce qu'ils veulent dans l'Écriture, ou *totidem verbis*, ou *totidem litteris*, on peut assurer qu'un théologien raisonnable n'y trouvera jamais ce mystère surprenant.

Avouons que S. Augustin accrédita le premier cette étrange idée, digne de la tête chaude et romanesque d'un africain débauché et repentant, manichéen et chrétien, indulgent et persécuteur, qui passa sa vie à se contredire lui-même.

Quelle horreur, s'écrient les unitaires rigides que de calomnier l'auteur de la nature jusqu'à lui imputer des miracles continuels pour damner à jamais des hommes qu'il fait naître pour si peu de temps! Ou il a créé les ames de toute éternité, et dans ce système, étant infiniment plus anciennes que le péché d'Adam, elles n'ont aucun rapport avec lui; ou ces ames sont formées à chaque moment qu'un homme couche avec une femme; et en ce cas, Dieu est continuellement à l'affût de tous les rendez-vous de l'univers pour créer des esprits qu'il rendra éternelle-

ment malheureux ; ou Dieu est lui-même l'ame de tous les hommes, et dans ce système il se damne lui-même. Quelle est la plus horrible et la plus folle de ces trois suppositions ? Il n'y en a pas une quatrième ; car l'opinion que Dieu attend six semaines pour créer une ame damnée dans un fœtus, revient à celle qui la fait créer au moment de la copulation : qu'importe six semaines de plus ou de moins ?

J'ai rapporté le sentiment des unitaires, et les hommes sont parvenus à un tel point de superstition, que j'ai tremblé en le rapportant.

SECTION II.

Il le faut avouer, nous ne connaissons point de père de l'Eglise, jusqu'à S. Augustin et à S. Jérôme, qui ait enseigné la doctrine du péché originel. Saint Clément d'Alexandrie, cet homme si savant dans l'antiquité, loin de parler en un seul endroit de cette corruption qui a infecté le genre humain, et qui l'a rendu coupable en naissant, dit en propres mots (1) : « Quel mal peut faire un enfant qui ne vient que de « naître ? comment a-t-il pu prévariquer ? comment « celui qui n'a encore rien fait a-t-il pu tomber sous « la malédiction d'Adam ? »

Et remarquez qu'il ne dit point ces paroles pour combattre l'opinion rigoureuse du péché originel, laquelle n'était point encore développée, mais seulement pour montrer que les passions, qui peuvent corrompre tous les hommes, n'ont pu avoir encore

(1) Stromate, liv. III.

aucune prise sur cet enfant innocent. Il ne dit point : cette créature d'un jour ne sera pas damnée si elle meurt aujourd'hui ; car personne n'avait encore supposé qu'elle serait damnée. S. Clément ne pouvait combattre un système absolument inconnu.

Le grand Origène est encore plus positif que saint Clément d'Alexandrie. Il avoue bien que le péché est entré dans le monde par Adam, dans son explication de l'épître de S. Paul aux Romains ; mais il tient que c'est la pente au péché qui est entrée, qu'il est très facile de commettre le mal, mais qu'il n'est pas dit pour cela qu'on le commettra toujours, et qu'on sera coupable dès qu'on sera né.

Enfin, le péché originel, sous Origène, ne consistait que dans le malheur de se rendre semblable au premier homme en péchant comme lui.

Le baptême était nécessaire; c'était le sceau du christianisme; il lavait tous les péchés ; mais personne n'avait dit encore qu'il lavât les péchés qu'on n'avait point commis. Personne n'assurait encore qu'un enfant fût damné et brûlât dans des flammes éternelles pour être mort deux minutes après sa naissance. Et une preuve sans réplique, c'est qu'il se passa beaucoup de temps avant que la coutume de baptiser les enfans prévalût. Tertullien ne voulait point qu'on les baptisât. Or, leur refuser ce bain sacré, c'eût été les livrer visiblement à la damnation, si on avait été persuadé que le péché originel (dont ces pauvres innocens ne pouvaient être coupables) opérât leur réprobation, et leur fît souffrir des supplices infinis pendant toute l'éternité, pour un fait dont il était impossible qu'ils eussent la moindre

connaissance. Les ames de tous les bourreaux, fondues ensemble, n'auraient pu rien imaginer qui approchât d'une horreur si exécrable. En un mot, il est de fait qu'on ne baptisait pas les enfans; donc il est démontré qu'on était bien loin de les damner.

Il y a bien plus encore; Jesus-Christ n'a jamais dit : « L'enfant non baptisé sera damné (1). » Il était venu au contraire pour expier tous les péchés, pour racheter le genre humain par son sang; donc les petits enfans ne pouvaient être damnés. Les enfans au berceau étaient à bien plus forte raison privilégiés. Notre divin Sauveur ne baptisa jamais personne. Paul circoncit son disciple Timothée, et il n'est point dit qu'il le baptisa.

En un mot, dans les deux premiers siècles, le baptême des enfans ne fut point en usage; donc on ne croyait point que des enfans fussent victimes de la faute d'Adam. Au bout de quatre cents ans on crut leur salut fort en danger, et on fut fort incertain.

Enfin Pélage vint au cinquième siècle; il traita l'opinion du péché originel de monstrueuse. Selon lui, ce dogme n'était fondé que sur une équivoque, comme toutes les autres opinions.

Dieu avait dit à Adam dans le jardin : « Le jour « que vous mangerez du fruit de l'arbre de la science,

---

(1) Dans saint Jean, Jésus dit à Nicodème, chap. III, que le vent, l'esprit, souffle où il veut, que personne ne sait où il va, qu'il faut renaître, qu'on ne peut entrer dans le royaume de Dieu si on ne renaît par l'eau et par l'esprit; mais il ne parle point des enfans.

« vous mourrez. » Or il n'en mourut pas, et Dieu lui pardonna. Pourquoi donc n'aurait-il pas épargné sa race à la millième génération? pourquoi livrerait-il à des tourmens infinis et éternels les petits enfans innocens d'un père qu'il avait reçu en grâce?

Pélage regardait Dieu non-seulement comme un maître absolu, mais comme un père qui, laissant la liberté à ses enfans, les récompensait au-delà de leurs mérites, et les punissait au-dessous de leurs fautes.

Lui et ses disciples disaient : Si tous les hommes naissent les objets de la colère éternelle de celui qui leur donne la vie; si avant de penser ils sont coupables, c'est donc un crime affreux de les mettre au monde; le mariage est donc le plus horrible des forfaits. Le mariage en ce cas n'est donc qu'une émanation du mauvais principe des manichéens; ce n'est plus adorer Dieu, c'est adorer le diable.

Pélage et les siens débitaient cette doctrine en Afrique, où S. Augustin avait un crédit immense. Il avait été manichéen; il était obligé de s'élever contre Pélage. Celui-ci ne put résister ni à Augustin ni à Jérôme; et enfin, de questions en questions, la dispute alla si loin qu'Augustin donna son arrêt de damnation contre tous les enfans nés et à naître dans l'univers, en ces propres termes : « La foi catholique « enseigne que tous les hommes naissent si coupa-« bles, que les enfans mêmes sont certainement « damnés quand ils meurent sans avoir été régénérés « en Jésus. »

C'eût été un bien triste compliment à faire à une reine de la Chine, ou du Japon, ou de l'Inde, ou de

la Scythie, ou de la Gothie, qui venait de perdre son fils au berceau, que de lui dire : Madame, consolez-vous, monseigneur le prince royal est actuellement entre les griffes de cinq cents diables, qui le tournent et le retournent dans une grande fournaise pendant toute l'éternité, tandis que son corps embaumé repose auprès de votre palais.

La reine épouvantée demande pourquoi ces diables rôtissent ainsi son cher fils, le prince royal, à jamais. On lui répond que c'est parceque son arrière-grand-père mangea autrefois du fruit de la science dans un jardin. Jugez ce que doivent penser le roi, la reine, tout le conseil et toutes les belles dames.

Cet arrêt ayant paru un peu dur à quelques théologiens (car il y a de bonnes ames par-tout), il fut mitigé par un Pierre *Chrysologue*, ou Pierre *parlant d'or*, lequel imagina un faubourg d'enfer nommé les *limbes*, pour placer tous les petits garçons et toutes les petites filles qui seraient morts sans baptême. C'est un lieu où ces innocens végettent sans rien sentir, le séjour de l'apathie ; et c'est ce qu'on appelle le *paradis des sots*. Vous trouvez encore cette expression dans Milton : *The paradise of fools*. Il le place vers la lune. Cela est tout-à-fait digne d'un poëme épique.

Explication du péché originel.

La difficulté pour les limbes est demeurée la même que pour l'enfer. Pourquoi ces pauvres petits sont-ils dans les limbes ? qu'avaient-ils fait ? com-

ment leur ame, qu'ils ne possédaient que d'un jour, était-elle coupable d'une gourmandise de six mille ans?

S. Augustin, qui les damne, dit pour raison que les ames de tous les hommes étant dans celle d'Adam, il est probable qu'elles furent toutes complices. Mais comme l'Eglise décida depuis que les ames ne sont faites que quand le corps est commencé, ce système tomba malgré le nom de son auteur.

D'autres dirent que le péché originel s'était transmis d'ame en ame par voie d'émanation, et qu'une ame venue d'une autre arrivait dans ce monde avec toute la corruption de l'ame-mère. Cette opinion fut condamnée.

Après que les théologiens y eurent jeté leur bonnet, les philosophes s'essayèrent. Leibnitz, en jouant avec ses monades, s'amusa à rassembler dans Adam toutes les monades humaines avec leurs petits corps de monades. C'était moitié plus que saint Augustin. Mais cette idée, digne de Cyrano de Bergerac, n'a pas fait fortune en philosophie.

Malebranche explique la chose par l'influence de l'imagination des mères. Eve eut la cervelle si furieusement ébranlée de l'envie de manger du fruit, que ses enfans eurent la même envie, à peu-près comme cette femme qui, ayant vu rouer un homme, accoucha d'un enfant roué.

Nicole réduit la chose à « une certaine inclina-« tion, une certaine pente à la concupiscence, que « nous avons reçue de nos mères. Cette inclination « n'est pas un acte; elle le deviendra un jour. » Fort bien, courage, Nicole; mais, en attendant, pour

quoi me damner ? Nicole ne touche point du tout à la difficulté; elle consiste à savoir comment nos ames d'aujourd'hui, qui sont formées depuis peu, peuvent répondre de la faute d'une autre ame qui vivait il y a si long-temps.

Mes maîtres, que fallait-il dire sur cette matière ? rien. Aussi je ne donne point mon explication, je ne dis mot.

ORTHOGRAPHE.

L'ORTHOGRAPHE de la plupart des livres français est ridicule. Presque tous les imprimeurs ignorans impriment *Wisigoths*, *Westphalie*, *Wirtemberg*, *Wétéravie*, etc.

Ils ne savent pas que le double V allemand, qu'on écrit ainsi W, est notre V consonne, et qu'en Allemagne on prononce Vétéravie, Virtemberg, Vestphalie, Visigoths.

Ils impriment *Altona* au lieu d'Altena, ne sachant pas qu'en allemand un O surmonté de deux points vaut un E.

Ils ne savent pas qu'en Hollande *oe* fait *ou*; et ils font toujours des fautes en imprimant cette diphthongue.

Celles que commettent tous les jours nos traducteurs de livres sont innombrables.

Pour l'orthographe purement française, l'habitude seule peut en supporter l'incongruité. *Em-ploi-e-roient*, *oc-troi-e-roi-ent*, qu'on prononce, octroiraient, emploiraient. *Pa-on* qu'on prononce pan,

fa-on qu'on prononce fan, *La-on* qu'on prononce Lan, et cent autres barbaries pareilles font dire :

Hodieque manent vestigia ruris.

Cela n'empêche pas que Racine, Boileau et Quinault, ne charment l'oreille, et que la Fontaine ne doive plaire à jamais.

Les Anglais sont bien plus inconséquens : ils ont perverti toutes les voyelles ; ils les prononcent autrement que toutes les autres nations. C'est en orthographe qu'on peut dire d'eux avec Virgile :

Et penitus toto divisos orbe Britannos.

Cependant ils ont changé leur orthographe depuis cent ans ; ils n'écrivent plus *loveth*, *speaketh*, *maketh*, mais *loves*, *speaks*, *makes*.

Les Italiens ont supprimé toutes leurs *H*. Ils ont fait plusieurs innovations en faveur de la douceur de leur langue.

L'écriture est la peinture de la voix : plus elle est ressemblante, meilleure elle est.

OVIDE.

Les savans n'ont pas laissé de faire des volumes pour nous apprendre au juste dans quel coin de terre Ovide Nason fut exilé par Octave Cépias surnommé Auguste. Tout ce qu'on en sait, c'est que, né à Sulmone, et élevé à Rome, il passa dix ans sur la rive droite du Danube, dans le voisinage de la mer Noire. Quoiqu'il appelle cette terre *barbare*, il ne

faut pas se figurer que ce fût un pays de sauvages. On y fesait des vers. Cotis petit roi d'une partie de la Thrace fit des vers gètes pour Ovide. Le poëte latin apprit le gète, et fit aussi des vers dans cette langue. Il semble qu'on aurait dû attendre des vers grecs dans l'ancienne patrie d'Orphée ; mais ces pays étaient alors peuplés par des nations du Nord qui parlaient probablement un dialecte tartare, une langue approchante de l'ancien slavon. Ovide ne semblait pas destiné à faire des vers tartares. Le pays des Tomites, où il fut relégué, était une partie de la Mésie, province romaine, entre le mont Hémus et le Danube. Il est situé au quarante-quatrième degré et demi, comme les plus beaux climats de la France : mais les montagnes qui sont au sud, et les vents du nord et de l'est qui soufflent du Pont-Euxin, le froid et l'humidité des forêts et du Danube, rendaient cette contrée insupportable à un homme né en Italie : aussi Ovide n'y vécut-il pas long-temps : il y mourut à l'âge de soixante années. Il se plaint dans ses Elégies du climat, et non des habitans :

Quos ego, cùm loca sim vestra perosus, amo.

Ces peuples le couronnèrent de laurier, et lui donnèrent des priviléges qui ne l'empêchèrent pas de regretter Rome. C'était un grand exemple de l'esclavage des Romains et de l'extinction de toutes les lois, qu'un homme né dans une famille équestre, comme Octave, exilât un homme d'une famille équestre, et qu'un citoyen de Rome envoyât d'un mot un autre citoyen chez les Scythes. Avant ce temps il fallait un plébiscite, une loi de la nation,

pour priver un Romain de sa patrie. Cicéron, exilé par une cabale, l'avait été du moins avec les formes des lois.

Le crime d'Ovide était incontestablement d'avoir vu quelque chose de honteux dans la famille d'Octave :

Cur aliquid vidi, cur noxia lumina feci?

Les doctes n'ont pas décidé s'il avait vu Auguste avec un jeune garçon plus joli que ce Mannius dont Auguste dit qu'il n'avait point voulu, parce qu'il était trop laid; ou s'il avait vu quelque écuyer entre les bras de l'impératrice Livie, que cet Auguste avait épousée grosse d'un autre; ou s'il avait vu cet empereur Auguste occupé avec sa fille ou sa petite-fille, ou enfin s'il avait vu cet empereur Auguste fesant quelque chose de pis, *torva tuentibus hircis*. Il est de la plus grande probabilité qu'Ovide surprit Auguste dans un inceste. Un auteur presque contemporain nommé Minutianus Apuleius, dit : *Pulsum quoque in exilium quod Augusti incestum vidisset.*

Octave Auguste prit le prétexte du livre innocent de l'Art d'aimer, livre très décemment écrit, et dans lequel il n'y a pas un mot obscène, pour envoyer un chevalier romain sur la mer Noire. Le prétexte était ridicule. Comment Auguste, dont nous avons encore des vers remplis d'ordures, pouvait-il sérieusement exiler Ovide à Tomes, pour avoir donné à ses amis, plusieurs années auparavant, des copies de l'Art d'aimer? Comment avait-il le front de reprocher à Ovide un ouvrage écrit avec quelque modestie, dans le temps qu'il approuvait les vers où Ho-

race prodigue tous les termes de la plus infâme prostitution, et le *futuo*, et le *mentula*, et le *cunnus?* Il y propose indifféremment ou *une fille lascive*, ou *un beau garçon qui renoue sa longue chevelure*, ou *une servante*, ou *un laquais :* tout lui est égal. Il ne lui manque que la bestialité. Il y a certainement de l'impudence à blâmer Ovide quand on tolère Horace. Il est clair qu'Octave alléguait une très méchante raison, n'osant parler de la bonne. Une preuve qu'il s'agissait de quelque stupre, de quelque inceste, de quelque aventure secrète de la sacrée famille impériale, c'est que le bouc de Caprée, Tibère, immortalisé par les médailles de ses débauches, Tibère, monstre de lasciveté comme de dissimulation, ne rappela point Ovide. Il eut beau demander grâce à l'auteur des proscriptions et à l'empoisonneur de Germanicus, il resta sur les bords du Danube.

Si un gentilhomme hollandais, ou polonais, ou suédois, ou anglais, ou vénitien, avait vu par hasard un stathouder, ou un roi de la Grande-Bretagne, ou un roi de Suède, ou un roi de Pologne, ou un doge, commettre quelque gros péché; si ce n'était pas même par hasard qu'il l'eût vu; s'il en avait cherché l'occasion; si enfin il avait l'indiscrétion d'en parler, certainement ce stathouder, ou ce roi, ou ce doge, ne seraient pas en droit de l'exiler.

On peut faire à Ovide un reproche presque aussi grand qu'à Auguste et qu'à Tibère; c'est de les avoir loués. Les éloges qu'il leur prodigue sont si outrés, qu'ils exciteraient encore aujourd'hui l'indigna-

tion, s'il les eût donnés à des princes légitimes ses bienfaiteurs; mais il les donnait à des tyrans, et à ses tyrans. On pardonne de louer un peu trop un prince qui vous caresse, mais non pas de traiter en dieu un prince qui vous persécute. Il eût mieux valu cent fois s'embarquer sur la mer Noire, et se retirer en Perse, par les Palus-Méotides, que de faire ses *Tristes, de Ponto.* Il eût appris le persan aussi aisément que le gète, et aurait pu du moins oublier le maître de Rome chez le maître d'Ecbatane. Quelque esprit dur dira qu'il y avait encore un parti à prendre; c'était d'aller secrètement à Rome, s'adresser à quelques parens de Brutus et de Cassius, et de faire une douzième conspiration contre Octave; mais cela n'était pas dans le goût élégiaque.

Chose étrange que les louanges! Il est bien clair qu'Ovide souhaitait de tout son cœur que quelque Brutus délivrât Rome de son Auguste, et il lui souhaite en vers l'immortalité.

Je ne reproche à Ovide que ses *Tristes*. Bayle lui fait son procès sur sa philosophie du chaos, si bien exposée dans le commencement des Métamorphoses:

Ante mare et terras, et quod tegit omnia cœlum,
Unus erat toto naturæ vultus in orbe.

Bayle traduit ainsi ces premiers vers: « Avant « qu'il y eût un ciel, une terre, et une mer, la na- « ture était un tout homogène ». Il y a dans Ovide: « La face de la nature était la même dans tout l'uni- « vers ». Cela ne veut pas dire que tout fût homo-

gène, mais que ce tout hétérogène, cet assemblage de choses différentes, paraissait le même, *unus vultus.*

Bayle critique tout le chaos. Ovide, qui n'est dans ses vers que le chantre de l'ancienne philosophie, dit que les choses molles et dures, les légères et les pesantes, étaient mêlées ensemble :

Mollia cum duris, sine pondere, habentia pondus :

Et voici comme Bayle raisonne contre lui :

« Il n'y a rien de plus absurde que de supposer « un chaos qui a été homogène pendant toute une « éternité, quoiqu'il eût les qualités élémentaires, « tant celles qu'on nomme *altératrices*, qui sont la « chaleur, la froideur, l'humidité, et la sécheresse, « que celles qu'on nomme *motrices*, qui sont la légè« reté et la pesanteur : celle-là cause du mouvement « en haut, celle-ci du mouvement en bas. Une ma« tière de cette nature ne peut point être homogène, « et doit contenir nécessairement toutes sortes d'hé« térogénéités. La chaleur et la froideur, l'humidité « et la sécheresse, ne peuvent pas être ensemble « sans que leur action et leur réaction les tempère « et les convertisse en d'autres qualités qui font la « forme des corps mixtes ; et comme ce tempéra« ment se peut faire selon les diversités innombra« bles de combinaisons, il a fallu que le chaos ren« fermât une multitude incroyable d'espèces de com« posés. Le seul moyen de le concevoir homogène « serait de dire que les qualités altératrices des élé« mens se modifièrent au même degré dans toutes « les molécules de la matière, de sorte qu'il y avait « par-tout précisément la même tiédeur, la même

« mollesse, la même odeur, la même saveur, etc...
« mais ce serait ruiner d'une main ce que l'on bâtit de
« l'autre, ce serait, par une contradiction dans les
« termes, appeler *chaos* l'ouvrage le plus régulier,
« le plus merveilleux en sa symmétrie, le plus ad-
« mirable en matière de proportions qui se puisse
« concevoir. Je conviens que le goût de l'homme
« s'accommode mieux d'un ouvrage diversifié que
« d'un ouvrage uniforme; mais nos idées ne laissent
« pas de nous apprendre que l'harmonie des quali-
« tés contraires, conservée uniformément dans tout
« l'univers, serait une perfection aussi merveilleuse
« que le partage inégal qui a succédé au chaos.

« Quelle science, quelle puissance, ne demande-
« rait pas cette harmonie uniforme répandue dans
« toute la nature? Il ne suffirait pas de faire entrer
« dans chaque mixte la même quantité de chacun
« des quatre ingrédiens; il faudrait y mettre des uns
« plus, des autres moins, selon que la force des uns
« est plus grande ou plus petite pour agir que pour
« résister; car on sait que les philosophes partagent
« dans un degré différent l'action et la réaction aux
« qualités élémentaires. Tout bien compté, il se
« trouverait que la cause qui métamorphosa le chaos
« l'aurait tiré, non pas d'un état de confusion et de
« guerre, comme on le suppose, mais d'un état de
« justesse, qui était la chose du monde la plus ac-
« complie, et qui par la réduction à l'équilibre des
« forces contraires le tenait dans un repos équiva-
« lent à la paix. Il est donc constant que, si les
« poëtes veulent sauver l'homogénéité du chaos, il
« faut qu'ils effacent tout ce qu'ils ajoutent concer-

« nant cette confusion bizarre des semences con-
« traires, et ce mélange indigeste, et ce combat per-
« pétuel des principes ennemis.

« Passons-leur cette contradiction, nous trouve-
« rons assez de matière pour les combattre par d'au-
« tres endroits. Recommençons l'atta ue de l'éter-
« nité. Il n'y a rien de plus absurde que d'admettre
« pendant un temps in ni le mélange des parties in-
« sensibles des quatre élémens; car dès que vous
« supposez dans ces parties l'activité de la chaleur,
« l'action et la réaction des quatre premières quali-
« tés, et outre cela le mouvement vers le centre dans
« les particules de la terre et de l'eau, et le mouve-
« ment vers la circonference dans celles du feu et
« de l'air, vous établissez un principe qui séparera
« nécessairement les unes des autres ces quatre es-
« pèces de corps, et qui n'aura be oin pour cela
« que d'un certain temps limité. Considérez un peu
« ce qu'on appelle *la fiole des quatre élémens*. On y
« enferme de petites particules métalliques, et puis
« trois liqueurs beaucoup plus légères les unes que
« les autres. Brouillez tout cela ensemble, vous n'y
« discernez plus aucun de ces quatre mixtes, les par-
« ties de chacun se confondent avec les parties des
« autres : mais laissez un peu votre fiole en repos,
« vous trouverez que chacun reprend sa situation;
« toutes les particules métalliques se rassemblent au
« fond de la fiole; celles de la liqueur la plus légère
« se rassemblent au haut; celles de la liqueur moins
« légère que celle-là, et moins pesante que l'autre,
« se rangent au troisième étage; celles de la liqueur
« plus pesante que ces deux-là, mais moins pesante

« que les particules métalliques, se mettent au se« cond étage ; et ainsi vous retrouvez les situations « distinctes que vous aviez confondues en secouant « la fiole : vous n'avez pas besoin de patience ; un « temps fort court vous suffit pour revoir l'image de « la situation que la nature a donnée dans le monde « aux quatre élémens. On peut conclure, en com« parant l'univers à cette fiole, que, si la terre ré« duite en poudre avait été mêlée avec la matière des « astres, et avec celle de l'air et de l'eau, en telle « sorte que le mélange eût été fait jusqu'aux parti« cules insensibles de chacun de ces élémens, tout « aurait d'abord travaillé à se dégager, et qu'au « bout d'un terme préfix les parties de la terre au« raient formé une masse, celles du feu une autre, « et ainsi du reste, à proportion de la pesanteur et « de la légèreté de chaque espèce de corps. »

Je nie à Bayle que l'expérience de la fiole eût pu se faire du temps du chaos. Je lui dis qu'Ovide et les philosophes entendaient par choses pesantes et légères, celles qui le devinrent quand un dieu y eut mis la main. Je lui dis : Vous supposez que la nature eût pu s'arranger toute seule, se donner elle-même la pesanteur. Il faudrait que vous commençassiez par me prouver que la gravité est une qualité essentiellement inhérente à la matière, et c'est ce qu'on n'a jamais pu prouver. Descartes, dans son roman, a prétendu que les corps n'étaient devenus pesans que quand ses tourbillons de matière subtile avaient commencé à les pousser à un centre. Newton, dans sa véritable philosophie, ne dit point que la gravitation, l'attraction, soit une

qualité essentielle à la matière. Si Ovide avait pu deviner le livre des Principes mathématiques de Newton, il vous dirait : « La matière n'était ni pe-« sante ni en mouvement dans mon chaos ; il a fallu « que Dieu lui imprimât ces deux qualités : mon « chaos ne renfermait pas la force que vous lui sup-« posez : *nec quidquam nisi pondus iners* », ce n'était qu'une masse impuissante ; *pondus* ne signifie point ici *poids*, il veut dire *masse*.

Rien ne pouvait peser avant que Dieu eût imprimé à la matière le principe de la gravitation. De quel droit un corps tendrait-il vers le centre d'un autre, serait-il attiré par un autre, pousserait-il un autre, si l'artisan suprême ne lui avait communiqué cette vertu inexplicable? Ainsi Ovide se trouverait non seulement un bon philosophe, mais encore un passable théologien.

Vous dites : « Un théologien scolastique avoue-« rait sans peine que, si les quatre élémens avaient « existé indépendamment de Dieu avec toutes les « facultés qu'ils ont aujourd'hui, ils auraient formé « d'eux-mêmes cette machine du monde, et l'entre-« tiendraient dans l'état où nous la voyons. On doit « donc reconnaître deux grands défauts dans la doc-« trine du chaos : l'un, et le principal, est qu'elle « ôte à Dieu la création de la matière et la produc-« tion des qualités propres au feu, à l'air, à la terre, « et à la mer ; l'autre, qu'après lui avoir ôté cela, « elle le fait venir sans nécessité sur le théâtre du « monde pour distribuer les places aux quatre élé-« mens. Nos nouveaux philosophes, qui ont rejeté « les qualités et les facultés de la physique péripa-

« téticienne, trouveraient les mêmes défauts dans « la description du chaos d'Ovide ; car ce qu'ils ap- « pel ent *lois générales du mouvement, principes de* « *mécanique*, *modifications de la matière*, *figure*, « *situation et arrangement des corpuscules*, ne com- « prend autre chose que cette vertu active et pas- « sive de la nature, que les péripatéticiens enten- « dent sous les mots de *qualités altératrices et mo-* « *trices des quatre élémens*. Puis donc que, suivant « la doctrine de ceux-ci, ces quatre corps, situés « selon leur légèreté et leur pesanteur naturelles, « sont un principe qui suffit à toutes les généra- « tions, les cartésiens, les gassendistes, et les au- « tres philosophes modernes doivent soutenir que « le mouvement, la situation et la figure des parties « de la matière suffisent à la production de tous les « effets naturels, sans excepter même l'arrangement « général qui a mis la terre, l'air, l'eau, et les astres « où nous les voyons. Ainsi la véritable cause du « monde et des effets qui s'y produisent n'est point « différente de la cause qui a donné le mouvement « aux parties de la matière, soit qu'en même temps « elle ait assigné à chaque atome une figure déter- « minée, comme le veulent les gassendistes, soit « qu'elle ait seulement donné à des parties toutes « cubiques une impulsion, qui par la durée du mou- « vement réduit à certaines lois, leur ferait prendre « dans la suite toutes sortes de figures. C'est l'hypo- « thèse des cartésiens. Les uns et les autres doivent « convenir, par conséquent, que si la matière avait « été telle avant la génération du monde qu'Ovide « l'a prétendu, elle aurait été capable de se tirer du

« chaos par ses propres forces, et de se donner la
« forme de monde sans l'assistance de Dieu. Ils
« doivent donc accuser Ovide d'avoir commis deux
« bévues : l'une est d'avoir supposé que la matière
« avait eu sans l'aide de la Divinité les semences de
« tous les mixtes, la chaleur, le mouvement, etc.;
« l'autre est de dire que, sans l'assistance de Dieu,
« elle ne se serait point tirée de l'état de confusion.
« C'est donner trop et trop peu à l'un et à l'autre,
« c'est se passer de secours au plus grand besoin, et
« le demander lorsqu'il n'est pas nécessaire. »

Ovide pourra vous répondre encore : Vous supposez à tort que mes élémens avaient toutes les qualités qu'ils ont aujourd'hui ; ils n'en avaient aucune; le sujet existait nu, informe, impuissant; et quand j'ai dit que le chaud était mêlé dans mon chaos avec le froid, le sec avec l'humide, je n'ai pu employer que ces expressions, qui signifient qu'il n'y avait ni froid ni chaud, ni sec ni humide. Ce sont des qualités que Dieu a mises dans nos sensations, et qui ne sont point dans la matière. Je n'ai point fait les bévues dont vous m'accusez. Ce sont vos cartésiens et vos gassendistes qui font des bévues avec leurs atomes et leurs parties cubiques; et leurs imaginations ne sont pas plus vraies que mes métamorphoses. J'aime mieux Daphné changée en laurier, et Narcisse en fleur, que de la matière subtile changée en soleils, et de la matière rameuse devenue terre et eau.

Je vous ai donné des fables pour des fables; et vos philosophes donnent des fables pour des vérités.

OZÉE.

En relisant hier, avec édification, l'ancien Testament, je tombai sur ce passage d'Ozée, chap. XIV, vers. 1 : « Que Samarie périsse, parcequ'elle a tourné « son Dieu à l'amertume ! que les Samaritains meu-« rent par le glaive ! que leurs petits enfans soient « écrasés, et qu'on fende le ventre aux femmes « grosses ! »

Je trouvai ces paroles un peu dures : j'allai consulter un docteur de l'université de Prague, qui était alors à sa maison de campagne, au mont Krapac ; il me dit : Il ne faut pas que cela vous étonne. Les Samaritains étaient des schismatiques qui voulaient sacrifier chez eux, et ne point envoyer leur argent à Jérusalem ; ils méritaient au moins les supplices auxquels le prophète Ozée les condamne. La ville de Jéricho, qui fut traitée ainsi après que ses murs furent tombés au son du cornet, était moins coupable. Les trente et un rois que Josué fit pendre n'étaient point schismatiques. Les quarante mille éphraïmites massacrés pour avoir prononcé *siboleth* au lieu de *schiboleth*, n'étaient pas tombés dans l'abîme du schisme. Sachez, mon fils, que le schisme est tout ce qu'il y a de plus exécrable. Quand les jésuites firent pendre dans Thorn, en 1724, de jeunes écoliers, c'est que ces pauvres enfans étaient schismatiques. Ne doutez pas que nous autres catholiques, apostoliques, romains, et bohémiens,

nous ne soyons tenus de passer au fil de l'épée tous les Russes que nous rencontrerons désarmés, d'écraser leurs enfans sur la pierre, d'éventrer leurs femmes enceintes, et de tirer de leur matrice déchirée et sanglante leurs fœtus à demi formés. Les Russes sont de la religion grecque schismatique; ils ne portent point leur argent à Rome : donc nous devons les exterminer, puisqu'il est démontré que les Jérosolymites devaient exterminer les Samaritains. C'est ainsi que nous traitâmes les hussites, qui voulaient aussi garder leur argent. Ainsi a péri ou dû périr, ainsi a été éventrée ou dû être eventrée toute femme ou fille schismatique.

Je pris la liberté de disputer contre lui; il se fâcha : la dispute se prolongea; il fallut souper chez lui; il m'empoisonna; mais je n'en mourus pas.

P.

PAPISME.

LE PAPISTE ET LE TRÉSORIER.

LE PAPISTE.

Monseigneur a, dans sa principauté, des luthériens, des calvinistes, des quakers, des anabaptistes, et même des juifs; et vous voudriez encore qu'il admît des unitaires.

LE TRÉSORIER.

Si ces unitaires vous apportent de l'industrie et de l'argent, quel mal vous feront-ils? vous n'en serez que mieux payé de vos gages.

LE PAPISTE.

J'avoue que la soustraction de mes gages me serait plus douloureuse que l'admission de ces messieurs; mais enfin ils ne croient pas que Jésus-Christ soit fils de Dieu.

LE TRÉSORIER.

Que vous importe, pourvu qu'il vous soit permis de le croire, et que vous soyez bien nourri, bien vêtu, bien logé? Les Juifs sont bien loin de croire qu'il soit fils de Dieu, et cependant vous êtes fort aise de trouver ici des Juifs sur qui vous placez votre argent à six pour cent. S. Paul lui-même n'a jamais parlé de la divinité de Jésus-Christ; il l'appelle franchement *un homme :* La mort, dit-il, est entrée dans le monde par le péché d'un seul *homme*... le don de Dieu s'est répandu par la grace d'un seul *homme*, qui est Jésus (1). Et ailleurs : Vous êtes à Jésus, et Jésus est à Dieu... Tous vos premiers pères de l'Eglise ont pensé comme S. Paul : il est évident que pendant trois cents ans Jésus s'est contenté de son humanité; figurez-vous que vous êtes un chrétien des trois premiers siècles.

LE PAPISTE.

Mais, Monsieur, ils ne croient point à l'éternité des peines.

LE TRÉSORIER.

Ni moi non plus : soyez damné à jamais si vous voulez; pour moi je ne compte point du tout l'être.

---

(1) *Epist. ad Rom.* ch. V, v. 12-15, et jusqu'à la fin.

LE PAPISTE.

Ah! Monsieur, il est bien dur de ne pouvoir damner à son plaisir tous les hérétiques de ce monde! mais la rage qu'ont les unitaires de rendre un jour les ames heureuses n'est pas ma seule peine. Vous savez que ces monstres-là ne croient pas plus à la résurrection des corps que les saducéens; ils disent que nous sommes tous anthropophages, que les particules qui composaient votre grand-père et votre bisaïeul, ayant été nécessairement dispersées dans l'atmosphère, sont devenues carottes et asperges, et qu'il est impossible que vous n'ayez mangé quelques petits morceaux de vos ancêtres.

LE TRÉSORIER.

Soit: mes petits enfans en feront autant de moi, ce ne sera qu'un rendu; il en arrivera autant aux papistes. Ce n'est pas une raison pour qu'on vous chasse des États de monseigneur, ce n'est pas une raison non plus pour qu'il en chasse les unitaires. Ressuscitez comme vous pourrez; il m'importe fort peu que les unitaires ressuscitent ou non, pourvu qu'ils nous soient utiles pendant leur vie.

LE PAPISTE.

Et que direz-vous, Monsieur, du péché originel qu'ils nient effrontément? N'êtes-vous pas tout scandalisé quand ils assurent que le Pentateuque n'en dit pas un mot; que l'évêque d'Hippone, S. Augustin, est le premier qui ait enseigné positivement ce dogme, quoiqu'il soit évidemment indiqué par S. Paul.

LE TRÉSORIER.

Ma foi, si le Pentateuque n'en a point parlé, ce

n'est pas ma faute; pourquoi n'ajoutiez-vous pas un petit mot du péché originel dans l'ancien Testament, comme vous y avez, dit-on, ajouté tant d'autres choses? Je n'entends rien à ces subtilités. Mon métier est de vous payer régulièrement vos gages quand j'ai de l'argent....

PARADIS.

PARADIS : il n'y a guère de mots dont la signification se soit plus écartée de son étymologie. On sait assez qu'originairement il signifiait un lieu planté d'arbres fruitiers; ensuite on donna ce nom à des jardins plantés d'arbres d'ombrage. Tels furent, dans l'antiquité, les jardins de Saana vers Eden dans l'Arabie heureuse, connus si long-temps avant que les hordes des Hébreux eussent envahi une partie de la Palestine.

Ce mot *paradis* n'est célèbre chez les Juifs que dans la Genèse. Quelques auteurs juifs canoniques parlent de jardins; mais aucun n'a jamais dit un mot du jardin nommé *paradis terrestre*. Comment s'est-il pu faire qu'aucun écrivain juif, aucun prophète juif, aucun cantique juif, n'ait cité ce paradis terrestre dont nous parlons tous les jours? cela est presque incompréhensible. C'est ce qui a fait croire à plusieurs savans audacieux que la Genèse n'avait été écrite que très tard.

Jamais les Juifs ne prirent ce verger, cette plantation d'arbres, ce jardin, soit d'herbes, soit de fleurs, pour le ciel.

S. Luc est le premier qui fasse entendre le ciel par ce mot *paradis*, quand Jésus-Christ dit au bon larron (1) : « Tu seras aujourd'hui avec moi dans « le paradis. »

Les anciens donnerent le nom de ciel aux nuées : ce nom n'était pas convenable, attendu que les nuées touchent à la terre par les vapeurs dont elles sont formées, et que le ciel est un mot vague qui signifie l'espace immense dans lequel sont tant de soleils, de planètes, et de comètes ; ce qui ne ressemble nullement à un verger.

S. Thomas dit qu'il y a trois paradis ; le terrestre, le céleste, et le spirituel. Je n'entends pas trop la différence qu'il met entre le spirituel et le céleste. Le verger spirituel est, selon lui, la vision béatifique. Mais c'est précisément ce qui constitue le paradis céleste, c'est la jouissance de Dieu même (2). Je ne prends pas la liberté de disputer contre l'ange de l'école ; je dis seulement : Heureux qui peut toujours être dans un de ces trois paradis !

Quelques savans curieux ont cru que le jardin des Hespérides, gardé par un dragon, était une imitation du jardin d'Eden gardé par un bœuf ailé, ou par un chérubin. D'autres savans plus téméraires ont osé dire que le bœuf était une mauvaise copie du dragon, et que les Juifs n'ont jamais été que de grossiers plagiaires : mais c'est blasphémer, et cette idée n'est pas soutenable.

---

(1) Luc, chap. XXIII, v. 43.

(2) Première partie, question CII.

Pourquoi a-t-on donné le nom de paradis à des cours carrées au-devant d'une église ?

Pourquoi a-t-on appelé paradis le rang des troisièmes loges à la comédie et à l'opéra ? Est-ce parceque ces places étant moins chères que les autres, on a cru qu'elles étaient faites pour les pauvres ; et qu'on prétend que dans l'autre paradis il y a beaucoup plus de pauvres que de riches ? est-ce parceque ces loges étant fort hautes, on leur a donné un nom qui signifie aussi le ciel ? il y a pourtant un peu de différence entre monter au ciel et monter aux troisièmes loges.

Que penserait un étranger arrivant à Paris, à qui un parisien dirait : Voulez-vous que nous allions voir Pourceaugnac au paradis ?

Que d'incongruités, que d'équivoques dans toutes les langues ! Que tout annonce la faiblesse humaine !

Voyez l'article *Paradis* dans le grand dictionnaire encyclopédique ; il est assurément meilleur que celui-ci.

Paradis aux bienfesans, disait toujours l'abbé de Saint-Pierre.

PARLEMENT DE FRANCE.

Depuis Philippe le bel jusqu'à Charles VII.

Parlement vient sans doute de parler ; et l'on prétend que parler venait du mot celte *paler*, dont

les Cantabres et autres Espagnols firent *palabra.* D'autres assurent que c'est de *parabola*, et que de *parabole* on fit parlement. C'est là sans doute une érudition fort utile.

Il y a du moins je ne sais quelle apparence de doctrine plus sérieuse dans ceux qui vous disent que nous n'avons pu encore découvrir de monumens où se trouve le mot barbare *parlamentum*, que vers le temps des premières croisades.

On peut répondre : Le terme *parlamentum* était en usage alors pour signifier les assemblées de la nation ; donc il était en usage très long-temps auparavant. On n'inventa jamais un terme nouveau pour les choses ordinaires.

Philippe III, dans la charte de cet établissement à Paris, parle d'anciens parlemens. Nous avons des séances de parlement judiciaire depuis 1254 ; et une preuve qu'on s'était servi souvent du mot général *parlement*, en désignant les assemblées de la nation, c'est que nous donnâmes ce nom à ces assemblées dès que nous avons écrit en langue française : et les Anglais, qui prirent toutes nos coutumes, appelèrent *parlement* leurs assemblées des pairs.

Ce mot, source de tant d'équivoques, fut affecté à plusieurs autres corps, aux officiers municipaux des villes, à des moines, à des écoles ; autre preuve d'un antique usage.

On ne répétera pas ici comment le roi Philippe le bel, qui détruisit et forma tant de choses, forma une chambre de parlement à Paris, pour juger dans cette capitale les grands procès portés auparavant

par-tout où se trouvait la cour; comment cette chambre, qui ne siégeait que deux fois l'année, fut salariée par le roi à cinq sous par jour pour chaque conseiller-juge. Cette chambre était nécessairement composée de membres amovibles, puisque tous avaient d'autres emplois; de sorte que qui était juge à Paris à la toussaint, allait commander les troupes à la pentecôte.

Nous ne redirons point comment cette chambre ne jugea de long-temps aucun procès criminel; comment les clercs ou gradués, enquêteurs établis pour rapporter les procès aux seigneurs conseillers-juges, et non pour donner leurs voix, furent bientôt mis à la place de ces juges d'épée qui rarement savaient lire et écrire.

On sait par quelle fatalité étonnante et funeste le premier procès criminel que jugèrent ces nouveaux conseillers gradués, fut celui de Charles VII leur roi, alors dauphin de France, qu'ils déclarèrent, sans le nommer, déchu de son droit à la couronne; et comment, quelques jours après, ces mêmes juges, subjugués par le parti anglais dominant, condamnèrent le dauphin, le descendant de S. Louis, au bannissement perpétuel, le 3 janvier 1420; arrêt aussi incompétent qu'infâme, monument éternel de l'opprobre et de la désolation où la France était plongée, et que le président Hénault a tâché en vain de pallier dans son Abrégé aussi estimable qu'utile. Mais tout sort de sa sphère dans les temps de trouble. La démence du roi Charles VI, l'assassinat du duc de Bourgogne, commis par les amis du dauphin, le traité solennel de Troie, la

défection de tout Paris et des trois quarts de la France, les grandes qualités, les victoires, la gloire, l'esprit, le bonheur de Henri V, solennellement déclaré roi de France; tout semblait excuser le parlement.

Après la mort de Charles VI, en 1422, et dix jours après ses obsèques, tous les membres du parlement de Paris jurèrent sur un missel, dans la grand'chambre, obéissance et fidélité au jeune roi d'Angleterre Henri VI, fils de Henri V; et ce tribunal fit mourir une bourgeoise de Paris qui avait eu le courage d'ameuter plusieurs citoyens pour recevoir leur roi légitime dans sa capitale. Cette respectable bourgeoise fut exécutée avec tous les citoyens fidèles que le parlement put saisir. Charles VII érigea un autre parlement à Poitiers; il fut peu nombreux, peu puissant, et point payé.

Quelques membres du parlement de Paris, dégoûtés des Anglais, s'y réfugièrent. Et enfin quand Charles eut repris Paris, et donné une amnistie générale, les deux parlemens furent réunis.

Parlement. L'étendue de ses droits.

Machiavel, dans ses Remarques politiques sur Tite-Live, dit que les parlemens font la force du roi de France. Il avait très grande raison en un sens. Machiavel italien voyait le pape comme le plus dangereux monarque de la chrétienté. Tous les rois lui fesaient la cour; tous voulaient l'engager dans leurs querelles; et quand il exigeait trop, quand un roi de France n'osait le refuser en face, ce roi avait son

parlement tout prêt qui déclarait les prétentions du pape contraires aux lois du royaume, tortionnaires, abusives, absurdes. Le roi s'excusait auprès du pape en disant qu'il ne pouvait venir à bout de son parlement.

C'était bien pis encore quand le roi et le pape se querellaient. Alors les arrêts triomphaient de toutes les bulles, et la tiare était renversée par la main de justice. Mais ce corps ne fit jamais la force des rois quand ils eurent besoin d'argent. Comme c'est avec ce seul ressort qu'on est sûr d'être toujours le maître, les rois en voulaient toujours avoir; il en fallut demander d'abord aux états généraux. La cour du parlement de Paris, sédentaire et instituée pour rendre la justice, ne se mêla jamais de finance jusqu'à François I. La fameuse réponse du premier président Jean de la Vaquerie au duc d'Orléans (depuis Louis XII) en est une preuve assez forte : « Le parlement est pour rendre justice au peuple; « les finances, la guerre, le gouvernement du roi, « ne sont point de son ressort. »

On ne peut pardonner au président Hénault de n'avoir pas rapporté ce trait qui servit long-temps de base au droit public, en France, supposé que ce pays connût un droit public.

Parlement. Droit d'enregistrer.

Enregistrement, mémorial, journal, livre de raison. Cet usage fut de tout temps observé chez les nations policées, et fort négligé par les barbares qui vinrent fondre sur l'empire romain. Le clergé

de Rome fut plus attentif, il enregistra tout, et toujours à son avantage. Les Visigoths, les Vandales, les Bourguignons, les Francs, et tous les autres sauvages, n'avaient pas seulement de registres pour les mariages, les naissances, et les morts. Les empereurs firent, à la vérité, écrire leurs traités et leurs ordonnances; elles étaient conservées tantôt dans un château, tantôt dans un autre; et quand ce château était pris par quelque brigand, le registre était perdu. Il n'y a guère eu que les anciens actes déposés à la tour de Londres qui aient subsisté. On n'en retrouva ailleurs que chez les moines, qui suppléèrent souvent par leur industrie à la disette des monumens publics.

Quelle foi peut-on avoir à ces anciens monumens après l'aventure des fausses décrétales qui ont été respectées pendant cinq cents ans, autant et plus que l'Evangile; après tant de faux martyrologes, de fausses légendes, et de faux actes? Notre Europe fut trop long-temps composée d'une multitude de brigands qui pillaient tout, d'un petit nombre de faussaires qui trompèrent ces brigands ignorans, et d'une populace aussi abrutie qu'indigente, courbée vers la terre toute l'année pour nourrir tous ces gens-là.

On tient que Philippe-Auguste perdit son chartrier, ses titres; on ne sait pas trop à quelle occasion, ni comment, ni pourquoi il fesait transporter aux injures de l'air des parchemins qu'il devait soigneusement enfermer sous la clef.

On croit qu'Etienne Boileau, prévôt de Paris du

temps de S. Louis, fut le premier qui tint un journal, et qu'il fut imité par Jean de Montluc greffier du Parlement de Paris en 1313, et non en 1256; faute de pure inadvertance dans le grand dictionnaire, au mot *Enregistrement.*

Peu à peu les rois s'accoutumèrent à faire enregistrer au parlement plusieurs de leurs ordonnances, et sur-tout les lois que le parlement était obligé de maintenir.

C'est une opinion commune que la première ordonnance enregistrée est celle de Philippe de Valois sur ses droits de régale, en 1332 au mois de septembre, laquelle pourtant ne fut enregistrée qu'en 1334. Aucun édit sur les finances ne fut enregistré en cette cour, ni par ce roi, ni par ses successeurs, jusqu'à François I.

Charles V tint un lit de justice en 1374, pour faire enregistrer la loi qui fixe la majorité des rois à quatorze ans.

Une observation fort singulière, est que l'érection de presque tous les parlemens du royaume ne fut point présentée au parlement de Paris pour y être enregistrée et vérifiée.

Les traités de paix y furent quelquefois enregistrés. Plus souvent on s'en dispensa. Rien n'a été stable et permanent, rien n'a été uniforme. L'on n'enregistra point le traité d'Utrecht qui termina la funeste guerre de la succession d'Espagne. On enregistra les édits qui établirent et qui supprimèrent les mouleurs de bois, les essayeurs de beurre et les mesureurs de charbon.

Remontrances des parlemens.

Toute compagnie, tout citoyen a droit de porter ses plaintes au souverain par la loi naturelle qui permet de crier quand on souffre. Les premières remontrances du parlement de Paris furent adressées à Louis XI par l'exprès commandement de ce roi, qui, étant alors mécontent du pape, voulut que le parlement lui remontrât publiquement les excès de la cour de Rome. Il fut bien obéi; le parlement était dans son centre; il défendait les lois contre les rapines. Il montra que la cour romaine avait extorqué, en trente années, quatre millions six cent quarante-cinq mille écus de la France. Ces simonies multipliées, ces vols réels commis sous le nom de *piété*, commençaient à faire horreur. Mais la cour romaine ayant enfin appaisé et séduit Louis XI, il fit taire ceux qu'il avait fait si bien parler. Il n'y eut aucune remontrance sur les finances du temps de Louis XI, ni de Charles VIII, ni de Louis XII; car il ne faut pas qualifier du nom de *remontrances solennelles* le refus que fit cette compagnie de prêter à Charles VIII cinquante mille francs pour sa malheureuse expédition d'Italie en 1496. Le roi lui envoya le sire d'Albret, le sire de Rieux gouverneur de Paris, le sire de Graville amiral de France, et le cardinal Dumaine, pour la prier de se cotiser pour lui prêter cet argent. Etrange députation! Les registres portent que le parlement représenta « la nécessité et l'indigence du royaume, et le cas si piteux, *quod non* « *indiget manu scribentis.* » Garder son argent n'était

pas une de ces remontrances publiques au nom de la France.

Il en fit pour la grille d'argent de S. Martin, que François I acheta des chanoines, et dont il devait payer l'intérêt et le principal sur ses domaines. Voilà la première remontrance pour affaire pécuniaire.

La seconde fut pour la vente de vingt charges de nouveaux conseillers au parlement de Paris, et de trente dans les provinces. Ce fut le chancelier cardinal Duprat qui prostitua ainsi la Justice. Cette honte a duré et s'est étendue sur toute la magistrature de la France depuis 1515 jusqu'à 1771, l'espace de deux cent cinquante-cinq ans, jusqu'à ce qu'un autre chancelier ait commencé à effacer cette tache.

Depuis ce temps le parlement remontra sur toutes sortes d'objets. Il y était autorisé par l'édit paternel de Louis XII, pere du peuple : « Qu'on suive tou« jours la loi, malgré les ordres contraires à la « loi que l'importunité pourrait arracher au mo« narque. »

Après François I, le parlement fut continuellement en querelle avec le ministère, ou du moins en défiance. Les malheureuses guerres de religion augmentèrent son crédit; et plus il fut nécessaire, plus il fut entreprenant. Il se regardait comme le tuteur des rois dès le temps de François II. C'est ce que Charles IX lui reprocha au temps de sa majorité par ces propres mots :

« Je vous ordonne de ne pas agir avec un roi ma« jeur comme vous avez fait pendant sa minorité; ne

« vous mêlez pas des affaires dont il ne vous appar-
« tient pas de connaître; souvenez-vous que votre
« compagnie n'a été établie par les rois que pour
« rendre la justice suivant les ordonnances du souve-
« rain. Laissez au roi et à son conseil les affaires d'E-
« tat; défaites-vous de l'erreur de vous regarder
« comme les tuteurs des rois, comme les défenseurs
« du royaume et comme les gardiens de Paris. »

Le malheur des temps l'engagea dans le parti de la ligue contre Henri III. Il soutint les Guises au point qu'après le meurtre de Henri de Guise et du cardinal son frère, il commença des procédures contre Henri III, et nomma deux conseillers, Pichon et Courtin, pour informer.

Après la mort de Henri III, il se déclara contre Henri le grand. La moitié de ce corps était entraînée par la faction d'Espagne, et l'autre par un faux zèle de religion.

Henri IV eut un autre petit parlement auprès de lui ainsi que Charles VII. Il rentra comme lui dans Paris par des négociations secrètes plus que par la force; et il réunit les deux parlemens ainsi que Charles VIII en avait usé.

Tout le ministère du cardinal de Richelieu fut signalé par des résistances fréquentes de cette compagnie; résistances d'autant plus fermes qu'elles étaient approuvées de la nation.

On connaît assez la guerre de la fronde, dans laquelle le parlement fut précipité par des factieux. La reine régente le transféra à Pontoise par une déclaration du roi son fils déjà majeur, datée du

3 juillet 1652. Mais trois présidens seulement et quatorze conseillers obéirent.

Louis XIV, en 1655, après l'amnistie, vint à la grand'chambre, le fouet à la main, défendre les assemblées des chambres. En 1657 il ordonna l'enregistrement de tout édit, et ne permit les remontrances que dans la huitaine après l'enregistrement. Tout fut tranquille sous son règne.

Sous Louis XV.

Le parlement de Paris avait déja, du temps de la fronde, établi l'usage de ne plus rendre la justice lorsqu'il se croyait lézé par le gouvernement. C'était un moyen qui semblait devoir forcer le ministère à plier sous ses volontés, sans qu'on eût une rebellion à lui reprocher comme dans la minorité de Louis XIV.

Il employa cette ressource en 1718, dans la minorité de Louis XV. Le duc d'Orléans régent l'exila à Pontoise en 1720.

La malheureuse bulle *Unigenitus* le mit quelquefois aux prises avec le cardinal de Fleury.

Il cessa encore ses fonctions en 1751 dans les petits troubles excités par Christophe de Beaumont, archevêque de Paris, au sujet des billets de confession et des refus de sacremens.

Nouvelle cessation de service en 1753. Tout le corps fut exilé dans plusieurs villes de son ressort; la grand'chambre le fut à Pontoise. Cet exil dura plus de quinze mois, depuis le 10 mai 1753, jus-

qu'au 27 août 1754. Le roi, dans cet espace de temps, fit rendre la justice par des conseillers d'Etat et des maîtres des requêtes. Très peu de causes furent plaidées devant ce nouveau tribunal. La plupart de ceux qui étaient en procès aimèrent mieux s'accommoder, ou attendre le retour du parlement. Il semblait que la chicane eût été exilée avec ceux qui étaient institués pour la réprimer.

On rappela enfin le parlement à ses fonctions, et il revint aux acclamations de toute la France.

Deux ans après son retour, les esprits étant plus aigris que jamais, le roi vint tenir un lit de justice à Paris en 1756 le 13 décembre. Il supprima deux chambres du parlement, et fit plusieurs réglemens pour mettre dans ce corps une police nouvelle. A peine fut-il sorti, que tous les conseillers donnèrent leur démission, à la réserve des présidens à mortier et de dix conseillers de grand'chambre.

La cour ne croyait pas alors pouvoir établir un nouveau tribunal à sa place. On fut de tous les côtés très aigri et très incertain.

L'attentat inconcevable de Damiens parut réconcilier pendant quelque temps le parlement avec la cour. Ce malheureux, non moins insensé que coupable, accusa sept membres du parlement dans une lettre qu'il osa dicter pour le roi même, et qui lui fut portée. Cette accusation absurde n'empêcha pas le roi de remettre au parlement même le jugement de Damiens, qui fut condamné au supplice de Ravaillac par ce qui restait de la grand'chambre. Plusieurs pairs et des princes du sang opinèrent.

Après l'exécution terrible du criminel, faite le

28 mars 1757, le ministère, engagé dans une guerre ruineuse et funeste, négocia avec ces mêmes officiers du parlement qui avaient donné leur démission; les exilés furent rappelés.[1]

Ce corps, à force d'avoir été humilié par la cour, eut plus d'autorité que jamais.

Il signala cette autorité en abolissant par un arrêt l'ordre des jésuites en France, et en les dépouillant de tous leurs biens (par l'arrêt du 6 août 1762.) Rien ne le rendit plus cher à la nation. Il fut en cela parfaitement secondé par tous les parlemens du royaume et par toute la France.

Il s'unissait en effet avec ces autres parlemens, et prétendait ne faire avec eux qu'un corps, dont il était le principal membre. Tous s'appelaient alors *classes du parlement;* celui de Paris était la première classe; chaque classe fesait des remontrances sur les édits, et ne les enregistrait pas. Il y eut même quelques uns de ces corps qui poursuivirent juridiquement les commandans de province envoyés à eux de la part du roi pour faire enregistrer. Quelques classes décernèrent des prises de corps contre ces officiers. Si ces décrets avaient été mis à exécution, il en aurait résulté un effet bien étrange. C'est sur les domaines royaux que se prennent les deniers dont on paye les frais de justice; de sorte que le roi aurait payé de ses propres domaines les arrêts rendus par ceux qui lui désobéissaient contre ses officiers principaux qui avaient exécuté ses ordres.

Le plus singulier de ces arrêts rendus contre les commandans des provinces, et en quelque sorte contre le roi lui-même, fut celui du parlement de

Toulouse contre le duc de Fitzjames, Barwik, en date du 17 décembre 1763 : « Ordonne que ledit « duc de Fitzjames sera pris, saisi et arrêté en quel- « que endroit du royaume qu'il se trouve, » c'est-à-dire que les huissiers toulousains pouvaient saisir au corps le duc de Fitzjames dans la chambre du roi même, ou à sa chapelle de Versailles. La cour dissimula long-temps cet affront ; aussi elle en essuya d'autres.

Cette étonnante anarchie ne pouvait pas subsister ; il fallait ou que la couronne reprît son autorité, ou que les parlemens prévalussent.

On avait besoin dans des conjonctures si critiques d'un chancelier aussi hardi que l'Hospital, on le trouva. Il fallait changer toute l'administration de la justice dans le royaume, et elle fut changée.

Le roi commença par essayer de ramener le parlement de Paris ; il le fit venir à un lit de justice qu'il tint à Versailles le 7 décembre 1770, avec les princes, les pairs et les grands officiers de la couronne. Là, il lui défendit de se servir jamais des termes d'*unité*, d'*indivisibilité* et de *classes*.

D'envoyer aux autres parlemens d'autres mémoires que ceux qui sont spécifiés par les ordonnances.

De cesser le service, sinon dans les cas que ces mêmes ordonnances ont prévus.

De donner leur démission en corps.

De rendre jamais d'arrêt qui retarde les enregistremens, le tout sous peine d'être cassés.

Le parlement sur cet édit solennel ayant encore

cessé le service, le roi leur fit porter des lettres de jussion; ils désobéirent. Nouvelles lettres de jussion, nouvelle désobéissance. Enfin le monarque, poussé à bout, leur envoya pour derniere tentative, le 20 janvier 1771, à quatre heures du matin, des mousquetaires qui portèrent à chaque membre un papier à signer. Ce papier ne contenait qu'un ordre de déclarer s'ils obéiraient, ou s'ils refuseraient. Plusieurs voulurent interpréter la volonté du roi: les mousquetaires leur dirent qu'ils avaient ordre d'éviter les commentaires, qu'il fallait un oui ou un non.

Quarante membres signèrent ce *oui*, les autres s'en dispensèrent. Les *oui* étant venus le lendemain au parlement avec leurs camarades, leur demandèrent pardon d'avoir accepté, et signèrent *non*; tous furent exilés.

La justice fut encore administrée par les conseillers d'Etat et les maîtres des requêtes, comme elle l'avait été en 1753; mais ce ne fut que par provision. On tira bientôt de ce chaos un arrangement utile.

D'abord le roi se rendit aux vœux des peuples qui se plaignaient depuis des siècles de deux griefs, dont l'un était ruineux, l'autre honteux et dispendieux à la fois. Le premier était le ressort trop étendu du parlement de Paris, qui contraignait les citoyens de venir de cent cinquante lieues se consumer devant lui en frais, qui souvent excédaient le capital. Le second était la vénalité des charges de judicature; vénalité qui avait introduit la forte taxation des épices.

Pour réformer ces deux abus, six parlemens nouveaux furent institués le 23 février de la même année, sous le titre de conseils supérieurs, avec injonction de rendre gratis la justice. Ces conseils furent établis dans Arras, Blois, Châlons, Clermont, Lyon, Poitiers (en suivant l'ordre alphabétique). On y en ajouta d'autres depuis.

Il fallait sur-tout former un nouveau parlement a Paris, lequel serait payé par le roi sans acheter ses places, et sans rien exiger des plaideurs. Cet établissement fut fait le 13 avril 1771. L'opprobre de la vénalité dont François I et le chancelier Duprat avaient malheureusement souillé la France, fut lavé par Louis XV et par les soins du chancelier de Maupeou, second du nom. On finit par la réforme de tous les parlemens, et on espéra de voir réformer la jurisprudence. On fut trompé : rien ne fut réformé. Louis XVI rétablit avec sagesse les parlemens que Louis XV avait cassés avec justice. Le peuple vit leur retour avec des transports de joie.

PASSIONS.

LEUR INFLUENCE SUR LE CORPS, ET CELLE DU CORPS SUR ELLES.

DIS-MOI, docteur, (je n'entends pas un docteur en médecine qui sait quelque chose, qui a longtemps examiné les sinuosités du cervelet, qui a recherché si les nerfs ont un suc circulant, qui a fouillé en vain dans des matrices pour voir comment

un être pensant s'y forme, et qui connaît tout ce qu'on peut connaître de notre machine; hélas! j'entends un docteur en théologie. Je t'adjure par la raison au nom de laquelle tu frémis : dis-moi pourquoi, ayant vu faire à ta servante un mouvement de gauche à droite et de droite à gauche formé par le muscle gluteus et par le vaste externe, sur le champ ton imagination s'alluma; deux muscles érecteurs, qui partent de l'ischion, donnèrent un mouvement de perpendicule à ton phallus? Ses corps caverneux se remplirent de sang; tu introduisis ton *balanus intra vaginam* de ta servante; et ton *balanus* frottant *suum clitorida* lui donna comme à toi un plaisir d'une ou deux secondes, dont ni elle ni toi ne connaîtront jamais la cause, et dont naîtra cependant un être pensant, tout pourri du péché originel? quel rapport, je te prie, de toute cette action avec un mouvement du muscle gluteus de ta gouvernante? Tu auras beau relire Sanchez et Thomas d'Aquin et Scot et Bonaventure, tu ne sauras jamais un mot de cette mécanique incompréhensible, par laquelle l'éternel architecte dirige tes idées, tes desirs, tes actions, et fait naître un petit bâtard de prêtre predestiné à la damnation de toute éternité.

Le lendemain matin, après avoir pris ton chocolat, ta mémoire te retrace l'image du plaisir que tu goûtas la veille, et tu recommences. Conçois-tu, mon gros automate, ce que c'est que cette mémoire qui t'est commune avec tous les animaux? Sais-tu que les fibres rappellent tes idées, et peignent dans ton cerveau les voluptés de la veille par un sentiment continué, qui a dormi avec toi et qui s'est réveillé

avec toi? Le docteur me répond après Thomas d'Aquin que tout cela est une production de son ame végétative, de son ame sensitive et de son ame intellectuelle, qui toutes trois composent une ame laquelle n'étant point étendue agit évidemment sur un corps étendu.

Je vois à son air embarrassé qu'il a balbutié des mots dont il n'a aucune idée; et je lui dis enfin : Docteur, si tu conviens malgré toi que tu ne sais ce que c'est qu'une ame, et que tu as parlé toute ta vie sans t'entendre, que ne l'avoues-tu en honnête homme? que ne conclus-tu ce qu'il faut conclure de la prémotion physique du docteur Boursier, et de certains endroits de Mallebranche, et sur-tout de ce sage Locke si supérieur à Mallebranche? que ne conclus-tu, dis je, que ton ame est une faculté que Dieu t'a donnée sans te dire son secret, ainsi qu'il t'en a donné tant d'autres? Apprends que plusieurs raisonneurs prétendent qu'à proprement parler il n'y a que le pouvoir inconnu du divin Demiourgos et ses lois inconnues qui opèrent tout en nous; et qu'à parler encore mieux, nous ne saurons jamais de quoi il s'agit.

Mon homme se fâche; le sang lui monte au visage. Il me battrait s'il était le plus fort, et s'il n'était retenu par les bienséances. Son cœur se gonfle; la systole et la diastole se font irrégulièrement; son cervelet est comprimé; il tombe en apoplexie. Quel rapport y avait-il donc entre ce sang, ce cœur, ce cervelet et une vieille opinion du docteur qui était contraire à la mienne? Un esprit pur, intellectuel, tombe-t-il en syncope, quand on n'est pas de son

avis ? J'ai proféré des sons : il a proféré des sons : et le voilà en apoplexie, le voilà mort.

Je suis à table moi et mon ame en sorbonne, au *prima mensis* avec cinq ou six docteurs *socii sorbonici*. On nous donne d'un mauvais vin frelaté ; d'abord nos ames sont folles ; une demi-heure après nos ames sont stupides, elles sont nulles ; et le lendemain nos mêmes docteurs donnent un beau décret par lequel l'ame ne tenant point de place, et étant absolument immatérielle, est logée matériellement dans le corps calleux, pour faire leur cour au chirurgien la Peironie.

Un convive est à table gaiement. On lui apporte une lettre qui lui inspire l'étonnement, la tristesse et la crainte. Dans l'instant même les muscles de son ventre se contractent et se relâchent, le mouvement péristaltique des intestins s'augmente ; le sphincter du rectum s'ouvre avec une petite convulsion ; et mon homme, au lieu d'achever son dîner, fait une copieuse évacuation. Dis-moi donc quelle connexion secrète la nature a mise entre une idée et une selle ?

De tous ceux qu'on a trépanés, il y en a toujours plusieurs qui restent imbécilles. On a donc offensé les fibres pensantes de leur cerveau ; et où sont ces fibres pensantes ? O Sanchez, ô magister de Grillandis, Tamponet, Riballier, ô Cogé Pecus régent de seconde et recteur de l'université, rendez-moi raison nettement de tout cela, si vous pouvez !

Comme j'écrivais ces choses au mont Krapac, pour mon instruction particulière, on m'a apporté le livre de la Médecine de l'esprit, du docteur Camus,

professeur en médecine de l'université de Paris. J'ai espéré d'y voir la solution de toutes mes difficultés. Qu'y ai-je trouvé? rien. Ah, monsieur Camus! vous n'avez pas fait avec esprit la Medecine de l'esprit. C'est lui qui recommande fortement le sang d'ânon, tiré derrière l'oreille, comme un spécifique contre la folie. « Cette vertu du sang d'âne, dit-il, réintègre « l'ame dans ses fonctions. » Il prétend aussi qu'on guérit les fous en leur donnant la gale. Il assure de plus que pour avoir de la mémoire, il faut manger du chapon, du levraut et des alouettes, et sur-tout se bien garder des oignons et du beurre. Cela fut imprimé en 1769 avec approbation et privilége du roi. Et on mettait sa santé entre les mains de maître Camus professeur en médecine! Pourquoi n'aurait-il pas été premier médecin du roi?

Pauvres marionnettes de l'éternel Demiourgos, qui ne savons ni pourquoi ni comment une main invisible fait mouvoir nos ressorts, et ensuite nous jette et nous entasse dans la boîte! Répétons plus que jamais avec Aristote: « Tout est qualité « occulte. »

PATRIE.

SECTION I.

Nous nous bornerons ici selon notre usage à proposer quelques questions que nous ne pouvons résoudre.

Un juif a-t-il une patrie? s'il est né à Coimbre, c'est au milieu d'une troupe d'ignorans absurdes qui

argumenteront contre lui, et auxquels il ferait des réponses absurdes, s'il osait répondre. Il est surveillé par des inquisiteurs qui le feront brûler s'ils savent qu'il ne mange point de lard, et tout son bien leur appartiendra. Sa patrie est-elle à Coimbre? peut-il aimer tendrement Coimbre? peut-il dire comme dans les Horaces de Pierre Corneille :

Mon cher pays est mon premier amour....
Mourir pour la patrie est un si digne sort
Qu'on briguerait en foule une si belle mort.— Tarare!

Sa patrie est-elle Jérusalem? il a oui dire vaguement qu'autrefois ses ancêtres, quels qu'ils fussent, ont habité ce terrain pierreux et stérile, bordé d'un désert abominable, et que les Turcs sont maîtres aujourd'hui de ce petit pays dont ils ne retirent presque rien. Jérusalem n'est pas sa patrie. Il n'en a point; il n'a pas sur la terre un pied carré qui lui appartienne.

Le Guèbre plus ancien, et cent fois plus respectable que le Juif, esclave des Turcs, ou des Persans, ou du grand-mogol, peut-il compter pour sa patrie quelques pyrées qu'il élève en secret sur des montagnes?

Le Banian, l'Arménien, qui passent leur vie à courir dans tout l'Orient, et à faire le métier de courtiers, peuvent-ils dire, ma chère patrie, ma chère patrie? Ils n'en ont d'autre que leur bourse et leur livre de compte.

Parmi nos nations d'Europe, tous ces meurtriers qui louent leurs services, et qui vendent leur sang

au premier roi qui veut les payer, ont-ils une patrie? Ils en ont bien moins qu'un oiseau de proie qui revient tous les soirs dans le creux du rocher où sa mere fit son nid.

Les moines oseraient-ils dire qu'ils ont une patrie? elle est, disent-ils, dans le ciel; à la bonne heure, mais dans ce monde je ne leur en connais pas.

Ce mot de patrie sera-t-il bien convenable dans la bouche d'un grec, qui ignore s'il y eut jamais un Miltiade, un Agésilas, et qui sait seulement qu'il est l'esclave d'un janissaire, lequel est esclave d'un aga, lequel est esclave d'un bacha, lequel est esclave d'un visir, lequel est esclave d'un padisha que nous appelons à Paris le Grand-Turc?

Qu'est-ce donc que la patrie? ne serait-ce pas par hasard un bon champ, dont le possesseur logé commodément dans une maison bien tenue, pourrait dire: Ce champ que je cultive, cette maison que j'ai bâtie, sont à moi; j'y vis sous la protection des lois qu'aucun tyran ne peut enfreindre? Quand ceux qui possedent, comme moi, des champs et des maisons s'assemblent pour leurs intérêts communs, j'ai ma voix dans cette assemblée; je suis une partie du tout, une partie de la communauté, une partie de la souveraineté; voilà ma patrie. Tout ce qui n'est pas cette habitation d'hommes, n'est-ce pas quelquefois une écurie de chevaux sous un palefrenier qui leur donne à son gré des coups de fouet? On a une patrie sous un bon roi; on n'en a point sous un méchant.

SECTION II.

Un jeune garçon pâtissier, qui avait été au collége, et qui savait encore quelques phrases de Cicéron, se donnait un jour les airs d'aimer sa patrie. Qu'entends-tu par ta patrie? lui dit un voisin, est-ce ton four? est-ce le village où tu es né, et que tu n'as jamais revu? est-ce la rue où demeuraient ton père et ta mère qui se sont ruinés, et qui t'ont réduit à enfourner des petits pâtés pour vivre? est-ce l'hôtel de ville, où tu ne sera jamais clerc d'un quartinier? est-ce l'église de Notre-Dame, où tu n'as pu parvenir à être enfant de chœur, tandis qu'un homme absurde est archevêque et duc avec vingt mille louis d'or de rente?

Le garçon pâtissier ne sut que répondre. Un penseur qui écoutait cette conversation, conclut que dans une patrie un peu étendue, il y avait souvent plusieurs millions d'hommes qui n'avaient point de patrie.

Toi, voluptueux Parisien, qui n'as jamais fait d'autre grand voyage que celui de Dieppe pour y manger de la marée fraîche; qui ne connais que ta maison vernie de la ville, ta jolie maison de campagne, et ta loge à cet opéra où le reste de l'Europe s'obstine à s'ennuyer; qui parles assez agréablement ta langue parceque tu n'en sais point d'autre, tu aimes tout cela, et tu aimes encore les filles que tu entretiens, le vin de Champagne qui t'arrive de Reims, tes rentes que l'hôtel de ville te paye tous les six mois, et tu dis que tu aimes ta patrie?

En conscience, un financier aime-t-il cordialement sa patrie !

L'officier et le soldat qui dévasteront leur quartier d'hiver, si on les laisse faire, ont-ils un amour bien tendre pour les paysans qu'ils ruinent ?

Où était la patrie du duc de Guise le balafré ? était-ce à Nancy, à Paris, à Madrid, à Rome ?

Quelle patrie aviez-vous, cardinaux de la Balue, du Prat, Lorraine, Mazarin ?

Où fut la patrie d'Attila et de cent héros de ce genre, qui en courant toujours n'étaient jamais hors de leur chemin ?

Je voudrais bien qu'on me dît quelle était la patrie d'Abraham.

Le premier qui a écrit que la patrie est par-tout où l'on se trouve bien, est je crois Euripide dans son Phaëton :

Os pantakos ge patris es boskousa ge.

Mais le premier homme qui sortit du lieu de sa naissance pour chercher ailleurs son bien être, l'avait dit avant lui.

SECTION III.

Une patrie est un composé de plusieurs familles ; et comme on soutient communément sa famille par amour propre, lorsqu'on n'a pas un intérêt contraire, on soutient par le même amour propre sa ville ou son village qu'on appelle sa patrie.

Plus cette patrie devient grande, moins on l'aime, car l'amour partagé s'affaiblit. Il est impossible d'ai-

mer tendrement une famille trop nombreuse qu'on connaît à peine.

Celui qui brûle de l'ambition d'être édile, tribun, préteur, consul, dictateur, crie qu'il aime sa patrie, et il n'aime que lui-même. Chacun veut être sûr de pouvoir coucher chez soi, sans qu'un autre homme s'arroge le pouvoir de l'envoyer coucher ailleurs. Chacun veut être sûr de sa fortune et de sa vie. Tous formant ainsi les mêmes souhaits, il se trouve que l'intérêt particulier devient l'intérêt général : on fait des vœux pour la république, quand on n'en fait que pour soi-même.

Il est impossible qu'il y ait sur la terre un Etat qui ne se soit gouverné d'abord en république : c'est la marche naturelle de la nature humaine. Quelques familles s'assemblent d'abord contre les ours et contre les loups : celle qui a des grains en fournit en échange à celle qui n'a que du bois.

Quand nous avons découvert l'Amérique, nous avons trouvé toutes les peuplades divisées en républiques; il n'y avait que deux royaumes dans toute cette partie du monde. De mille nations nous n'en trouvâmes que deux subjuguées.

Il en était ainsi de l'ancien monde; tout était république en Europe, avant les roitelets d'Etrurie et de Rome. On voit encore aujourd'hui des républiques en Afrique. Tripoli, Tunis, Alger, vers notre septentrion, sont des républiques de brigands. Les Hottentots vers le midi vivent encore comme on dit qu'on vivait dans les premiers âges du monde, libres, égaux entre eux, sans maîtres, sans sujets, sans argent et presque sans besoins. La chair de

leurs moutons les nourrit, leur peau les habille, des huttes de bois et de terre sont leurs retraites : ils sont les plus puans de tous les hommes, mais ils ne le sentent pas; ils vivent et ils meurent plus doucement que nous.

Il reste dans notre Europe huit républiques sans monarques, Venise, la Hollande, la Suisse, Gênes, Lucques, Raguse, Genève et S. Marin (1). On peut regarder la Pologne, la Suède, l'Angleterre, comme des républiques sous un roi, mais la Pologne est la seule qui en prenne le nom.

Or, maintenant, lequel vaut le mieux que votre patrie soit un Etat monarchique, ou un Etat républicain ? il y a quatre mille ans qu'on agite cette question. Demandez la solution aux riches, ils aiment tous mieux l'aristocratie; interrogez le peuple, il veut la démocratie : il n'y a que les rois qui préfèrent la royauté. Comment donc est-il possible que presque toute la terre soit gouvernée par des monarques ? demandez-le aux rats qui proposèrent de pendre une sonnette au cou du chat. Mais, en vérité, la véritable raison est, comme on l'a dit, que les hommes sont très rarement dignes de se gouverner eux-mêmes.

Il est triste que souvent pour être bon patriote on soit l'ennemi du reste des hommes. L'ancien Caton, ce bon citoyen, disait toujours en opinant au sénat : Tel est mon avis, et qu'on ruine Carthage. Etre bon patriote, c'est souhaiter que sa ville s'enrichisse par le commerce, et soit puissante par les

---

(1) Ceci est écrit en 1764.

armes. Il est clair qu'un pays ne peut gagner sans qu'un autre perde, et qu'il ne peut vaincre sans faire des malheureux.

Telle est donc la condition humaine, que souhaiter la grandeur de son pays, c'est souhaiter du mal à ses voisins. Celui qui voudrait que sa patrie ne fût jamais ni plus grande ni plus petite, ni plus riche, ni plus pauvre, serait le citoyen de l'univers.

PAUL.

SECTION I.

Questions sur Paul.

Paul était-il citoyen romain, comme il s'en vante ? S'il était de Tarsis en Cilicie, Tarsis ne fut colonie romaine que cent ans après lui ; tous les antiquaires en sont d'accord. S'il était de la petite ville ou bourgade de Giscale, comme S. Jérôme l'a cru, cette ville était dans la Galilée ; et certainement les Galiléens n'étaient pas citoyens romains.

Est-il vrai que Paul n'entra dans la société naissante des chrétiens, qui étaient alors demi-juifs, que parceque Gamaliel dont il avait été le disciple lui refusa sa fille en mariage ? Il me semble que cette accusation ne se trouve que dans les Actes des apôtres reçus par les ébionites, Actes rapportés et réfutés par l'évêque Epiphane, dans son chapitre XXX.

Est-il vrai que sainte Thècle vint trouver saint Paul déguisée en homme ? et les Actes de sainte Thècle sont-ils recevables ? Tertullien, dans son livre du baptême, chapitre XVII, tient que cette histoire fut écrite par un prêtre attaché à Paul. Jérôme, Cyprien, en réfutant la fable du lion baptisé par sainte Thècle, affirment la vérité de ces Actes. C'est là que se trouve un portrait de saint Paul qui est assez singulier. « Il était gros, court, « large d'épaules ; ses sourcils noirs se joignaient « sur son nez aquilin, ses jambes étaient crochues, « sa tête chauve, et il était rempli de la grace du « Seigneur. »

C'est à peu-près ainsi qu'il est dépeint dans le Philopatris de Lucien ; à la grace du Seigneur près, dont Lucien n'avait malheureusement aucune connaissance.

Peut-on excuser Paul d'avoir repris Pierre qui judaïsait, quand lui-même alla judaïser huit jours dans le temple de Jérusalem ?

Lorsque Paul fut traduit devant le gouverneur de Judée par les Juifs, pour avoir introduit des étrangers dans le temple, fit-il bien de dire à ce gouverneur que c'était pour la résurrection des morts qu'on lui fesait son procès, tandis qu'il ne s'agissait point de la résurrection des morts ? (1)

Paul fit-il bien de circoncire son disciple Timothée, après avoir écrit aux Galates : « Si vous « vous faites circoncire, Jésus ne vous servira de « rien ? »

---

(1) Actes, chap. XXIV.

Fit-il bien d'écrire aux Corinthiens, chap. IX : « N'avons-nous pas le droit de vivre à vos dépens « et de mener avec nous une femme ? » etc. Fit-il bien d'écrire aux Corinthiens dans sa seconde épître : « Je ne pardonnerai à aucun de ceux qui « ont péché, ni aux autres ? » Que penserait-on aujourd'hui d'un homme qui prétendrait vivre à nos dépens lui et sa femme, nous juger, nous punir, et confondre le coupable et l'innocent ?

Qu'entend-on par le ravissement de Paul au troisième ciel ? qu'est-ce qu'un troisième ciel ?

Quel est enfin le plus vraisemblable (humainement parlant), ou que Paul se soit fait chrétien pour avoir été renversé de son cheval par une grande lumière en plein midi, et qu'une voix céleste lui ait crié : « Saul, Saul, pourquoi me persécutes-tu ? » ou bien que Paul ait été irrité contre les pharisiens, soit pour le refus de Gamaliel de lui donner sa fille, soit par quelque autre cause ?

Dans toute autre histoire le refus de Gamaliel ne semblerait-il pas plus naturel qu'une voix céleste, si d'ailleurs nous n'étions pas obligés de croire ce miracle ?

Je ne fais aucune de ces questions que pour m'instruire ; et j'exige de quiconque voudra m'instruire, qu'il parle raisonnablement.

SECTION II.

Les épîtres de S. Paul sont si sublimes, qu'il est souvent difficile d'y atteindre.

Plusieurs jeunes bacheliers demandent ce que si-

gnifient précisément ces paroles (1) : « Tout homme « qui prie et qui prophétise avec un voile sur sa « tête souille sa tête. »

Que veulent dire celles-ci (2) ? « J'ai appris du « Seigneur que la nuit même qu'il fut saisi, il prit « du pain. »

Comment peut-il avoir appris cela de Jésus-Christ, auquel il n'avait jamais parlé, et dont il avait été le plus cruel ennemi sans l'avoir jamais vu ? est-ce par inspiration ? est-ce par le récit de ses disciples ? est-ce lorsqu'une lumière céleste le fit tomber de cheval ? il ne nous en instruit pas.

Et celles-ci encore (3) ? « La femme sera sauvée si « elle fait des enfans. »

C'est assurément encourager la population ; il ne paraît pas que Paul ait fondé des couvens de filles.

Il traite d'impies (4), d'imposteurs, de diaboliques, de consciences gangrenées, ceux qui prêchent le célibat et l'abstinence des viandes.

Ceci est bien plus fort. Il semble qu'il proscrive moines, nonnes, jours de jeûne. Expliquez-moi cela, tirez-moi d'embarras.

Que dire sur les passages où il recommande aux évêques de n'avoir qu'une femme (5) ? *Unius uxoris virum.*

Cela est positif. Jamais il n'a permis qu'un évêque eût deux femmes, lorsque les grands pontifes juifs pouvaient en avoir plusieurs.

---

(1) Epître I aux Corinthiens, chap. XI. — (2) *Ibid.* v. 23. — (3) I. Timothée, chap. II. — (4) *Ibid.* ch. IV. — (5) *Ibid.* chap. III; et à Tite, chap. I.

Il dit positivement « que le jugement dernier se « fera de son temps, que Jésus descendra dans les « nuées comme il est annoncé dans S. Luc (1), que « lui Paul montera dans l'air pour aller au-devant « de lui avec les habitans de Thessalonique. »

La chose est-elle arrivée ? est-ce une allégorie, une figure ? croyait-il en effet qu'il ferait ce voyage ? croyait-il avoir fait celui du troisième ciel ? qu'est-ce que ce troisième ciel ? comment ira-t-il dans l'air ? y a-t-il été ?

« Que le Dieu de notre Seigneur Jésus-Christ (2), « le père de gloire, vous donne l'esprit de sagesse. »

Est-ce là reconnaître Jésus pour le même Dieu que le père ?

« Il a opéré sa puissance sur Jésus en le ressusci- « tant et le mettant à sa droite. »

Est-ce là constater la divinité de Jésus ?

« Vous avez rendu Jésus de peu inférieur aux « anges en le couronnant de gloire. (3) »

S'il est inférieur aux anges, est-il Dieu ?

« Si par le délit d'un seul plusieurs sont morts (4), « la grace et le don de Dieu ont plus abondé par la « grace d'un seul homme, qui est Jésus-Christ. »

Pourquoi l'appeler toujours homme et jamais Dieu ?

« Si à cause du péché d'un seul homme la mort a « régné, l'abondance de grace régnera bien davan- « tage par un seul homme qui est Jésus-Christ. »

Toujours homme, jamais Dieu, excepté un seul

---

(1) I. Thessal. chap. IV. — (2) Ephésiens, chap. I. — (3) Aux Hébreux, chap. II. — (4) Aux Romains, ch. V.

endroit contesté par Erasme, par Grotius, par le Clerc, etc.

« Nous sommes enfans de Dieu (1), et cohéritiers de Jésus-Christ.

N'est-ce pas toujours regarder Jesus comme l'un de nous, quoique supérieur à nous par les grâces de Dieu?

« A Dieu seul sage, honneur et gloire par Jésus-« Christ. »

Ce mot, *Dieu seul*, ne semble-t-il pas exclure Jésus de la divinité?

Comment entendre tous ces passages à la lettre sans craindre d'offenser Jésus-Christ? comment les entendre dans un sens plus relevé sans craindre d'offenser Dieu le père?

Il y en a plusieurs de cette espèce qui ont exercé l'esprit des savans. Les commentateurs se sont combattus; et nous ne prétendons pas porter la lumière où ils ont laissé l'obscurité. Nous nous soumettons toujours de cœur et de bouche à la décision de l'Église.

Nous avons eu aussi quelque peine à bien pénétrer les passages suivans :

« Votre circoncision profite si vous observez la « loi juive (2); mais si vous êtes prévaricateurs de la « loi, votre circoncision devient prépuce.

« Or nous savons que tout ce que la loi dit à « ceux qui sont dans la loi, elle le dit afin que toute « bouche soit obstruée (3), et que tout le monde « soit soumis à Dieu, parceque toute chair ne

---

(1) Aux Romains, ch. XVIII. — (2) Epître aux juifs de Rome appelés les *Romains*, chap. II. — (3) Chap. III.

« sera pas justifiée devant lui par les œuvres de la « loi, car par la loi vient la connaissance du péché.

« Car un seul Dieu justifie la circoncision par la « foi (1), et le prépuce par la foi. Détruisons-nous « donc la foi par la loi? à Dieu ne plaise. Car si Abra« ham a été justifié par ses œuvres il en a gloire, « mais non chez Dieu. »

Nous osons dire que l'ingénieux et profond dom Calmet lui-même ne nous a pas donné sur ces endroits un peu obscurs une lumière qui dissipât toutes nos ténèbres. C'est sans doute notre faute de n'avoir pas entendu les commentateurs, et d'avoir été privés de l'intelligence entiere du texte, qui n'est donnée qu'aux ames privilégiées. Mais dès que l'explication viendra de la chaire de vérité, nous entendrons tout parfaitement.

SECTION III.

Ajoutons ce petit supplément à l'article *Paul*. Il vaut mieux s'édifier dans les lettres de cet apôtre, que de dessécher sa piété à calculer le temps ou elles furent écrites. Les savans recherchent en vain l'an et jour auxquels S. Paul servit à lapider S. Etienne, et à garder les manteaux des bourreaux.

Ils disputent sur l'année où il fut renversé de cheval par une lumière éclatante en plein midi, et sur l'époque de son ravissement au troisième ciel.

Ils ne conviennent ni de l'année où il fut conduit prisonnier à Rome, ni de celle ou il mourut.

On ne connaît la date d'aucune de ses lettres.

---

(1) *Ibid.* Suite au chap. IV.

On croit que l'épître aux Hébreux n'est point de lui. On rejette celle aux Laodicéens, quoique cette épître ait été reçue sur les mêmes fondemens que les autres.

On ne sait pourquoi il changea son nom de Saul en celui de Paul, ni ce que signifiait ce nom.

S. Jérôme, dans son commentaire sur l'épître à Philémon, dit que Paul signifiait l'embouchure d'une flûte.

Les lettres de S. Paul à Sénèque, et de Séneque à Paul passèrent, dans la primitive Eglise, pour aussi authentiques que tous les autres écrits chrétiens. S. Jérôme l'assure, et cite des passages de ces lettres dans son catalogue. S. Augustin n'en doute pas dans sa cent cinquante-troisième lettre à Macédonius (1). Nous avons treize lettres de ces deux grands hommes, Paul et Sénèque, qu'on prétend avoir été liés d'une étroite amitié à la cour de Néron. La septième lettre de Séneque à Paul est très curieuse. Il lui dit que les juifs et les chrétiens sont souvent condamnés au supplice comme incendiaires de Rome. *Christiani et Judæi, tanquàm machinatores incendii, supplicio affici solent.* Il est vraisemblable, en effet, que les juifs et les chrétiens, qui se haïssaient avec fureur, s'accusèrent réciproquement d'avoir mis le feu à la ville; et que le mépris et l'horreur qu'on avait pour les juifs, dont on ne distinguait point les chrétiens, les livrèrent également les uns et les autres à la vengeance publique.

Nous sommes forcés d'avouer que le commerce épistolaire de Sénèque et de Paul est dans un latin

(1) Edit. des Bénéd. et dans la Cité de Dieu, liv. VI.

ridicule et barbare ; que les sujets de ces lettres paraissent aussi impertinens que le style ; qu'on les regarde aujourd'hui comme des actes de faussaires. Mais aussi comment ose-t-on contredire le témoignage de S. Jérôme et de S. Augustin ? Si ces monumens attestés par eux ne sont que de viles impostures, quelle sûreté aurons-nous pour les autres écrits plus respectables ? C'est la grande objection de plusieurs savans personnages. Si on nous a trompés indignement, disent-ils, sur les lettres de Paul et de Sénèque, sur les Constitutions apostoliques et sur les Actes de S. Pierre, pourquoi ne nous aura-t-on pas trompés de même sur les Actes des apôtres ? Le jugement de l'Église et la foi sont les réponses péremptoires à toutes ces recherches de la science, et à tous les raisonnemens de l'esprit.

On ne sait pas sur quel fondement Abdias, premier évêque de Babylone, dit, dans son histoire des apôtres, que S. Paul fit lapider S. Jacques le mineur par le peuple. Mais avant qu'il se fût converti, il se peut très facilement qu'il eût persécuté S. Jacques aussi bien que S. Etienne. Il était très violent ; il est dit dans les Actes des apôtres (1) qu'il respirait le sang et le carnage. Aussi Abdias a soin d'observer que « l'auteur de la sédition dans laquelle « S. Jacques fut si cruellement traité, était ce même « Paul que Dieu appela depuis au ministère de l'a- « postolat. (2)

---

(1) Chap. IX, v. 1.

(2) *Apostolica Historia, lib. VI, pag.* 595 *et* 596, *Fabric. codex.*

Ce livre attribué à l'évêque Abdias n'est point admis dans le Canon ; cependant Jules africain, qui l'a traduit en latin, le croit authentique. Dès que l'Eglise ne l'a pas reçu, il ne faut pas le recevoir. Bornons-nous à bénir la Providence, et à souhaiter que tous les persécuteurs soient changés en apôtres charitables et compatissans.

PÈRES, MÈRES, ENFANS.

Leurs devoirs.

On a beaucoup crié en France contre l'Encyclopédie, parcequ'elle avait été faite en France, et qu'elle lui fesait honneur ; on n'a point crié dans les autres pays ; au contraire, on s'est empressé de la contrefaire ou de la gâter, par la raison qu'il y avait à gagner quelque argent.

Pour nous qui ne travaillons point pour la gloire comme les encyclopédistes de Paris ; nous qui ne sommes point exposés comme eux à l'envie : nous dont la petite société est cachée dans la Hesse, dans le Virtemberg, dans la Suisse, chez les Grisons, au mont Krapac, et qui ne craignons point d'avoir à disputer contre le docteur de la comédie italienne ou contre un docteur de sorbonne ; nous qui ne vendons point nos feuilles à un libraire ; nous qui sommes des êtres libres, et qui ne mettons du noir sur du blanc qu'après avoir examiné, autant qu'il est en nous, si ce noir pourra être utile au genre hu-

main ; nous enfin qui aimons la vertu, nous exposerons hardiment notre pensée.

Honore ton père et ta mère, si tu veux vivre long-temps.

J'oserais dire : Honore ton père et ta mère, dusses-tu mourir demain.

Aime tendrement, sers avec joie la mère qui t'a porté dans son sein et qui t'a nourri de son lait, et qui a supporté tous les dégoûts de ta première enfance. Remplis ces mêmes devoirs envers ton père qui t'a élevé.

Siècles à venir, jugez un franc nommé Louis XIII, qui à l'âge de seize ans commença par faire murer la porte de l'appartement de sa mère, et l'envoya en exil sans en donner la moindre raison, mais seulement parceque son favori le voulait.

Mais, Monsieur, je suis obligé de vous confier que mon père est un ivrogne, qui me fit un jour par hasard, sans songer à moi, qui ne m'a donné aucune éducation que celle de me battre tous les jours quand il revenait ivre au logis. Ma mère était une coquette qui n'était occupée que de faire l'amour. Sans ma nourrice qui s'était prise d'amitié pour moi, et qui après la mort de son fils m'a reçu chez elle par charité, je serais mort de misère.

Eh bien, aime ta nourrice, salue ton père et ta mère quand tu les rencontreras. Il est dit dans la Vulgate : *Honora patrem tuum et matrem tuam*, et non pas *dilige*.

Fort bien, Monsieur, j'aimerai mon père et ma mère s'ils me font du bien ; Je les honorerai s'ils

me font du mal ; j'ai toujours pensé ainsi depuis que je pense, et vous me confirmez dans mes maximes.

Adieu, mon enfant, je vois que tu prospéreras, car tu as un grain de philosophie dans la tête.

Encore un mot, Monsieur ; si mon père s'appelait Abraham, et moi Isaac ; et si mon père me disait : Mon fils, tu es grand et fort, porte ces fagots au haut de cette montagne pour te servir de bûcher quand je t'aurai coupé la tête ; car c'est Dieu qui me l'a ordonné ce matin quand il m'est venu voir ; que me conseilleriez-vous de faire dans cette occasion chatouilleuse ?

Assez chatouilleuse en effet. Mais, toi, que ferais-tu ? car tu me parais une assez bonne tête.

Je vous avoue, Monsieur, que je lui demanderais son ordre par écrit, et cela par amitié pour lui. Je lui dirais : Mon père, vous êtes chez des étrangers qui ne permettent pas qu'on assassine son fils sans une permission expresse de dieu dûment légalisée et contrôlée. Voyez ce qui est arrivé à ce pauvre Calas dans la ville moitié française, moitié espagnole, de Toulouse. On l'a roué ; et le procureur-général Riquet a conclu à faire brûler madame Calas la mère, le tout sur le simple soupçon très mal conçu qu'ils avaient pendu leur fils Marc-Antoine Calas pour l'amour de Dieu. Je craindrais qu'il ne donnât ses conclusions contre vous et contre votre sœur, ou votre nièce madame Sara ma mère. Montrez-moi, encore un coup, une lettre de cachet pour me couper le cou, signée de la main de Dieu, et plus bas, Raphaël, ou Michel, ou Belzébuth, sans quoi, ser-

viteur ; je m'en vais chez Pharaon égyptiaque, ou chez le roi du désert de Gérar, qui ont été tous deux amoureux de ma mère, et qui certainement auront de la bonté pour moi. Coupez si vous voulez le cou de mon frère Ismaël, mais pour le mien je vous réponds que vous n'en viendrez pas à bout.

Comment ! c'est raisonner en vrai sage. Le dictionnaire encyclopédique ne dirait pas mieux. Tu iras loin, te dis-je, je t'admire de n'avoir pas dit la moindre injure à ton père Abraham, et de n'avoir point été tenté de le battre. Et dis moi, si tu étais ce Cram que son père Clotaire roi franc fit brûler dans une grange, ou don Carlos fils de ce renard Philippe II, ou bien ce pauvre Alexis fils de ce czar Pierre, moitié héros et moitié tigre ?

Ah ! Monsieur, ne me parlez plus de ces horreurs : vous me feriez détester la nature humaine.

PERSÉCUTION.

Ce n'est pas Dioclétien que j'appellerai persécuteur, car il fut dix-huit ans entiers le protecteur des chrétiens ; et si dans les derniers temps de son empire il ne les sauva pas des ressentimens de Galérius, il ne fut en cela qu'un prince séduit et entraîné par la cabale au-delà de son caractère, comme tant d'autres.

Je donnerai encore moins le nom de persécuteurs aux Trajans, aux Antonins, je croirais prononcer un blasphême.

Quel est le persécuteur ? c'est celui dont l'orgueil

blessé et le fanatisme en fureur irritent le prince ou les magistrats contre des hommes innocens, qui n'ont d'autre crime que de n'être pas de son avis. Impudent, tu adores un Dieu, tu prêches la vertu, et tu la pratiques; tu as servi les hommes, et tu les as consolés; tu as établi l'orpheline, tu as secouru le pauvre; tu as changé les déserts où quelques esclaves traînaient une vie misérable, en campagnes fertiles peuplées de familles heureuses : mais j'ai découvert que tu me méprises, et que tu n'as jamais lu mon livre de controverse : tu sais que je suis un fripon, que j'ai contrefait l'écriture de G***, que j'ai volé des ****; tu pourrais bien le dire, il faut que je te prévienne; j'irai donc chez le confesseur du premier ministre, ou chez le podestat. Je leur remontrerai, en penchant le cou et en tordant la bouche, que tu as une opinion erronée sur les cellules où furent renfermées les Septante; que tu parlas même il y a dix ans d'une manière peu respectueuse du chien de Tobie, lequel tu soutenais être un barbet, tandis que je prouvais que c'était un lévrier. Je te dénoncerai comme l'ennemi de Dieu et des hommes. Tel est le langage du persécuteur; et si ces paroles ne sortent pas précisément de sa bouche, elles sont gravées dans son cœur avec le burin du fanatisme trempé dans le fiel de l'envie.

C'est ainsi que le jésuite le Tellier osa persécuter le cardinal de Noailles, et que Jurieu persécuta Bayle.

Lorsqu'on commença à persécuter les protestans en France, ce ne fut ni François I, ni Henri II, ni

François II, qui épièrent ces infortunés, qui s'armèrent contre eux d'une fureur réfléchie, et qui les livrèrent aux flammes pour exercer sur eux leurs vengeances. François I était trop occupé avec la duchesse d'Etampes, Henri II avec sa vieille Diane, et François II était trop enfant. Par qui la persécution commença-t-elle? Par des prêtres jaloux qui armèrent les préjugés des magistrats et la politique des ministres.

Si les rois n'avaient pas été trompés; s'ils avaient prévu que la persécution produirait cinquante ans de guerres civiles, et que la moitié de la nation serait exterminée mutuellement par l'autre, ils auraient éteint dans leurs larmes les premiers bûchers qu'ils laissèrent allumer.

O Dieu de miséricorde, si quelque homme peut ressembler à cet être malfesant qu'on nous peint occupé sans cesse à détruire tes ouvrages, n'est-ce pas le persécuteur?

PHILOSOPHE.

SECTION I.

PHILOSOPHE, *amateur de la sagesse*, c'est-à-dire *de la vérité*. Tous les philosophes ont eu ce double caractère, il n'en est aucun dans l'antiquité qui n'ait donné des exemples de vertu aux hommes, et des leçons de vérités morales. Ils ont pu se tromper tous sur la physique; mais elle est si peu nécessaire à la conduite de la vie, que les philoso-

phes n'avaient pas besoin d'elle. Il a fallu des siècles pour connaître une partie des lois de la nature. Un jour suffit à un sage pour connaître les devoirs de l'homme.

Le philosophe n'est point enthousiaste, il ne s'érige point en prophète, il ne se dit point inspiré des dieux ; ainsi je ne mettrai au rang des philosophes, ni l'ancien Zoroastre, ni Hermès, ni l'ancien Orphée, ni aucun de ces législateurs dont se vantaient les nations de la Chaldée, de la Perse, de la Syrie, de l'Egypte et de la Grèce. Ceux qui se dirent enfans des dieux étaient les pères de l'imposture ; et s'ils se servirent du mensonge pour enseigner des vérités, ils étaient indignes de les enseigner ; ils n'étaient pas philosophes : ils étaient tout au plus de très prudens menteurs.

Par quelle fatalité, honteuse peut-être pour les peuples occidentaux, faut-il aller au bout de l'Orient pour trouver un sage simple, sans faste, sans imposture, qui enseignait aux hommes à vivre heureux six cents ans avant notre ère vulgaire, dans un temps où tout le Septentrion ignorait l'usage des lettres, et où les Grecs commençaient à peine à se distinguer par la sagesse ? Ce sage est Confucius, qui étant législateur ne voulut jamais tromper les hommes. Quelle plus belle règle de conduite a-t-on jamais donnée depuis lui dans la terre entière. « Réglez un Etat comme vous réglez « une famille ; on ne peut bien gouverner sa famille « qu'en lui donnant l'exemple.

« La vertu doit être commune au laboureur et au « monarque.

« Occupe-toi du soin de prévenir les crimes pour « diminuer le soin de les punir.

« Sous les bons roi Yao et Xu les Chinois furent « bons : sous les mauvais rois Kie et Chu ils furent « méchans.

« Fais à autrui comme à toi-même.

« Aime les hommes en général ; mais chéris les « gens de bien. Oublie les injures et jamais les bien- « faits.

« J'ai vu des hommes incapables de sciences, je « n'en ai jamais vu incapables de vertus. »

Avouons qu'il n'est point de législateur qui ait annoncé des vérités plus utiles au genre humain.

Une foule de philosophes grecs enseigna depuis une morale aussi pure. S'ils s'étaient bornés à leurs vains systèmes de physique, on ne prononcerait aujourd'hui leur nom que pour se moquer d'eux. Si on les respecte encore, c'est qu'ils furent justes, et qu'ils apprirent aux hommes à l'être.

On ne peut lire certains endroits de Platon, et surtout l'admirable exorde des lois de Zaleucus, sans éprouver dans son cœur l'amour des actions honnêtes et généreuses. Les Romains ont leur Cicéron, qui seul vaut peut-être tous les philosophes de la Gréce. Après lui viennent les hommes encore plus respectables, mais qu'on désespère presque d'imiter ; c'est Epictète dans l'esclavage, ce sont les Antonins et les Juliens sur le trône.

Quel est le citoyen parmi nous qui se priverait, comme Julien, Antonin et Marc-Aurèle, de toutes les délicatesses de notre vie molle et efféminée, qui dormirait comme eux sur la dure, qui voudrait

s'imposer leur frugalité, qui marcherait comme eux à pied et tête nue à la tête des armées, exposé tantôt à l'ardeur du soleil, tantôt aux frimas, qui commanderait comme eux à toutes ses passions? Il y a parmi nous des dévots; mais où sont les sages? où sont les ames inébranlables, justes et tolérantes?

Il y a eu des philosophes de cabinet en France; et tous, excepté Montagne, ont été persécutés. C'est, ce me semble, le dernier degré de la malignité de notre nature, de vouloir opprimer ces mêmes philosophes qui la veulent corriger.

Je conçois bien que des fanatiques d'une secte égorgent les enthousiastes d'une autre secte, que les franciscains haïssent les dominicains, et qu'un mauvais artiste cabale pour perdre celui qui le surpasse; mais que le sage Charron ait été menacé de perdre la vie, que le savant et généreux Ramus ait été assassiné, que Descartes ait été obligé de fuir en Hollande pour se soustraire à la rage des ignorans, que Gassendi ait été forcé plusieurs fois de se retirer à Digne, loin des calomnies de Paris; c'est là l'opprobre éternel d'une nation.

Un des philosophes les plus persécutés fut l'immortel Bayle, l'honneur de la nature humaine. On me dira que le nom de Jurieu son calomniateur et son persécuteur est devenu exécrable; je l'avoue; celui du jésuite le Tellier l'est devenu aussi; mais de grands hommes qu'il opprimait en ont-ils moins fini leurs jours dans l'exil et dans la disette?

Un des prétextes dont on se servit pour accabler Bayle et pour le réduire à la pauvreté, fut son article de David dans son utile dictionnaire. On lui repro-

chait de n'avoir point donné de louanges à des actions qui en elles-mêmes sont injustes, sanguinaires, atroces, ou contraires à la bonne foi, ou qui font rougir la pudeur.

Bayle, à la vérité, ne loua point David pour avoir ramassé, selon les livres hébreux, six cents vagabonds perdus de dettes et de crimes; pour avoir pillé ses compatriotes à la tête de ces bandits; pour être venu dans le dessein d'égorger Nabal et toute sa famille, parcequ'il n'avait pas voulu payer les contributions; pour avoir été vendre ses services au roi Achis, ennemi de sa nation; pour avoir trahi ce roi Achis, son bienfaiteur; pour avoir saccagé les villages alliés de ce roi Achis; pour avoir massacré dans ces villages jusqu'aux enfans à la mamelle, de peur qu'il ne se trouvât un jour une personne qui pût faire connaître ses déprédations, comme si un enfant à la mamelle aurait pu révéler son crime; pour avoir fait périr tous les habitans de quelques autres villages sous des scies, sous des herses de fer, sous des cognées de fer, et dans des fours à briques; pour avoir ravi le trône à Isboseth fils de Saül, par une perfidie; pour avoir dépouillé et fait périr Miphiboseth, petit-fils de Saül et fils de son ami, de son protecteur Jonathas; pour avoir livré aux Gabaonites deux autres enfans de Saül, et cinq de ses petits enfans, qui moururent à la potence.

Je ne parle pas de la prodigieuse incontinence de David, de ses concubines, de son adultère avec Bethzabée, et du meurtre d'Urie.

Quoi donc, les ennemis de Bayle auraient-ils voulu que Bayle eût fait l'éloge de toutes ces cruau-

tés et de tous ces crimes? faudrait-il qu'il eût dit : « Princes de la terre, imitez l'homme selon le cœur « de Dieu ; massacrez sans pitié les alliés de votre « bienfaiteur ; égorgez ou faites égorger toute la fa- « mille de votre roi ; couchez avec toutes les femmes « en fesant répandre le sang des hommes ; et vous « serez un modèle de vertu quand on dira que vous « avez fait des psaumes. »

Bayle n'avait-il pas grande raison de dire que si David fut selon le cœur de Dieu, ce fut par sa pénitence, et non par ses forfaits? Bayle ne rendait-il pas service au genre humain, en disant que Dieu, qui a sans doute dicté toute l'histoire juive, n'a pas canonisé tous les crimes rapportés dans cette histoire?

Cependant Bayle fut persécuté, et par qui? par des hommes persécutés ailleurs, par des fugitifs qu'on aurait livrés aux flammes dans leur patrie ; et ces fugitifs étaient combattus par d'autres fugitifs appelés jansénistes, chassés de leur pays par les jésuites, qui ont enfin été chassés à leur tour.

Ainsi tous les persécuteurs se sont déclaré une guerre mortelle, tandis que le philosophe opprimé par eux tous s'est contenté de les plaindre.

On ne sait pas assez que Fontenelle, en 1713, fut sur le point de perdre ses pensions, sa place et sa liberté, pour avoir rédigé en France, vingt ans auparavant, le Traité des oracles du savant Van-Dale, dont il avait retranché avec précaution tout ce qui pouvait alarmer le fanatisme. Un jésuite avait écrit contre Fontenelle, il n'avait pas daigné répondre ; et c'en fut assez pour que le jésuite le Tellier, con-

fesseur de Louis XIV, accusât aupres du roi Fontenelle d'athéisme.

Sans M. d'Argenson, il arrivait que le digne fils d'un faussaire, procureur de Vire, et reconnu faussaire lui-même, proscrivait la vieillesse du neveu de Corneille.

Il est si aisé de séduire son pénitent, que nous devons bénir Dieu que ce le Tellier n'ait pas fait plus de mal. Il y a deux gîtes dans le monde où l'on ne peut tenir contre la séduction et la calomnie; ce sont le lit et le confessionnal.

Nous avons toujours vu les philosophes persécutés par des fanatiques. Mais est-il possible que les gens de lettres s'en mêlent aussi, et qu'eux-mêmes ils aiguisent souvent contre leurs frères les armes dont on les perce tous l'un après l'autre?

Malheureux gens de lettres, est-ce à vous d'être délateurs? Voyez si jamais chez les Romains il y eut des Garasses, des Chaumeix, des Hayer, qui accusassent les Lucrèce, les Possidonius, les Varron et les Pline.

Etre hypocrite, quelle bassesse! mais être hypocrite et méchant, quelle horreur! Il n'y eut jamais d'hypocrites dans l'ancienne Rome, qui nous comptait pour une petite partie de ses sujets. Il y avait des fourbes, je l'avoue, mais non des hypocrites de religion, qui sont l'espèce la plus lâche et la plus cruelle de toutes. Pourquoi n'en voit-on point en Angleterre, et d'où vient y en a-t-il encore en France? Philosophes, il vous sera aisé de résoudre ce problème?

SECTION II.

Ce beau nom a été tantôt honoré, tantôt flétri comme celui de poëte, de mathématicien, de moine, de prêtre, et de tout ce qui dépend de l'opinion.

Domitien chassa les philosophes; Lucien se moqua d'eux. Mais quels philosophes, quels mathématiciens furent exilés par ce monstre de Domitien? Ce furent des joueurs de gobelets, des tireurs d'horoscopes, des diseurs de bonne aventure, de misérables juifs qui composaient des philtres amoureux et des talismans; des gens de cette espèce qui avaient un pouvoir spécial sur les esprits malins, qui les évoquaient, qui les fesaient entrer dans le corps des filles avec des paroles ou avec des signes, et qui les en délogeaient par d'autres signes et d'autres paroles.

Quels étaient les philosophes que Lucien livrait à la risée publique? C'était la lie du genre humain. C'étaient des gueux incapables d'une profession utile, des gens ressemblans parfaitement au Pauvre diable dont on nous a fait une description aussi vraie que comique; qui ne savent s'ils porteront la livrée ou s'ils feront l'almanach de l'année merveilleuse (1); s'ils travailleront à un journal ou aux grands chemins; s'ils se feront soldats ou prêtres, et qui en attendant vont dans les cafés dire leur avis sur la pièce nouvelle, sur Dieu, sur l'être en géné-

(1) Opuscule d'un abbé d'Etrée du village d'Etrée.

ral, et sur les modes de l'être ; puis vous empruntent de l'argent, et vont faire un libelle contre vous avec l'avocat Marchand, ou le nommé Chaudon, ou le nommé Bonneval (1).

Ce n'est pas d'une pareille école que sortirent les Cicéron, les Atticus, les Epictète, Trajan, Adrien, Antonin Pie, Marc-Aurèle, Julien.

Ce n'est pas là que s'est formé ce roi de Prusse qui a composé autant de livres philosophiques qu'il a gagné de batailles, et qui a terrassé autant de préjugés que d'ennemis.

Une impératrice victorieuse qui fait trembler les Ottomans, et qui gouverne avec tant de gloire un empire plus vaste que l'empire romain, n'a été une grande législatrice que parcequ'elle a été philosophe. Tous les princes du Nord le sont ; et le Nord fait honte au Midi. Si les confédérés de Pologne avaient un peu de philosophie, ils ne mettraient pas leur patrie, leurs terres, leurs maisons au pillage ; ils n'ensanglanteraient pas leur pays, ils ne se rendraient pas les plus malheureux des hommes ; ils écouteraient la voix de leur roi philosophe qui leur a donné de si vains exemples et de si vaines leçons de modération et de prudence.

Le grand Julien était philosophe quand il écrivait à ses ministres et à ses pontifes, ces belles lettres remplies de clémence et de sagesse, que tous les véritables gens de bien admirent encore aujourd'hui en condamnant ses erreurs.

---

(1) L'avocat Marchand, auteur du Testament politique d'un académicien, libelle odieux.

Constantin n'était pas philosophe quand il assassinait ses proches, son fils et sa femme, et que, dégouttant du sang de sa famille, il jurait que Dieu lui avait envoyé le *labarum* dans les nuées.

C'est un terrible saut d'aller de Constantin à Charles IX et à Henri III, rois d'une des cinquante grandes provinces de l'empire romain. Mais si ces rois avaient été philosophes, l'un n'aurait pas été coupable de la Saint-Barthélemi, l'autre n'aurait pas fait des processions scandaleuses avec ses gitons, ne se serait pas réduit à la nécessité d'assassiner le duc de Guise et le cardinal son frère, et n'aurait pas été assassiné lui-même par un jeune jacobin pour l'amour de Dieu et de la sainte Eglise.

Si Louis le Juste, treizieme du nom, avait été philosophe, il n'aurait pas laissé traîner à l'échafaud le vertueux de Thou et l'innocent maréchal de Marillac; il n'aurait pas laissé mourir de faim sa mère à Cologne; son règne n'aurait pas été une suite continuelle de discordes et de calamités intestines.

Comparez à tant de princes ignorans, superstitieux, cruels, gouvernés par leurs propres passions ou par celles de leurs ministres, un homme tel que Montagne, ou Charron, ou le chancelier de l'Hospital, ou l'historien de Thou, ou la Mothe le Vayer, un Locke, un Shaftesbury, un Sidney, un Herbert; et voyez si vous aimeriez mieux être gouvernés par ces rois ou par ces sages.

Quand je parle des philosophes, ce n'est pas des polissons qui veulent être les singes des Diogènes, mais de ceux qui imitent Platon et Cicéron.

Voluptueux courtisans, et vous petits hommes revêtus d'un petit emploi qui vous donne une petite autorité dans un petit pays, vous criez contre la philosophie; allez, vous êtes des Nomentanus qui vous déchaînez contre Horace, et des Cotins qui voulez qu'on méprise Boileau.

SECTION III.

L'empesé luthérien, le sauvage calviniste, l'orgueilleux anglican, le fanatique janséniste, le jésuite qui croit toujours régenter, même dans l'exil et sous la potence, le sorboniste qui pense être père d'un concile, et quelques sottes que tous ces gens-là dirigent, se déchaînent tous contre le philosophe. Ce sont des chiens de différente espèce qui hurlent tous à leur manière contre un beau cheval qui paît dans une verte prairie, et qui ne leur dispute aucune des charognes dont ils se nourrissent, et pour lesquelles ils se battent entre eux.

Ils font tous les jours imprimer des fatras de théologie philosophique, des dictionnaires philosopho-théologiques; et leurs vieux argumens traînés dans les rues, ils les appellent *démonstrations*; et leurs sottises rebattues, ils les nomment *lemmes* et *corollaires*, comme les faux-monnayeurs appliquent une feuille d'argent sur un écu de plomb.

Ils se sentent méprisés par tous les hommes qui pensent, et se voient réduits à tromper quelques vieilles imbécilles. Cet état est plus humiliant que d'avoir été chassés de France, d'Espagne et de Naples. On digère tout, hors le mépris. On dit que

quand le diable fut vaincu par Raphaël (comme il est prouvé), cet esprit-corps si superbe se consola très aisément, parcequ'il savait que les armes sont journalières. Mais quand il sut que Raphaël se moquait de lui, il jura de ne lui pardonner jamais. Ainsi les jésuites ne pardonnèrent jamais à Pascal ; ainsi Jurieu calomnia Bayle jusqu'au tombeau ; ainsi tous les tartuffes se déchaînèrent contre Molière jusqu'à sa mort.

Dans leur rage ils prodiguent les impostures, comme dans leur ineptie ils débitent leurs argumens.

Un des plus roides calomniateurs, comme un des plus pauvres argumentans que nous ayons, est un ex-jésuite nommé Paulian, qui a fait imprimer de la théologo-philosopho-rapsodie en la ville d'Avignon jadis papale, et peut-être un jour papale(1). Cet homme accuse les auteurs de l'Encyclopédie d'avoir dit :

« Que l'homme n'étant par sa naissance sensible « qu'aux plaisirs des sens, ces plaisirs par consé- « quent sont l'unique objet de ses desirs.

« Qu'il n'y a en soi ni vice ni vertu, ni bien ni « mal moral, ni juste ni injuste.

« Que les plaisirs des sens produisent toutes les « vertus.

« Que pour être heureux il faut étouffer les re- « mords, etc. »

---

(1) Cet article a été imprimé dans le temps où le roi de France était en possession de la ville d'Avignon. Voyez AVIGNON.

En quels endroits de l'Encyclopédie, dont on a commencé cinq éditions nouvelles, a-t-il donc vu ces horribles turpitudes? il fallait citer. As-tu porté l'insolence de ton orgueil et la démence de ton caractère jusqu'à penser qu'on t'en croirait sur ta parole? Ces sottises peuvent se trouver chez tes casuistes, ou dans le Portier des chartreux. Mais certes elles ne se trouvent pas dans les articles de l'Encyclopédie faits par M. Diderot, par M. d'Alembert, par M. le chevalier de Jaucourt, par M. de Voltaire. Tu ne les a vues ni dans les articles de M. le comte de Tressan, ni dans ceux de MM. Blondel, Boucher-d'Argis, Marmontel, Venel, Tronchin, d'Aubenton, d'Argenville, et de tant d'autres qui se sont dévoués généreusement à enrichir le Dictionnaire encyclopédique, et qui ont rendu un service éternel à l'Europe. Nul d'eux n'est assurément coupable des horreurs dont tu les accuses. Il n'y avait que toi et le vinaigrier Abraham Chaumeix le convulsionnaire crucifié, qui fussent capables d'une si infâme calomnie.

Tu mêles l'erreur et la vérité, parceque tu ne sais les distinguer; tu veux faire regarder comme impie cette maxime adoptée par tous les publicistes: « Que tout homme est libre de se choisir une patrie. »

Quoi! vil prédicateur de l'esclavage, il n'était pas permis à la reine Christine de voyager en France, et de vivre à Rome? Casimir et Stanislas ne pouvaient finir leurs jours parmi nous? il fallait qu'ils mourussent en Pologne, parcequ'ils étaient polonais? Goldoni, Vanlo, Cassini, ont offensé Dieu en s'établissant à Paris? Tous les Irlandais

qui ont fait quelque fortune en France ont commis en cela un péché mortel?

Et tu as la bêtise d'imprimer une telle extravagance, et Riballier celle de t'approuver; et tu mets dans la même classe Bayle, Montesquieu et le fou de la Métrie? et tu as senti que notre nation est assez douce, assez indulgente pour ne t'abandonner qu'au mépris?

Quoi! tu oses calomnier ta patrie (si un jésuite en a une?) tu oses dire « qu'on n'entend en France « que des philosophes attribuer au hasard l'union « et la désunion des atomes qui composent l'ame de « l'homme? » *Mentiris impudentissimè*; je te défie de produire un seul livre fait depuis trente ans où l'on attribue quelque chose au hasard, qui n'est qu'un mot vide de sens.

Tu oses accuser le sage Locke d'avoir dit « qu'il « se peut que l'ame soit un esprit, mais qu'il n'est « pas sûr qu'elle le soit, et que nous ne pouvons « pas décider ce qu'elle peut et ne peut pas acqué- « rir? »

Mentiris impudentissimè. Locke, le respectable Locke dit expressément dans sa réponse au chicaneur Stilingfleet : « Je suis fortement persuadé « qu'encore qu'on ne puisse pas montrer (par la « seule raison) que l'ame est immatérielle, cela ne « diminue nullement l'évidence de son immorta- « lité, parceque la fidélité de Dieu est une démon- « stration de la vérité de tout ce qu'il a révélé (1), « et le manque d'une autre démonstration ne rend « pas douteux ce qui est déja démontré. »

(1) Traduction de Coste.

Voyez d'ailleurs à l'article *Ame*, comme Locke s'exprime sur les bornes de nos connaissances, et sur l'immensité du pouvoir de l'Etre suprême.

Le grand philosophe lord Bolingbroke déclare que l'opinion contraire à celle de Locke est un blasphème.

Tous les pères des trois premiers siècles de l'Eglise regardaient l'ame comme une matière légère, et ne la croyaient pas moins immortelle. Et nous avons aujourd'hui des cuistres de collège qui appellent athées ceux qui pensent avec les pères de l'Eglise que Dieu peut donner, conserver l'immortalité à l'ame, de quelque substance qu'elle puisse être!

Tu pousses ton audace jusqu'à trouver de l'athéisme dans ces paroles : « Qui fait le mouvement « dans la nature ? c'est Dieu. Qui fait végéter toutes « les plantes ? c'est Dieu. Qui fait le mouvement « dans les animaux ? c'est Dieu. Qui fait la pensée « dans l'homme ? c'est Dieu. »

On ne peut pas dire ici *mentiris impudentissimè*, tu mens impudemment ; mais on doit dire : tu blasphêmes la vérité impudemment.

Finissons par remarquer que le héros de l'ex-jésuite Paulian est l'ex-jésuite Patouillet, auteur d'un mandement d'évêque, dans lequel tous les parlemens du royaume sont insultés. Ce mandement fut brûlé par la main du bourreau. Il ne restait plus à cet ex-jésuite Paulian qu'à traiter l'ex-jésuite Nonotte de père de l'Eglise, et à canoniser le jésuite Malagrida, le jésuite Guignard, le jésuite Garnet, le jésuite Oldécorn, et tous les jésuites à

qui Dieu a fait la grace d'être pendus ou écartelés : c'étaient tous de grands métaphysiciens, de grands philosopho-théologiens.

SECTION IV.

Les gens non-pensans demandent souvent aux gens pensans à quoi a servi la philosophie. Les gens pensans leur répondront : A détruire en Angleterre la rage religieuse qui fit périr le roi Charles I sur un échafaud ; à mettre en Suède un archevêque dans l'impuissance de faire couler le sang de la noblesse, une bulle du pape à la main ; à maintenir dans l'Allemagne la paix de la religion, en rendant toutes les disputes théologiques ridicules ; à éteindre enfin dans l'Espagne les abominables bûchers de l'inquisition.

Velches, malheureux Velches, elle empêche que des temps orageux ne produisent une seconde fronde et un second Damiens.

Prêtres de Rome, elle vous force à supprimer votre bulle *In cœna Domini*, ce monument d'impudence et de folie.

Peuples, elle adoucit vos mœurs. Rois, elle vous instruit.

SECTION V.

Le philosophe est l'amateur de la sagesse et de la vérité. Etre sage, c'est éviter les fous et les méchans. Le philosophe ne doit donc vivre qu'avec des philosophes.

Je suppose qu'il y ait quelques sages parmi les

Juifs; si l'un de ces sages mange avec quelques rabbins, s'il se fait servir un plat d'anguilles ou de lièvre, s'il ne peut s'empêcher de rire de quelques discours superstitieux de ses convives, le voilà perdu dans la synagogue. Il en faut dire autant d'un musulman, d'un guèbre, d'un banian.

Je sais qu'on prétend que le sage ne doit jamais laisser entrevoir aux profanes ses opinions, qu'il doit être fou avec les fous, imbécille avec les imbécilles; mais on n'a pas encore osé dire qu'il doit être fripon avec les fripons. Or, si on exige que le sage soit toujours de l'avis de ceux qui trompent les hommes, n'est-ce pas demander évidemment que le sage ne soit pas un homme de bien? Exigera-t-on d'un médecin qu'il soit toujours de l'avis des charlatans?

Le sage est un médecin des ames; il doit donner ses remèdes à ceux qui lui en demandent, et fuir la société des charlatans qui le persécuteront infailliblement. Si donc un fou de l'Asie mineure, ou un fou de l'Inde, dit au sage: Mon ami, tu as bien la mine de ne pas croire à la jument Borac ou aux métamorphoses de Visnou; je te dénoncerai, je t'empêcherai d'être bostangi, je te décrierai, je te persécuterai; le sage doit le plaindre et se taire.

Si des ignorans nés avec un bon esprit, et voulant sincèrement s'instruire, interrogent le sage et lui disent, dois-je croire qu'il y a cinq cents lieues de la lune à Vénus, autant de Mercure à Vénus, et de Mercure au soleil, comme l'assurent tous les premiers pères musulmans, malgré tous les astronomes? Le sage doit leur répondre que les pères peuvent se

tromper. Le sage doit en tout temps les avertir que cent dogmes ne valent pas une bonne action, et qu'il vaut mieux secourir un infortuné que de connaître à fond l'abolissant et l'aboli.

Quand un manant voit un serpent prêt à l'assaillir, il doit le tuer. Quand un sage voit un superstitieux et un fanatique, que fera-t-il ? il les empêchera de le mordre.

PHILOSOPHIE.

SECTION I.

Ecrivez *filosofie* ou *philosophie*, comme il vous plaira ; mais convenez que dès qu'elle paraît, elle est persécutée. Les chiens, à qui vous présentez un aliment pour lequel ils n'ont pas de goût, vous mordent.

Vous direz que je répète ; mais il faut remettre cent fois devant les yeux du genre humain que la sacrée congrégation condamna Galilée, et que les cuistres qui déclarèrent excommuniés tous les bons citoyens qui se soumettraient au grand Henri IV, furent les mêmes qui condamnèrent les seules vérités qu'on pouvait trouver dans les ouvrages de Descartes.

Tous les barbets de la fange théologique, aboyant les uns contre les autres, aboyèrent tous contre de Thou, contre la Mothe le Vayer, contre Bayle. Que de sottises ont été écrites par de petits écoliers velches contre le sage Locke !

Ces Velches disent que César, Cicéron, Sénèque,

Pline, Marc-Aurèle, pouvaient être philosophes, mais que cela n'est pas permis chez les Velches. On leur répond que cela est très permis et très utile chez les Français; que rien n'a fait plus de bien aux Anglais, et qu'il est temps d'exterminer la barbarie.

Vous me répliquez qu'on n'en viendra pas à bout. Non, chez le peuple et chez les imbécilles, mais chez tous les honnêtes gens votre affaire est faite.

SECTION II.

Un des grands malheurs, comme un des grands ridicules du genre humain, c'est que dans tous les pays qu'on appelle policés, excepté peut-être à la Chine, les prêtres se chargèrent de ce qui n'appartenait qu'aux philosophes. Ces prêtres se mêlèrent de régler l'année : c'était, disaient-ils, leurs droits; car il était nécessaire que les peuples connussent leurs jours de fêtes. Ainsi les prêtres chaldéens, égyptiens, grecs, romains, se crurent mathématiciens et astronomes : mais quelle mathématique et quelle astronomie ! ils étaient trop occupés de leurs sacrifices, de leurs oracles, de leurs divinations, de leurs augures, pour étudier sérieusement. Quiconque s'est fait un métier de la charlatanerie ne peut avoir l'esprit juste et éclairé. Ils furent astrologues et jamais astronomes. (1)

Les prêtres grecs eux-mêmes ne firent d'abord l'année que de trois cent soixante jours. Il fallut que

(1) Voyez ASTROLOGIE.

des géomètres leur apprissent qu'ils s'étaient trompés de cinq jours et plus. Ils réformèrent donc leur année. D'autres géomètres leur montrèrent encore qu'ils s'étaient trompés de six heures. Iphitus les obligea de changer leur almanach grec. Ils ajoutèrent un jour de quatre ans en quatre ans à leur année fautive; et Iphitus célébra ce changement par l'institution des olympiades.

On fut enfin obligé de recourir au philosophe Méthon, qui, en combinant l'année de la lune avec celle du soleil, composa son cycle de dix-neuf années, au bout desquelles le soleil et la lune revenaient au même point, à une heure et demie près. Ce cycle fut gravé en or dans la place publique d'Athènes; et c'est ce fameux *nombre d'or* dont on se sert encore aujourd'hui avec les corrections nécessaires.

On sait assez quelle confusion ridicule les prêtres romains avaient introduite dans le comput de l'année.

Leurs bévues avaient été si grandes que leurs fêtes de l'été arrivaient en hiver. César, l'universel César, fut obligé de faire venir d'Alexandrie le philosophe Sosigène pour réparer les énormes fautes des pontifes.

Lorsqu'il fut encore nécessaire de réformer le calendrier de Jules-César, sous le pontificat de Grégoire XIII, à qui s'adressa-t-on ? fut-ce à quelque inquisiteur ? Ce fut à un philosophe, à un médecin nommé Lilio.

Que l'on donne le livre de la connaissance des temps à faire au professeur Cogé, recteur de l'uni-

versité, il ne saura pas seulement de quoi il est question. Il faudra bien en revenir à M. de la Lande de l'académie des sciences, chargé de ce très pénible travail trop mal récompensé.

Le rhéteur Cogé a donc fait une étrange bévue, quand il a proposé pour le prix de l'université ce sujet si singulièrement énoncé : *Non magis Deo quàm regibus infensa est ista quæ vocatur hodiè philosophia.* « Cette, qu'on nomme aujourd'hui philosophie, « n'est pas plus ennemie de Dieu que des rois. » Il voulait dire *moins* ennemie. Il a pris *magis* pour *minus*. Et le pauvre homme devait savoir que nos académies ne sont ennemies du roi ni de Dieu. (1)

SECTION III.

Si la philosophie a fait tant d'honneur à la France dans l'Encyclopédie, il faut avouer aussi que l'ignorance et l'envie, qui ont osé condamner cet ouvrage, auraient couvert la France d'opprobre, si douze ou quinze convulsionnaires, qui formèrent une cabale, pouvaient être regardés comme les organes de la France, eux qui n'étaient en effet que les ministres du fanatisme et de la sédition, eux qui ont forcé le roi à casser le corps qu'ils avaient séduit. Leurs manœuvres ne furent pas si violentes que du temps de la fronde, mais ne furent pas moins ridicules. Leur fanatique crédulité pour les convulsions et pour les

(1) Voyez le discours de M. l'avocat Belleguier sur ce sujet; il est assez curieux. Philosophie, tome II. édition de Khell.

misérables prestiges de S. Médard était si forte ; qu'ils obligèrent un magistrat, d'ailleurs sage et respectable, de dire en plein parlement « que les mi-« racles de l'Eglise catholique subsistaient tou-« jours. » On ne peut entendre par ces miracles que ceux des convulsions. Assurément il ne s'en fait pas d'autres, à moins qu'on ne croye aux petits enfans ressuscités par S. Ovide. Le temps des miracles est passé ; l'Eglise triomphante n'en a plus besoin. De bonne foi, y avait-il un seul des persécuteurs de l'Encyclopédie qui entendît un mot des articles d'astronomie, de dynamique, de géométrie, de métaphysique, de botanique, de médecine, d'anatomie, dont ce livre devenu si nécessaire est chargé à chaque tome (1). Quelle foule d'imputations absurdes et de calomnies grossières n'accumula-t-on pas contre ce trésor de toutes les sciences ! Il suffirait de les réimprimer à la suite de l'Encyclopédie pour éterniser leur honte. Voilà ce que c'est que d'avoir voulu juger un ouvrage qu'on n'était pas même en état d'é-

---

(1) On sait bien que tout n'est pas égal dans cet ouvrage immense, et qu'il n'est pas possible que tout le soit. Les articles des Cahusac et d'autres semblables intrus, ne peuvent égaler ceux des Diderot, des d'Alembert, des Jaucourt, des Boucher-d'Argis, des Venel, des du Marsais, et de tant d'autres vrais philosophes : mais, à tout prendre, l'ouvrage est un service éternel rendu au genre humain ; la preuve en est qu'on le réimprime partout. On ne fait pas le même honneur à ses détracteurs. Ont-ils existé? on ne le sait que par la mention que nous fesons d'eux.

tudier. Les lâches ! Ils ont crié que la philosophie ruinait la catholicité. Quoi donc? sur vingt millions d'hommes s'en est-il trouvé un seul qui ait vexé le moindre habitué de paroisse? un seul a-t-il jamais manqué de respect dans les églises? un seul a-t-il proféré publiquement contre nos cérémonies une seule parole qui approchât de la virulence avec laquelle on s'exprimait alors contre l'autorité royale?

Répétons que jamais la philosophie n'a fait de mal à l'État, et que le fanatisme, joint à l'esprit de corps, lui en a fait beaucoup dans tous les temps.

SECTION IV.

Précis de la philosophie ancienne.

J'ai consumé environ quarante années de mon pélerinage dans deux ou trois coins de ce monde, à chercher cette pierre philosophale qu'on nomme la *vérité*. J'ai consulté tous les adeptes de l'antiquité, Epicure et Augustin, Platon et Mallebranche, et je suis demeuré dans ma pauvreté. Peut-être dans tous ces creusets des philosophes y a-t-il une ou deux onces d'or, mais tout le reste est tête-morte, fange insipide, dont rien ne peut naître.

Il me semble que les Grecs nos maîtres écrivaient bien plus pour montrer leur esprit qu'ils ne se servaient de leur esprit pour s'instruire. Je ne vois pas un seul auteur de l'antiquité qui ait un système suivi, méthodique, clair, marchant de conséquence en conséquence.

Quand j'ai voulu rapprocher et combiner les sys-

tèmes de Platon, du précepteur d'Alexandre, de Pythagore et des Orientaux, voici à-peu-près ce que j'en ai pu tirer.

Le hasard est un mot vide de sens; rien ne peut exister sans cause. Le monde est arrangé suivant des lois mathématiques, donc il est arrangé par une intelligence.

Ce n'est pas un être intelligent tel que je le suis, qui a présidé à la formation de ce monde, car je ne puis former un ciron; donc ce monde est l'ouvrage d'une intelligence prodigieusement supérieure.

Cet être qui possède l'intelligence et la puissance dans un si haut degré, existe-t-il nécessairement? Il le faut bien: car il faut ou qu'il ait reçu l'être par un autre, ou qu'il soit par sa propre nature. S'il a reçu l'être par un autre, ce qui est très difficile à concevoir, il faut donc que je recoure à cet autre, et cet autre sera le premier moteur. De quelque côté que je me tourne, il faut donc que j'admette un premier moteur puissant et intelligent, qui est tel nécessairement par sa propre nature.

Ce premier moteur a-t-il produit les choses de rien? cela ne se conçoit pas; créer de rien, c'est changer le néant en quelque chose. Je ne dois point admettre une telle production, à moins que je ne trouve des raisons invincibles qui me forcent d'admettre ce que mon esprit ne peut jamais comprendre.

Tout ce qui existe paraît exister nécessairement, puisqu'il existe. Car s'il y a aujourd'hui une raison de l'existence des choses, il y en a eu une hier, il y

en a eu une dans tous les temps ; et cette cause doit toujours avoir eu son effet, sans quoi elle aurait été pendant l'éternité une cause inutile.

Mais comment les choses auront-elles toujours existé, étant visiblement sous la main du premier moteur? Il faut donc que cette puissance ait toujours agi ; de même, à peu-près, qu'il n'y a point de soleil sans lumière, de même qu'il n'y a point de mouvement sans un être qui passe d'un point de l'espace dans un autre point.

Il y a donc un être puissant et intelligent qui a toujours agi, et si cet être n'avoit point agi, à quoi lui aurait servi son existence ?

Toutes les choses sont donc des émanations éternelles de ce premier moteur.

Mais comment imaginer que de la pierre et de la fange soient des émanations de l'Etre éternel, intelligent et puissant ?

Il faut de deux choses l'une, ou que la matière de cette pierre et cette fange existent nécessairement par elles-mêmes, ou qu'elles existent nécessairement par ce premier moteur ; il n'y a pas de milieu.

Ainsi donc il n'y a que deux partis à prendre, ou d'admettre la matière éternelle par elle-même, ou la matière sortant éternellement de l'Etre puissant, intelligent, éternel.

Mais, ou subsistante par sa propre nature, ou émanée de l'Etre producteur, elle existe de toute éternité, puisqu'elle existe, et qu'il n'y a aucune raison pour laquelle elle n'aurait pas existé auparavant.

Si la matière est éternellement nécessaire, il est

donc impossible, il est donc contradictoire qu'elle ne soit pas : mais quel homme peut assurer qu'il est impossible, qu'il est contradictoire que ce caillou et cette mouche n'aient pas l'existence ? On est pourtant forcé de dévorer cette difficulté qui étonne plus l'imagination qu'elle ne contredit les principes du raisonnement.

En effet, dès que vous avez conçu que tout est émané de l'Etre suprême et intelligent, que rien n'en est émané sans raison, que cet être existant toujours a dû toujours agir, que par conséquent toutes les choses ont dû éternellement sortir du sein de son existence, vous ne devez pas être plus rebuté de croire la matière dont sont formés ce caillou et cette mouche une production éternelle, que vous n'êtes rebuté de concevoir la lumiere comme une émanation éternelle de l'Etre tout-puissant.

Puisque je suis un être étendu et pensant, mon étendue et ma pensée sont donc des productions nécessaires de cet Etre. Il m'est évident que je ne puis me donner ni l'étendue ni la pensée. J'ai donc reçu l'une et l'autre de cet Etre nécessaire.

Peut-il m'avoir donné ce qu'il n'a pas ? J'ai l'intelligence et je suis dans l'espace ; donc il est intelligent, et il est dans l'espace.

Dire que cet Etre éternel, ce Dieu tout-puissant, a de tout temps rempli nécessairement l'univers de ses productions, ce n'est pas lui ôter sa liberté ; au contraire, car la liberté n'est que le pouvoir d'agir. Dieu a toujours pleinement agi, donc Dieu a toujours usé de la plénitude de sa liberté.

La liberté qu'on nomme d'*indifférence*, est un mot

sans idée, une absurdité; car ce serait se déterminer sans raison, ce serait un effet sans cause. Donc Dieu ne peut avoir cette liberté prétendue, qui est une contradiction dans les termes. Il a donc toujours agi par cette même nécessité qui fait son existence.

Il est donc impossible que le monde soit sans Dieu, il est impossible que Dieu soit sans le monde.

Ce monde est rempli d'êtres qui se succèdent; donc Dieu a toujours produit des êtres qui se sont succédés.

Ces assertions préliminaires sont la base de l'ancienne philosophie orientale et de celle des Grecs. Il faut excepter Démocrite et Epicure, dont la philosophie corpusculaire a combattu ces dogmes. Mais remarquons que les épicuriens se fondaient sur une physique entièrement erronée, et que le système métaphysique de tous les autres philosophes subsiste avec tous les systèmes physiques. Toute la nature, excepté le vide, contredit Epicure; et aucun phénomène ne contredit la philosophie que je viens d'expliquer. Or une philosophie qui est d'accord avec tout ce qui se passe dans la nature, et qui contente les esprits les plus attentifs, n'est-elle pas supérieure à tout autre système non révélé?

Après les assertions des anciens philosophes, que j'ai rapprochées autant qu'il m'a été possible, que nous reste-t-il? un chaos de doutes et de chimères. Je ne crois pas qu'il y ait jamais eu un philosophe à système qui n'ait avoué à la fin de sa vie qu'il avait perdu son temps. Il faut avouer que les inventeurs des arts mécaniques ont été bien plus utiles aux hommes que les inventeurs des syllogismes : celui

qui imagina la navette l'emporte furieusement sur celui qui imagina les idées innées.

PIERRE. (SAINT)

Pourquoi les successeurs de S. Pierre ont-ils eu tant de pouvoir en Occident, et aucun en Orient? C'est demander pourquoi les évêques de Vürtzbourg et de Saltzbourg se sont attribué les droits régaliens dans des temps d'anarchie, tandis que les évêques grecs sont toujours restés sujets. Le temps, l'occasion, l'ambition des uns et la faiblesse des autres ont fait et feront tout dans ce monde. Nous fesons toujours abstraction de ce qui est divin.

A cette anarchie l'opinion s'est jointe; et l'opinion est la reine des hommes. Ce n'est pas qu'en effet ils aient une opinion bien déterminée; mais des mots leur en tiennent lieu.

« Je te donnerai les clefs du royaume des cieux. » Les partisans outrés de l'évêque de Rome soutinrent, vers le onzième siècle, que qui donne le plus donne le moins; que les cieux entouraient la terre; et que Pierre ayant les clefs du contenant, il avait aussi les clefs du contenu. Si on entend par les cieux toutes les étoiles et toutes les planètes, il est évident, selon Tomasius, que les clefs données à Simon Barjone surnommé Pierre étaient un passe-par-tout. Si on entend par les cieux les nuées, l'atmosphère, l'éther, l'espace dans lequel roulent les planètes, il n'y a guère de serrurier, selon Meursius, qui puisse

faire une clef pour ces portes-là. Mais les railleries ne sont pas des raisons.

Les clefs en Palestine étaient une cheville de bois qu'on liait avec une courroie ; Jésus dit à Barjone : « Ce que tu auras lié sur la terre, sera lié dans le « ciel. » Les théologiens du pape en ont conclu que les papes avaient reçu le droit de lier et de délier les peuples du serment de fidélité fait à leurs rois, et de disposer à leur gré de tous les royaumes. C'est conclure magnifiquement. Les communes, dans les états-généraux de France en 1302, disent dans leur requête au roi, que « Boniface VIII était un B**** qui « croyait que Dieu liait et emprisonnait au ciel ce que « ce Boniface liait sur terre. » Un fameux luthérien d'Allemagne (c'était Mélancthon) ne pouvait souffrir que Jésus eût dit à Simon Barjone, Cepha ou Cephas : « Tu es Pierre , et sur cette pierre je bâtirai « mon assemblée, mon Eglise. » Il ne pouvait concevoir que Dieu eût employé un pareil jeu de mots, une pointe si extraordinaire, et que la puissance du pape fût fondée sur un quolibet. Cette pensée n'est permise qu'à un protestant.

Pierre a passé pour avoir été évêque de Rome ; mais on sait assez qu'en ce temps-là, et long-temps après, il n'y eut aucun évêché particulier. La société chrétienne ne prit une forme que vers le milieu du second siècle. Il se peut que Pierre eût fait le voyage de Rome ; il se peut même qu'il fut mis en croix la tête en bas, quoique ce ne fût pas l'usage ; mais on n'a aucune preuve de tout cela. Nous avons une lettre sous son nom, dans laquelle il dit qu'il est à

Babylone : des canonistes judicieux ont prétendu que par Babylone on devait entendre Rome. Ainsi, supposé qu'il eût daté de Rome, on aurait pu conclure que la lettre avait été écrite à Babylone. On a tiré long-temps de pareilles conséquences, et c'est ainsi que le monde a été gouverné.

Il y avait un saint homme à qui on avait fait payer bien chèrement un bénéfice à Rome, ce qui s'appelle une simonie ; on lui demandait s'il croyait que Simon Pierre eût été au pays. Il répondit : Je ne vois pas que Pierre y ait été, mais je suis sûr de Simon.

Quant à la personne de S. Pierre, il faut avouer que Paul n'est pas le seul qui ait été scandalisé de sa conduite ; on lui a souvent résisté en face, à lui et à ses successeurs. S. Paul lui reprochait aigrement de manger des viandes défendues, c'est-à-dire, du porc, du boudin, du lièvre, des anguilles, de l'ixion et du griffon ; Pierre se défendait en disant qu'il avait vu le ciel ouvert vers la sixième heure, et une grande nappe qui descendait des quatre coins du ciel, laquelle était toute remplie d'anguilles, de quadrupèdes et d'oiseaux, et que la voix d'un ange avait crié : « Tuez et mangez. » C'est apparemment cette même voix qui a crié à tant de pontifes : « Tuez « tout, et mangez la substance du peuple, » dit Woolston ; mais ce reproche est beaucoup trop fort.

Casaubon ne peut approuver la manière dont Pierre traita Anania et Saphira sa femme. De quel droit, dit Casaubon, un juif esclave des Romains ordonnait-il, ou souffrait-il que tous ceux qui croiraient en Jésus vendissent leurs héritages et en ap-

portassent le prix à ses pieds ? Si quelque anabaptiste à Londres fesait apporter à ses pieds tout l'argent de ses frères, ne serait-il pas arrêté comme un séducteur séditieux, comme un larron, qu'on ne manquerait pas d'envoyer à Tyburn ? N'est-il pas horrible de faire mourir Anania, parcequ'ayant vendu son fonds et en ayant donné l'argent à Pierre, il avait retenu pour lui et pour sa femme quelques écus pour subvenir à leurs nécessités, sans le dire ? A peine Anania est-il mort, que sa femme arrive; Pierre, au lieu de l'avertir charitablement qu'il vient de faire mourir son mari d'apoplexie pour avoir gardé quelques oboles, et de lui dire de bien prendre garde à elle, la fait tomber dans le piége. Il lui demande si son mari a donné tout son argent aux saints. La bonne femme répond, oui, et elle meurt sur-le-champ. Cela est dur.

Corringius demande pourquoi Pierre, qui tuait ainsi ceux qui lui avaient fait l'aumône, n'allait pas tuer plutôt tous les docteurs qui avaient fait mourir Jésus-Christ, et qui le firent fouetter lui-même plus d'une fois ? O Pierre ! dit Corringius, vous faites mourir deux chrétiens qui vous ont fait l'aumône, et vous laissez vivre ceux qui ont crucifié votre Dieu !

Nous avons eu, du temps de Henri IV et de Louis XIII, un avocat général du parlement de Provence, homme de qualité, nommé d'Oraison de Torame, qui, dans un livre de l'Eglise militante dédié à Henri IV, a fait un chapitre entier des arrêts rendus par S. Pierre en matière criminelle. Il dit que l'arrêt prononcé par Pierre contre Anania et Saphira

fut exécuté par Dieu même, « aux termes et cas de la « juridiction spirituelle. » Tout son livre est dans ce goût. Corringius, comme on voit, ne pense pas comme notre avocat provençal. Apparemment que Corringius n'était pas en pays d'inquisition quand il fesait ses questions hardies.

Erasme, à propos de Pierre, remarquait une chose fort singulière; c'est que le chef de la religion chrétienne commença son apostolat par renier Jésus-Christ; et que le premier pontife des Juifs avait commencé son ministère par faire un veau d'or et par l'adorer.

Quoi qu'il en soit, Pierre nous est dépeint comme un pauvre qui catéchisait des pauvres. Il ressemble à ces fondateurs d'ordres qui vivaient dans l'indigence, et dont les successeurs sont devenus grands seigneurs.

Le pape successeur de Pierre a tantôt gagné, tantot perdu; mais il lui reste encore environ cinquante millions d'hommes sur la terre, soumis en plusieurs points à ses lois, outre ses sujets immédiats.

Se donner un maître à trois ou quatre cents lieues de chez soi; attendre pour penser que cet homme ait paru penser; n'oser juger en dernier ressort un procès entre quelques uns de ses concitoyens, que par des commissaires nommés par cet étranger; n'oser se mettre en possession des champs et des vignes qu'on a obtenus de son propre roi, sans payer une somme considérable à ce maître étranger; violer les lois de son pays qui défendent d'épouser sa nièce, et l'épouser légitimement en donnant à ce maître étranger

une somme encore plus considérable ; n'oser cultiver son champ le jour que cet étranger veut qu'on célèbre la mémoire d'un inconnu qu'il a mis dans le ciel de son autorité privée; c'est là en partie ce que c'est que d'admettre un pape; ce sont là les libertés de l'Eglise gallicane, si nous en croyons du Marsais.

Il y a quelques autres peuples qui portent plus loin leur soumission. Nous avons vu de nos jours un souverain demander au pape la permission de faire juger, par son tribunal royal, des moines accusés de parricide, ne pouvoir obtenir cette permission, et n'oser les juger !

On sait assez qu'autrefois les droits des papes allaient plus loin; ils étaient fort au-dessus des dieux de l'antiquité; car ces dieux passaient seulement pour disposer des empires, et les papes en disposaient en effet.

Sturbinus dit qu'on peut pardonner à ceux qui doutent de la divinité et de l'infaillibilité du pape, quand on fait réflexion :

Que quarante schismes ont profané la chaire de S. Pierre, et que vingt-sept l'ont ensanglantée ;

Qu'Étienne VII, fils d'un prêtre, déterra le corps de Formose son prédécesseur, et fit trancher la tête à ce cadavre ;

Que Sergius III, convaincu d'assassinats, eut un fils de Marozie, lequel hérita de la papauté ;

Que Jean X, amant de Théodora, fut étranglé dans son lit ;

Que Jean XI, fils de Sergius III, ne fut connu que par sa crapule ;

Que Jean XII fut assassiné chez sa maîtresse ;

Que Benoit IX acheta et revendit le pontificat ;

Que Grégoire VII fut l'auteur de cinq cents ans de guerres civiles soutenues par ses successeurs ;

Qu'enfin, parmi tant de papes, ambitieux, sanguinaires et débauchés, il y eut un Alexandre VI, dont le nom n'est prononcé qu'avec la même horreur que ceux des Néron et des Caligula.

C'est une preuve, dit-on, de la divinité de leur caractère, qu'elle ait subsisté avec tant de crimes ; mais si les califes avaient eu une conduite encore plus affreuse, ils auraient donc été encore plus divins. C'est ainsi que raisonne Dermius : on lui a répondu ; mais la meilleure réponse est dans la puissance mitigée que les évêques de Rome exercent aujourd'hui avec sagesse ; dans la longue possession où les empereurs les laissent jouir, parcequ'ils ne peuvent les en dépouiller ; dans le système d'un équilibre général, qui est l'esprit de toutes les cours.

On a prétendu depuis peu qu'il n'y avait que deux peuples qui puissent envahir l'Italie et écraser Rome. Ce sont les Turcs et les Russes ; mais ils sont nécessairement ennemis, et de plus........

Je ne sais point prévoir les malheurs de si loin.

PIERRE-LE-GRAND,

ET JEAN-JACQUES ROUSSEAU.

SECTION I.

« Le czar Pierre n'avait pas le vrai génie, celui qui « crée et fait tout de rien. Quelques-unes des choses « qu'il fit étaient bien, la plupart étaient déplacées. « Il a vu que son peuple était barbare, il n'a point « vu qu'il n'était pas mûr pour la police; il l'a voulu « civiliser quand il ne fallait que l'aguerrir. Il a « d'abord voulu faire des allemands, des anglais, « quand il fallait commencer par faire des russes; il « a empêché ses sujets de jamais devenir ce qu'ils « pourraient être, en leur persuadant qu'ils étaient « ce qu'ils ne sont pas. C'est ainsi qu'un précepteur « français forme son élève pour briller un moment « dans son enfance, et puis n'être jamais rien. L'em- « pire de Russie voudra subjuguer l'Europe, et sera « subjugué lui-même. Les Tartares ses sujets ou ses « voisins deviendront ses maîtres et les nôtres; cette « révolution me paraît infaillible; tous les rois de « l'Europe travaillent de concert à l'accélérer. »

Ces paroles sont tirées d'une brochure intitulée le Contrat social ou insocial du peu sociable Jean-Jacques Rousseau. Il n'est pas étonnant qu'ayant fait des miracles à Venise, il ait fait des prophéties sur Moscou; mais, comme il sait bien que le bon temps des miracles et des prophéties est passé, il doit croire que sa prédiction contre la Russie n'est

pas aussi infaillible qu'elle lui a paru dans son premier accès. Il est doux d'annoncer la chûte des grands empires, cela nous console de notre petitesse. Ce sera un beau gain pour la philosophie, quand nous verrons incessamment les Tartares Nogais, qui peuvent, je crois, mettre jusqu'à douze mille hommes en campagne, venir subjuguer la Russie, l'Allemagne, l'Italie et la France. Mais je me flatte que l'empereur de la Chine ne le souffrira pas; il a déjà accédé à la paix perpétuelle; et comme il n'a plus de jésuites chez lui, il ne troublera point l'Europe. Jean-Jacques, qui a, comme on croit, le vrai génie, trouve que Pierre-le-Grand ne l'avait pas.

Un seigneur russe, homme de beaucoup d'esprit, qui s'amuse quelquefois à lire des brochures, se souvint en lisant celle-ci de quelques vers de Molière, et les cita fort à propos :

Il semble à trois gredins, dans leur petit cerveau,
Que pour être imprimés et reliés en veau,
Les voilà dans l'Etat d'importantes personnes,
Qu'avec leur plume ils font le destin des couronnes.

Les Russes, dit Jean-Jacques, ne seront jamais policés. J'en ai vu du moins de très polis, et qui avaient l'esprit juste, fin, agréable, cultivé, et même conséquent, ce que Jean-Jacques trouvera fort extraordinaire.

Comme il est très galant, il ne manquera pas de dire qu'ils se sont formés à la cour de l'impératrice Catherine, que son exemple a influé sur eux, mais

que cela n'empêche pas qu'il n'ait raison, et que bientôt cet empire sera détruit.

Ce petit bon homme nous assure, dans un de ses modestes ouvrages, qu'on doit lui dresser une statue. Ce ne sera probablement ni à Moscou ni à Pétersbourg qu'on s'empressera de sculpter Jean-Jacques.

Je voudrais, en général, que lorsqu'on juge les nations du haut de son grenier, on fût plus honnête et plus circonspect. Tout pauvre diable peut dire ce qu'il lui plaît des Athéniens, des Romains et des anciens Perses. Il peut se tromper impunément sur les tribunats, sur les comices, sur la dictature ; il peut gouverner en idée deux ou trois mille lieues de pays, tandis qu'il est incapable de gouverner sa servante ; il peut dans un roman recevoir un baiser âcre de sa Julie, et conseiller à un prince d'épouser la fille d'un bourreau : il y a des sottises sans conséquence ; il y en a d'autres qui peuvent avoir des suites fâcheuses.

Les fous de cour étaient fort sensés ; ils n'insultaient par leurs bouffonneries que les faibles, et respectaient les puissans ; les fous de village sont aujourd'hui plus hardis.

On répondra que Diogène et l'Arétin ont été tolérés ; d'accord : mais une mouche ayant vu un jour une hirondelle qui, en volant, emportait des toiles d'araignée, en voulut faire autant ; elle y fut prise.

SECTION II.

Ne peut-on pas dire de ces législateurs qui gouvernent l'univers à deux sous la feuille, et qui de leurs galetas donnent des ordres à tous les rois, ce qu'Homère dit de Calchas?

Os ede ta eonta, ta te essomena, pro t'eonta.

Il connaît le passé, le présent, l'avenir.

C'est dommage que l'auteur du petit paragraphe que nous venons de citer n'ait connu aucun des trois temps dont parle Homère.

« Pierre-le-Grand, dit-il, n'avait pas le génie qui « fait tout de rien. » Vraiment, Jean-Jacques, je le crois sans peine, car on prétend que Dieu seul a cette prérogative.

« Il n'a pas vu que son peuple n'était pas mûr « pour la police. » En ce cas, le czar est admirable de l'avoir fait mûrir. Il me semble que c'est Jean-Jacques qui n'a pas vu qu'il fallait se servir d'abord des Allemands et des Anglais pour faire des Russes.

« Il a empêché ses sujets de jamais devenir ce « qu'ils pourraient être, etc. »

Cependant ces mêmes Russes sont devenus les vainqueurs des Turcs et des Tartares, les conquérans et les législateurs de la Crimée et de vingt peuples différens; leur souveraine a donné des lois à des nations dont le nom même était ignoré en Europe.

Quant à la prophétie de Jean-Jacques, il se peut qu'il ait exalté son ame jusqu'à lire dans l'avenir; il a tout ce qu'il faut pour être prophète; mais pour

le passé et pour le présent, on avouera qu'il n'y entend rien. Je doute que l'antiquité ait rien de comparable à la hardiesse d'envoyer quatre escadres du fond de la mer Baltique dans les mers de la Grèce, de dominer à la fois sur la mer Egée et sur le Pont-Euxin, de porter la terreur dans la Colchide et aux Dardanelles, de subjuguer la Tauride, et de forcer le visir Azem à s'enfuir des bords du Danube jusqu'aux portes d'Andrinople.

Si Jean-Jacques compte pour rien tant de grandes actions qui étonnent la terre attentive, il doit du moins avouer qu'il y a quelque générosité dans un comte d'Orlof, qui, après avoir pris un vaisseau qui portait toute la famille et tous les trésors d'un bacha, lui renvoya sa famille et ses trésors.

Si les Russes n'étaient pas mûrs pour la police du temps de Pierre-le-Grand, convenons qu'ils sont mûrs aujourd'hui pour la grandeur d'ame, et que Jean-Jacques n'est pas tout-à-fait mûr pour la vérité et pour le raisonnement.

A l'égard de l'avenir, nous le saurons quand nous aurons des Ezéchiels, des Isaïes, des Habacucs, des Michées. Mais le temps en est passé ; et, si on ose le dire, il est à craindre qu'il ne revienne plus.

J'avoue que ces mensonges imprimés sur le temps présent m'étonnent toujours. Si on se donne ces libertés dans un siècle où mille volumes, mille gazettes, mille journaux peuvent continuellement vous démentir, quelle foi pourrons-nous avoir en ces historiens des anciens temps qui recueillaient tous les bruits vagues, qui ne consultaient aucunes archives, qui mettaient par écrit ce qu'ils avaient

entendu dire à leurs grand's-mères dans leur enfance, bien sûrs qu'aucun critique ne releverait leurs fautes?

Nous eûmes long-temps neuf Muses, la saine critique est la dixième, qui est venue bien tard. Elle n'existait point du temps de Cécrops, du premier Bacchus, de Sanchoniathon, de Thaut, de Brama, etc. etc.; on écrivait alors impunément tout ce qu'on voulait. Il faut être aujourd'hui un peu plus avisé.

PLAGIAT.

On dit qu'originairement ce mot vient du latin *plaga*, et qu'il signifiait la condamnation au fouet de ceux qui avaient vendu des hommes libres pour des esclaves. Cela n'a rien de commun avec le plagiat des auteurs, lesquels ne vendent point d'hommes, soit esclaves, soit libres. Ils se vendent seulement eux-mêmes quelquefois pour un peu d'argent.

Quand un auteur vend les pensées d'un autre pour les siennes, ce larcin s'appelle plagiat. On pourrait appeler plagiaires tous les compilateurs, tous les feseurs de dictionnaires, qui ne font que répéter, à tort et à travers, les opinions, les erreurs, les impostures, les vérités déja imprimées dans des dictionnaires précédens; mais ce sont du moins des plagiaires de bonne foi : ils ne s'arrogent point le mérite de l'invention. Ils ne prétendent pas même à celui d'avoir déterré chez les anciens les matériaux qu'ils ont assemblés; ils n'ont fait que copier les

laborieux compilateurs du seizième siècle. Ils vous vendent en *in-quarto* ce que vous aviez déja en *in-folio*. Appelez-les, si vous voulez, libraires, et non pas auteurs. Rangez-les plutôt dans la classe des fripiers que dans celle des plagiaires.

Le véritable plagiat est de donner pour vôtres les ouvrages d'autrui, de coudre dans vos rapsodies de longs passages d'un bon livre avec quelques petits changemens. Mais le lecteur éclairé voyant ce morceau de drap d'or sur un habit de bure, reconnaît bientôt le voleur mal-adroit.

Ramsay, qui, après avoir été presbytérien dans son village d'Ecosse, ensuite anglican à Londres, puis quakre, et qui persuada enfin au célèbre Fénélon, archevêque de Cambrai, qu'il était catholique, et même qu'il avait beaucoup de penchant pour l'amour pur; Ramsay, dis-je, fit les Voyages de Cyrus, parceque son maître avait fait voyager Télémaque. Il n'y a jusque-là que de l'imitation. Dans ces voyages il copie les phrases, les raisonnemens d'un ancien auteur anglais qui introduit un jeune solitaire disséquant sa chèvre morte, et remontant à Dieu par sa chèvre. Cela ressemble fort à un plagiat. Mais en conduisant Cyrus en Egypte, il se sert, pour décrire ce pays singulier, des mêmes expressions employées par Bossuet; il le copie mot pour mot sans le citer. Voilà un plagiat dans toutes les formes. Un de mes amis le lui reprochait un jour; Ramsay lui répondit qu'on pouvait se rencontrer, et qu'il n'était pas étonnant qu'il pensât comme Fénélon, et qu'il s'exprimât comme Bossuet. Cela s'appelle *être fier comme un Ecossais*.

Le plus singulier de tous les plagiats est peut-être celui du père Barre, auteur d'une grande histoire d'Allemagne en dix volumes. On venait d'imprimer l'Histoire de Charles XII, et il en prit plus de deux cents pages qu'il inséra dans son ouvrage. Il fait dire à un duc de Lorraine précisément ce que Charles XII a dit.

Il attribue à l'empereur Arnould ce qui est arrivé au monarque suédois.

Il dit de l'empereur Rodolphe ce qu'on avait dit du roi Stanislas.

Valdemar, roi de Danemarck, fait et dit précisément les mêmes choses que Charles à Bender, etc. etc. etc.

Le plaisant de l'affaire est qu'un journaliste, voyant cette prodigieuse ressemblance entre ces deux ouvrages, ne manqua pas d'imputer le plagiat à l'auteur de l'Histoire de Charles XII, qui avait pourtant écrit vingt ans avant le père Barre.

C'est sur-tout en poésie qu'on se permet souvent le plagiat, et c'est assurément de tous les larcins le moins dangereux pour la société.

PLATON.

SECTION I.

DU TIMÉE DE PLATON, ET DE QUELQUES AUTRES CHOSES.

Les pères de l'Eglise des quatre premiers siècles furent tous grecs et platoniciens ; vous ne trouvez pas un Romain qui ait écrit pour le christianisme, et qui ait eu la plus légère teinture de philosophie. J'observerai ici, en passant, qu'il est assez étrange que cette Eglise de Rome, qui ne contribua en rien à ce grand établissement, en ait seule recueilli tout l'avantage. Il en a été de cette révolution comme de toutes celles qui sont nées des guerres civiles. Les premiers qui troublent un Etat travaillent toujours sans le savoir pour d'autres que pour eux.

L'école d'Alexandrie, fondée par un nommé Marc, auquel succédèrent Athénagoras, Clément, Origène, fut le centre de la philosophie chrétienne. Platon était regardé par tous les grecs d'Alexandrie comme le maître de la sagesse, comme l'interprète de la Divinité. Si les premiers chrétiens n'avaient pas embrassé les dogmes de Platon, ils n'auraient jamais eu aucun philosophe, aucun homme d'esprit dans leur parti. Je mets à part l'inspiration et la grace, qui sont au-dessus de toute philosophie, et je ne parle que du train ordinaire des choses humaines.

Ce fut, dit-on, dans le Timée de Platon principalement que les pères grecs s'instruisirent. Ce Timée passe pour l'ouvrage le plus sublime de toute la philosophie ancienne. C'est presque le seul que Dacier n'ait point traduit ; et je pense que la raison en est qu'il ne l'entendait point, et qu'il craignit de montrer à des lecteurs clair-voyans le visage de cette divinité grecque qu'on n'adore que parcequ'elle est voilée.

Platon, dans ce beau dialogue, commence par introduire un prêtre égyptien qui apprend à Solon l'ancienne histoire de la ville d'Athènes, qui était fidèlement conservée depuis neuf mille ans dans les archives de l'Egypte.

Athènes, dit le prêtre, était alors la plus belle ville de la Grèce, et la plus renommée dans le monde pour les arts de la guerre et de la paix ; elle résista seule aux guerriers de cette fameuse île Atlantide, qui vinrent sur des vaisseaux innombrables subjuguer une grande partie de l'Europe et de l'Asie. Athènes eut la gloire d'affranchir tant de peuples vaincus, et de préserver l'Egypte de la servitude qui nous menaçait. Mais après cette illustre victoire et ce service rendu au genre humain, un tremblement de terre épouvantable engloutit en vingt-quatre heures, et le territoire d'Athènes, et toute la grande isle Atlantide. Cette isle n'est aujourd'hui qu'une vaste mer, que les débris de cet ancien monde et le limon mêlé à ses eaux rendent innavigable.

Voilà ce que ce prêtre conte à Solon ; voilà comment Platon débute pour nous expliquer ensuite la

formation de l'ame, les opérations du verbe, et sa trinité. Il n'est pas physiquement impossible qu'il y eût eu une isle Atlantide qui n'existait plus depuis neuf mille ans, et qui périt par un tremblement de terre, comme il est arrivé à Herculanum et à tant d'autres villes. Mais notre prêtre, en ajoutant que la mer qui baigne le mont Atlas est inaccessible aux vaisseaux, rend l'histoire un peu suspecte.

Il se peut faire, après tout, que depuis Solon, c'est-à-dire depuis trois mille ans, les flots aient nettoyé le limon de l'ancienne isle Atlantide, et rendu la mer navigable ; mais enfin, il est toujours surprenant qu'on débute par cette isle pour parler du verbe.

Peut-être, en fesant ce conte de prêtre ou de vieille, Platon n'a-t-il voulu insinuer autre chose que les vicissitudes qui ont changé tant de fois la face du globe. Peut-être a-t-il voulu dire seulement ce que Pythagore et Timée de Locres avaient dit si long-temps avant lui, et ce que nos yeux nous disent tous les jours, que tout périt et se renouvelle dans la nature. L'histoire de Deucalion et de Pyrrha, la chûte de Phaéton, sont des fables ; mais des inondations et des embrasemens sont des vérités.

Platon part de son isle imaginaire pour dire des choses que les meilleurs philosophes de nos jours ne désavoueraient pas : « Ce qui est produit a né« cessairement une cause, un auteur. Il est diffi« cile de trouver l'auteur de ce monde ; et quand on « l'a trouvé, il est dangereux de le dire au peuple. »

Rien n'est plus vrai encore aujourd'hui ; qu'un

sage, en passant par Notre-Dame de Lorette, s'avise de dire à un sage son ami que Notre-Dame de Lorette, avec son petit visage noir, ne gouverne pas l'univers entier : si une bonne femme entend ces paroles, et si elle les redit à d'autres bonnes femmes de la Marche d'Ancône, le sage sera lapidé comme Orphée. Voilà précisément le cas où croyaient être les premiers chrétiens qui ne disaient pas du bien de Cybèle et de Diane. Cela seul devait les attacher à Platon. Les choses inintelligibles qu'il débite ensuite ne dûrent pas les dégoûter de lui.

Je ne reprocherai point à Platon d'avoir dit dans son Timée, que *le monde est un animal ;* car il entend sans doute que les élémens en mouvement animent le monde, et il n'entend pas par *animal* un chien et un homme qui marchent, qui sentent, qui mangent, qui dorment et qui engendrent. Il faut toujours expliquer un auteur dans le sens le plus favorable ; et ce n'est que lorsqu'on accuse les gens d'héresie, ou quand on dénonce leurs livres, qu'il est de droit d'en interpréter malignement toutes les paroles, et de les empoisonner : ce n'est pas ainsi que j'en userai avec Platon.

Il y a d'abord chez lui une espèce de trinité qui est l'ame de la matière ; voici ses paroles : « De la « substance indivisible, toujours semblable à elle- « même, et de la substance divisible, il composa « une troisième substance qui tient de la même et « de l'autre. »

Ensuite viennent des nombres à la pythagoricienne, qui rendent la chose encore plus inintelli-

gible, et par conséquent plus respectable. Quelle provision pour des gens qui commençaient une guerre de plume !

Ami lecteur, un peu de patience, s'il vous plaît, et un peu d'attention. « Quand Dieu eut formé « l'ame du monde de ces trois substances, cette ame « s'élança du milieu de l'univers aux extrémités de « l'être, se répandant par-tout au dehors, et se re- « pliant sur elle-même ; elle forma ainsi dans tous « les temps une origine divine de la sagesse éter- « nelle. »

Et quelques lignes après :

« Ainsi la nature de cet animal immense qu'on « nomme le monde est éternelle. »

Platon, à l'exemple de ses prédécesseurs, introduit donc l'Etre suprême artisan du monde, formant ce monde avant les temps ; de sorte que Dieu ne pouvait être sans le monde, ni le monde sans Dieu, comme le soleil ne peut exister sans répandre la lumière dans l'espace, ni cette lumière voler dans l'espace sans le soleil.

Je passe sous silence beaucoup d'idées à la grecque, ou plutôt à l'orientale, comme par exemple, qu'il y a quatre sortes d'animaux, les dieux célestes, les oiseaux de l'air, les poissons, et les animaux terrestres dont nous avons l'honneur d'être.

Je me hâte de venir à une seconde trinité. « L'être « engendré, l'être qui engendre, et l'être qui res- « semble à l'engendré et à l'engendreur. » Cette trinité est assez formelle ; et les pères ont pu y trouver leur compte.

Cette trinité est suivie d'une théorie un peu

singulière des quatre élémens. La terre est fondée sur un triangle équilatère, l'eau sur un triangle rectangle, l'air sur un scalène, et le feu sur un isocèle. Après quoi il prouve démonstrativement qu'il ne peut y avoir que cinq mondes, parcequ'il n'y a que cinq corps solides réguliers, et que cependant il n'y a qu'un monde qui est rond.

J'avoue qu'il n'y a point de philosophe aux petites-maisons qui ait jamais si puissamment raisonné. Vous vous attendez, ami lecteur, à m'entendre parler de cette autre fameuse trinité de Platon, que ses commentateurs ont tant vantée ; c'est l'Etre éternel, formateur éternel du monde ; son verbe, ou son intelligence, ou son idée ; et le bon qui en résulte. Je vous assure que je l'ai bien cherchée dans ce Timée, je ne l'y ai jamais trouvée ; elle peut y être *totidem litteris*, mais elle n'y est pas *totidem verbis*, ou je suis fort trompé.

Après avoir lu tout Platon, à mon grand regret, j'ai apperçu quelque ombre de la trinité dont on lui fait honneur. C'est dans le livre sixième de sa République chimérique, lorsqu'il dit : « Parlons du « fils, production merveilleuse du bon, et sa par-« faite image. » Mais malheureusement il se trouve que cette parfaite image de Dieu, c'est le soleil. On en conclut que c'était le soleil intelligible, lequel avec le verbe et le père composait la trinité platonique.

Il y a dans l'Epinomis de Platon des galimatias fort curieux ; en voici un que je traduis aussi raisonnablement que je le puis pour la commodité du lecteur :

« Sachez qu'il y a huit vertus dans le ciel ; je les « ai observées ; ce qui est facile à tout le monde. Le « soleil est une de ces vertus, la lune une autre, la « troisième est l'assemblage des étoiles ; et les cinq « planètes font avec ces trois vertus le nombre de « huit. Gardez-vous de penser que ces vertus, ou « ceux qui sont dans elles et qui les animent, soit « qu'ils marchent d'eux-mêmes, soit qu'ils soient « portés dans des véhicules ; gardez-vous, dis-je, de « croire que les uns soient des dieux, et que les autres « ne le soient pas ; que les uns soient adorables, et « qu'il y en ait d'autres qu'on ne doive ni adorer ni « invoquer. Ils sont tous frères, chacun a son par- « tage, nous leur devons à tous les mêmes honneurs, « ils remplissent tous l'emploi que le verbe leur « assigna quand il forma l'univers visible. »

Voilà déja le verbe trouvé, il faut maintenant trouver les trois personnes. Elles sont dans la seconde lettre de Platon à Denis. Ces lettres ne sont pas assurément supposées. Le style est le même que celui de ses dialogues. Il dit souvent à Denis et à Dion des choses assez difficiles à comprendre, et qu'on croirait écrites en chiffre ; mais aussi il en dit de fort claires, et qui se sont trouvées vraies longtemps après lui. Par exemple, voici comme il s'exprime dans sa septième lettre à Dion :

« J'ai été convaincu que tous les Etats sont assez « mal gouvernés ; il n'y a guère ni bonne institution « ni bonne administration. On y vit, pour ainsi dire, « au jour la journée, et tout va au gre de la fortune « plutôt qu'au gré de la sagesse. »

Après cette courte digression sur les affaires tem-

porelles, revenons aux spirituelles, à la trinité. Platon dit à Denis :

« Le roi de l'univers est environné de ses ou-
« vrages, tout est l'effet de sa grace. Les plus belles
« des choses ont en lui leur cause première ; les se-
« condes en perfection ont en lui une seconde cause ;
« et il est encore la troisième cause des ouvrages du
« troisième degré. »

On pourrait ne pas reconnaître dans cette lettre la trinité telle que nous l'admettons ; mais c'était beaucoup d'avoir dans un auteur grec un garant des dogmes de l'Eglise naissante. Toute l'Eglise grecque fut donc platonicienne, comme toute l'Eglise latine fut péripatéticienne depuis le commencement du treizième siècle. Ainsi deux Grecs qu'on n'a jamais entendus ont été nos maîtres à penser jusqu'au temps où les hommes se sont mis, au bout de deux mille ans, à penser par eux-mêmes.

SECTION II.

Questions sur Platon, et sur quelques autres bagatelles.

Platon, en disant aux Grecs ce que tant de philosophes des autres nations avaient dit avant lui, en assurant qu'il y a une Intelligence suprême qui arrangea l'univers, pensait-il que cette Intelligence suprême résidait en un seul lieu, comme un roi de l'Orient dans son sérail? ou bien croyait-il que cette puissante Intelligence se répand par-tout comme la lumière, ou comme un être encore plus

fin, plus prompt, plus actif, plus pénétrant que la lumière? le dieu de Platon, en un mot, est-il dans la matière? en est-il séparé? O vous qui avez lu Platon attentivement, c'est-à-dire sept ou huit songes creux cachés dans quelques galetas de l'Europe! si jamais ces questions viennent jusqu'à vous, je vous supplie d'y répondre.

L'isle barbare des Cassitérides, où les hommes vivaient dans les bois du temps de Platon, a produit enfin des philosophes qui sont autant au-dessus de lui, que Platon était au-dessus de ceux de ses contemporains qui ne raisonnaient pas.

Parmi ces philosophes, Clarke est peut-être le plus profond ensemble et le plus clair, le plus méthodique et le plus fort de tous ceux qui ont parlé de l'Être suprême.

Lorsqu'il eut donné au public son excellent livre, il se trouva un jeune gentilhomme de la province de Glocester qui lui fit avec candeur des objections aussi fortes que ses démonstrations. On peut les voir à la fin du premier volume de Clarke; ce n'était pas sur l'existence nécessaire de l'Être suprême qu'il disputait, c'était sur son infinité et sur son immensité.

Il ne paraît pas en effet que Clarke ait prouvé qu'il y ait un être qui pénètre intimement tout ce qui existe, et que cet être, dont on ne peut concevoir les propriétés, ait la propriété de s'étendre au-delà de toute borne imaginable.

Le grand Newton a démontré qu'il y a du vide dans la nature; mais quel philosophe pourra me démontrer que Dieu est dans ce vide, qu'il touche

à ce vide, qu'il remplit ce vide? Comment étant aussi bornés que nous le sommes, pouvons-nous connaître ces profondeurs? Ne nous suffit-il pas qu'il nous soit prouvé qu'il existe un maître suprême? Il ne nous est pas donné de savoir ce qu'il est, ni comment il est.

Il semble que Locke et Clarke aient eu les clefs du monde intelligible. Locke a ouvert tous les appartemens où l'on peut entrer; mais Clarke n'a-t-il pas voulu pénétrer un peu trop au-delà de l'édifice?

Comment un philosophe tel que Samuel Clarke, après un si admirable ouvrage sur l'existence de Dieu, en a-t-il pu faire ensuite un si pitoyable sur des choses de fait?

Comment Benoît Spinosa, qui avait autant de profondeur dans l'esprit que Samuel Clarke, après s'être élevé à la métaphysique la plus sublime, peut-il ne pas s'appercevoir qu'une Intelligence suprême préside à des ouvrages visiblement arrangés avec une suprême intelligence? (s'il est vrai, après tout, que ce soit là le système de Spinosa.)

Comment Newton, le plus grand des hommes, a-t-il pu commenter l'Apocalypse, ainsi qu'on l'a déja remarqué?

Comment Locke, après avoir si bien développé l'entendement humain, a-t-il pu dégrader son entendement dans un autre ouvrage?

Je crois voir des aigles qui, s'étant élancés dans la nue, vont se reposer sur un fumier.

POETES.

Un jeune homme au sortir du collège délibère s'il se fera avocat, médecin, théologien, ou poëte; s'il prendra soin de notre fortune, de notre santé, de notre ame, ou de nos plaisirs. Nous avons déja parlé des avocats et des médecins; nous parlerons de la fortune prodigieuse que fait quelquefois un théologien.

Le théologien devenu pape a non seulement ses valets théologiens, cuisiniers, échansons, porte-coton, médecins, chirurgiens, balayeurs, feseurs d'*Agnus Dei*, confituriers, prédicateurs; il a aussi son poëte. Je ne sais quel fou était le poëte de Léon X, comme David fut quelque temps le poëte de Saül.

C'est assurément de tous les emplois qu'on peut avoir dans une grande maison, l'emploi le plus inutile. Les rois d'Angleterre qui ont conservé dans leur isle beaucoup d'anciens usages perdus dans le continent, ont, comme on sait, leur poëte en titre d'office. Il est obligé de faire tous les ans une ode à la louange de Sainte Cécile, qui jouait autrefois si merveilleusement du clavecin ou du psaltérion, qu'un ange descendit du neuvième ciel pour l'écouter de plus près, attendu que l'harmonie du psaltérion n'arrive d'ici-bas au pays des anges qu'en sourdine.

Moïse est le premier poëte que nous connaissions. Il est à croire que long-temps avant lui les Egyp-

tiens, les Chaldéens, les Syriens, les Indiens, connaissaient la poésie, puisqu'ils avaient de la musique. Mais enfin, son beau cantique qu'il chanta avec sa sœur Maria en sortant du fond de la mer Rouge, est le premier monument poétique en vers hexamètres que nous ayons. Je ne suis pas du sentiment de ces bélîtres ignorans et impies, Newton, le Clerc, et d'autres, qui prouvent que tout cela ne fut écrit qu'environ huit cents ans après l'évènement, et qui disent avec insolence que Moïse ne put écrire en hébreu, puisque la langue hébraïque n'est qu'un dialecte nouveau du phénicien, et que Moïse ne pouvait savoir le phénicien. Je n'examine point avec le savant Huet comment Moïse put chanter, lui qui était bègue et qui ne pouvait parler.

A entendre plusieurs de ces messieurs, Moïse serait bien moins ancien qu'Orphée, Musée, Homère, Hésiode. On voit au premier coup d'œil combien cette opinion est absurde. Le moyen qu'un Grec puisse être aussi ancien qu'un Juif?

Je ne répondrai pas non plus à ces autres impertinens qui soupçonnent que Moïse n'est qu'un personnage imaginaire, une fabuleuse imitation de la fable de l'ancien Bacchus, et qu'on chantait dans les orgies tous les prodiges de Bacchus, attribués depuis à Moïse, avant qu'on sût qu'il y eût des Juifs au monde. Une telle idée se réfute d'elle-même. Le bon sens nous fait voir qu'il est impossible qu'il y ait eu un Bacchus avant un Moïse.

Nous avons encore un excellent poëte juif, très réellement antérieur à Horace, c'est le roi David;

et nous savons bien que le *Miserere* est infiniment au-dessus du *Justum ac tenacem propositi virum.*

Mais ce qui étonne, c'est que des législateurs et des rois aient été nos premiers poëtes. Il se trouve aujourd'hui des gens assez bons pour se faire les poëtes des rois. Virgile, à la vérité, n'avait pas la charge de poëte d'Auguste, ni Lucain celle de poëte de Néron; mais j'avoue qu'ils avilirent un peu la profession en donnant du dieu à l'un et à l'autre.

On demande comment la poésie étant si peu nécessaire au monde, elle occupe un si haut rang parmi les beaux arts? On peut faire la même question sur la musique. La poésie est la musique de l'ame, et sur-tout des ames grandes et sensibles.

Un mérite de la poésie dont bien des gens ne se doutent pas, c'est qu'elle dit plus que la prose, et en moins de paroles que la prose.

Qui pourra jamais traduire ce vers latin avec autant de brièveté qu'il est sorti du cerveau du poëte?

Vive memor lethi, fugit hora, hoc quod loquor indè est.

Je ne parle pas des autres charmes de la poésie, on les connaît assez; mais j'insisterai sur le grand précepte d'Horace, *sapere est et principium et fons.* Point de vraie poésie sans une grande sagesse. Mais comment accorder cette sagesse avec l'enthousiasme? Comme César qui formait un plan de bataille avec prudence, et combattait avec fureur.

Il y a eu des poëtes un peu fous, oui; et c'est parcequ'ils étaient de très mauvais poëtes. Un homme qui n'a que des dactyles et des spondées, ou des

rimes dans la tête, est rarement un homme de bon sens; mais Virgile est doué d'une raison supérieure.

Lucrèce était un misérable physicien, et il avait cela de commun avec toute l'antiquité. La physique ne s'apprend pas avec de l'esprit; c'est un art que l'on ne peut exercer qu'avec des instrumens, et les instrumens n'avaient pas encore été inventés. Il faut des lunettes, des microscopes, des machines pneumatiques, des baromètres, etc. pour avoir quelque idée commencée des opérations de la nature.

Descartes n'en savait guère plus que Lucrèce lorsque ces clefs ouvrirent le sanctuaire; et on a fait cent fois plus de chemin depuis Galilée, meilleur physicien que Descartes, jusqu'à nos jours, que depuis le premier Hermès jusqu'à Lucrèce, et depuis Lucrèce jusqu'à Galilée.

Toute la physique ancienne est d'un écolier absurde. Il n'en est pas ainsi de la philosophie de l'ame et de ce bon sens qui, aidé du courage de l'esprit, sait peser avec justesse les doutes et les vraisemblances. C'est là le grand mérite de Lucrèce; son troisième chant est un chef-d'œuvre de raisonnement: il disserte comme Cicéron, il s'exprime quelquefois comme Virgile; et il faut avouer que quand notre illustre Polignac réfute ce troisième chant, il ne le réfute qu'en cardinal.

Quand je dis que le poëte Lucrèce raisonne en métaphysicien excellent dans ce troisième chant, je ne dis pas qu'il ait raison; on peut argumenter avec un jugement vigoureux, et se tromper si on n'est pas instruit par la révélation. Lucrèce n'était point Juif, et les Juifs, comme on sait, étaient

les seuls hommes sur la terre qui eussent raison du temps de Cicéron, de Possidonius, de César, et de Caton. Ensuite, sous Tibère, les Juifs n'eurent plus raison, et il n'y eut que les chrétiens qui eurent le sens commun.

Ainsi il était impossible que Lucrèce, Cicéron, et César, ne fussent pas des imbécilles en comparaison des Juifs et de nous ; mais il faut convenir qu'aux yeux du reste du genre humain ils étaient de très grands hommes.

J'avoue que Lucrèce se tua, Caton aussi, Cassius et Brutus aussi ; mais on peut fort bien se tuer, et avoir raisonné en homme d'esprit pendant sa vie.

Distinguons dans tout auteur l'homme et ses ouvrages. Racine écrit comme Virgile, mais il devient janséniste par faiblesse, et il meurt de chagrin par une faiblesse non moins grande, parce-qu'un autre homme en passant dans une galerie ne l'a pas regardé ; j'en suis fâché : mais le rôle de Phèdre n'en est pas moins admirable.

POLICE DES SPECTACLES.

On excommuniait autrefois les rois de France, et depuis Philippe I jusqu'à Louis VIII, tous l'ont été solennellement, de même que tous les empereurs depuis Henri IV jusqu'à Louis de Bavière inclusivement. Les rois d'Angleterre ont eu aussi une part très honnête à ces présens de la cour de Rome. C'était la folie du temps, et cette folie coûta

la vie à cinq ou six cent mille hommes. Actuellement on se contente d'excommunier les représentans des monarques : ce n'est pas les ambassadeurs que je veux dire, mais les comédiens qui sont rois et empereurs trois ou quatre fois par semaine, et qui gouvernent l'univers pour gagner leur vie.

Je ne connais guere que leur profession et celle des sorciers à qui on fasse aujourd'hui cet honneur. Mais, comme il n'y a plus de sorciers depuis environ soixante à quatre-vingts ans, que la bonne philosophie a été connue des hommes, il ne reste plus pour victimes qu'Alexandre, César, Athalie, Polyeucte, Andromaque, Brutus, Zaïre, et Arlequin.

La grande raison qu'on en apporte, c'est que ces messieurs et ces dames représentent des passions. Mais si la peinture du cœur humain mérite une si horrible flétrissure, on devrait donc user d'une plus grande rigueur avec les peintres et les statuaires. Il y a beaucoup de tableaux licencieux qu'on vend publiquement, au lieu qu'on ne représente pas un seul poëme dramatique qui ne soit dans la plus exacte bienséance. La Vénus du Titien et celle du Corrège sont toutes nues, et sont dangereuses en tout temps pour notre jeunesse modeste ; mais les comédiens ne récitent les vers admirables de Cinna que pendant environ deux heures, et avec l'approbation du magistrat, sous l'autorité royale. Pourquoi donc ces personnages vivant sur le théâtre sont-ils plus condamnés que ces comédiens muets sur la toile? *Ut pictura poësis erit.* Qu'auraient dit les Sophocles et les Euripides, s'ils avaient pu prévoir qu'un peuple qui n'a cessé d'être

barbare qu'en les imitant, imprimerait un jour cette tache au théâtre, qui reçut de leur temps une si haute gloire?

Esopus et Roscius n'étaient pas des sénateurs romains, il est vrai; mais le Flamen ne les déclarait point infâmes, et on ne se doutait pas que l'art de Térence fût un art semblable à celui de Locuste. Le grand pape, le grand prince Léon X, à qui on doit la renaissance de la bonne tragédie et de la bonne comédie en Europe, et qui fit représenter tant de pièces de théâtre dans son palais avec tant de magnificence, ne devinait pas qu'un jour, dans une partie de la Gaule, des descendans des Celtes et des Goths se croiraient en droit de flétrir ce qu'il honorait. Si le cardinal de Richelieu eût vécu, lui qui a fait bâtir la salle du palais royal, lui à qui la France doit le théâtre, il n'eût pas souffert plus long-temps que l'on osât couvrir d'ignominie ceux qu'il employait à réciter ses propres ouvrages.

Ce sont les hérétiques, il le faut avouer, qui ont commencé à se déchaîner contre le plus beau de tous les arts. Léon X ressuscitait la scène tragique; il n'en fallait pas davantage aux prétendus réformateurs pour crier à l'œuvre de Satan. Aussi la ville de Genève et plusieurs illustres bourgades de Suisse ont été cent cinquante ans sans souffrir chez elles un violon. Les jansénistes qui dansent aujourd'hui sur le tombeau de S. Pâris, à la grande édification du prochain, défendirent le siècle passé à une princesse de Conti qu'ils gouvernaient, de faire apprendre à danser à son fils, attendu que la danse est trop profane. Cependant il fallait avoir bonne

grace, et savoir le menuet; on ne voulait point de violon, et le directeur eut beaucoup de peine à souffrir, par accommodement, qu'on montrât à danser au prince de Conti avec des castagnettes. Quelques catholiques un peu visigoths, de deçà les monts, craignirent donc les reproches des réformateurs, et crièrent aussi haut qu'eux; ainsi peu-à-peu s'établit dans notre France la mode de diffamer César et Pompée, et de réfuter certaines cérémonies à certaines personnes gagées par le roi, et travaillant sous les yeux du magistrat. On ne s'avisa point de réclamer contre cet abus; car qui aurait voulu se brouiller avec des hommes puissans, et des hommes du temps présent, pour Phèdre et pour les héros des siècles passés?

On se contenta donc de trouver cette rigueur absurde, et d'admirer toujours à bon compte les chefs-d'œuvre de notre scène.

Rome, de qui nous avons appris notre catéchisme, n'en use point comme nous; elle a su toujours tempérer les lois selon les temps et selon les besoins; elle a su distinguer les bateleurs effrontés qu'on censurait autrefois avec raison, d'avec les pièces de théâtre du Trissin et de plusieurs évêques et cardinaux qui ont aidé à ressusciter la tragédie. Aujourd'hui même on représente à Rome publiquement des comédies dans des maisons religieuses. Les dames y vont sans scandale; on ne croit point que des dialogues récités sur des planches soient une infamie diabolique. On a vu jusqu'à la pièce de George Dandin exécutée à Rome par des religieuses

en présence d'une foule d'ecclésiastiques et de dames. Les sages Romains se gardent bien sur-tout d'excommunier ces messieurs qui chantent le dessus dans les opéra italiens; car en vérité c'est bien assez d'être châtré dans ce monde, sans être encore damné dans l'autre.

Dans le bon temps de Louis XIV il y avait toujours aux spectacles qu'il donnait un banc qu'on nommait *le banc des évêques.* J'ai été témoin que, dans la minorité de Louis XV, le cardinal de Fleuri, alors évêque de Fréjus, fut très pressé de faire revivre cette coutume. D'autres temps, d'autres mœurs; nous sommes apparemment bien plus sages que dans les temps où l'Europe entière venait admirer nos fêtes, où Richelieu fit revivre la scène en France, où Léon X fit revivre en Italie le siècle d'Auguste. Mais un temps viendra où nos neveux, en voyant l'impertinent ouvrage du père le Brun contre l'art des Sophocles, et les œuvres de nos grands hommes, imprimés dans le même temps, s'écrieront: Est-il possible que les Français aient pu ainsi se contredire, et que la plus absurde barbarie ait levé si orgueilleusement la tête contre les plus belles productions de l'esprit humain?

S. Thomas d'Aquin, dont les mœurs valaient bien celles de Calvin et du père Quesnel; S. Thomas, qui n'avait jamais vu de bonne comédie, et qui ne connaissait que de malheureux histrions, devine pourtant que le théâtre peut être utile. Il eut assez de bon sens et assez de justice pour sentir le mérite de cet art, tout informe qu'il était; il le

permit, il l'approuva. S. Charles Borromée examinait lui-même les pièces qu'on jouait à Milan ; il les munissait de son approbation et de son seing.

Qui seront après cela les visigoths qui voudront traiter d'empoisonneurs Rodrigue et Chimène? Plût au ciel que ces barbares ennemis du plus beau des arts eussent la piété de Polyeucte, la clémence d'Auguste, la vertu de Burrhus, et qu'ils finissent comme le mari d'Alzire!

POLITIQUE.

La politique de l'homme consiste d'abord à tâcher d'égaler les animaux, à qui la nature a donné la nourriture, le vêtement, et le couvert.

Ces commencemens sont longs et difficiles.

Comment se procurer le bien-être, et se mettre à l'abri du mal? C'est là tout l'homme.

Ce mal est par-tout. Les quatre élémens conspirent à le former. La stérilité d'un quart du globe, les maladies, la multitude d'animaux ennemis, tout nous oblige de travailler sans cesse à écarter le mal.

Nul homme ne peut se garantir du mal, et se procurer le bien; il faut des secours. La société est donc aussi ancienne que le monde.

Cette société est tantôt trop nombreuse, tantôt trop rare. Les révolutions de ce globe ont détruit souvent des races entières d'hommes et d'autres animaux dans plusieurs pays, et les ont multipliées dans d'autres.

Pour multiplier une espèce, il faut un climat et un terrain tolérables ; et avec ces avantages on peut encore être réduit à marcher tout nu, à souffrir la faim, à manquer de tout, à périr de misère.

Les hommes ne sont pas comme les castors, les abeilles, les vers à soie ; ils n'ont pas un instinct sûr qui leur procure le nécessaire.

Sur cent mâles il s'en trouve à peine un qui ait du génie ; sur cinq cents femelles, à peine une.

Ce n'est qu'avec du génie qu'on invente les arts qui procurent à la longue un peu de ce bien-être, unique objet de toute politique.

Pour essayer ces arts il faut des secours, des mains qui vous aident, des entendemens assez ouverts pour vous comprendre, et assez dociles pour vous obéir. Avant de trouver et d'assembler tout cela, des milliers de siècles s'écoulent dans l'ignorance et dans la barbarie ; des milliers de tentatives avortent. Enfin, un art est ébauché, et il faut encore des milliers de siècles pour le perfectionner.

Politique du dehors.

Quand la métallurgie est trouvée par une nation, il est indubitable qu'elle battra ses voisins et en fera des esclaves.

Vous avez des flèches et des sabres, et vous êtes nés dans un climat qui vous a rendus robustes. Nous sommes faibles, nous n'avons que des massues et des pierres, vous nous tuez ; et si vous nous laissez la vie, c'est pour labourer vos champs, pour bâtir vos maisons ; nous vous chantons quelques

airs grossiers quand vous vous ennuyez, si nous avons de la voix, ou nous soufflons dans quelques tuyaux pour obtenir de vous des vêtemens et du pain. Nos femmes et nos filles sont-elles jolies, vous les prenez pour vous. Monseigneur votre fils profite de cette politique établie; il ajoute de nouvelles découvertes à cet art naissant. Ses serviteurs coupent les testicules à mes enfans; il les honore de la garde de ses épouses et de ses maîtresses. Telle a été et telle est encore la politique, le grand art de faire servir les hommes à son bien-être dans la plus grande partie de l'Asie.

Quelques peuplades ayant ainsi asservi plusieurs autres peuplades, les victorieuses se battent avec le fer pour le partage des dépouilles. Chaque petite nation nourrit et soudoie des soldats. Pour encourager ces soldats et pour les contenir, chacune a ses dieux, ses oracles, ses prédictions; chacune nourrit et soudoie des devins et des sacrificateurs bouchers. Ces devins commencent par deviner en faveur des chefs de nation, ensuite ils devinent pour eux-mêmes et partagent le gouvernement. Le plus fort et le plus habile subjugue à la fin les autres après des siècles de carnage qui font frémir, et de friponneries qui font rire. C'est là le complément de la politique.

Pendant que ces scènes de brigandages et de fraudes se passent dans une partie du globe, d'autres peuplades retirées dans les cavernes des montagnes, ou dans des cantons entourés de marais inaccessibles, ou dans quelques petites contrées habitables au milieu des déserts de sable, ou des presqu'isles,

ou des isles, se défendent contre les tyrans du continent. Tous les hommes enfin ayant à-peu-près les mêmes armes, le sang coule d'un bout du monde à l'autre.

On ne peut pas toujours tuer, on fait la paix avec son voisin, jusqu'à ce qu'on se croye assez fort pour recommencer la guerre. Ceux qui savent écrire rédigent ces traités de paix. Les chefs de chaque peuple, pour mieux tromper leurs ennemis, attestent les dieux qu'ils se sont faits; on invente les sermens; l'un vous promet au nom de Sommona-Codom, l'autre au nom de Jupiter, de vivre toujours avec vous en bonne harmonie; et à la première occasion ils vous égorgent au nom de Jupiter et de Sommona-Codom.

Dans les temps les plus raffinés, le lion d'Esope fait un traité avec trois animaux ses voisins. Il s'agit de partager une proie en quatre parts égales. Le lion, pour de bonnes raisons qu'il déduira en temps et lieu, prend d'abord trois parts pour lui seul, et menace d'étrangler quiconque osera toucher à la quatrième. C'est là le sublime de la politique.

Politique du dedans.

Il s'agit d'avoir dans votre pays le plus de pouvoir, le plus d'honneurs et le plus de plaisirs que vous pourrez. Pour y parvenir, il faut beaucoup d'argent.

Cela est très-difficile dans une démocratie; chaque citoyen est votre rival. Une démocratie ne peut subsister que dans un petit coin de terre. Vous aurez

beau être riche par votre commerce secret, ou par celui de votre grand-père, votre fortune vous fera des jaloux et très peu de créatures. Si dans quelque démocratie une maison riche gouverne, ce ne sera pas pour long-temps.

Dans une aristocratie on peut plus aisément se procurer honneurs, plaisirs, pouvoir et argent, mais il y faut une grande discrétion. Si on abuse trop, les révolutions sont à craindre.

Ainsi dans la démocratie tous les citoyens sont égaux. Ce gouvernement est aujourd'hui rare et chétif, quoique naturel et sage.

Dans l'aristocratie l'inégalité, la supériorité, se fait sentir ; mais moins elle est arrogante, plus elle assure son bien-être.

Reste la monarchie ; c'est là que tous les hommes sont faits pour un seul. Il accumule tous les honneurs dont il veut se décorer, goûte tous les plaisirs dont il veut jouir, exerce un pouvoir absolu ; et tout cela, pourvu qu'il ait beaucoup d'argent. S'il en manque, il sera malheureux au dedans comme au dehors ; il perdra bientôt pouvoir, plaisirs, honneurs, et peut-être la vie.

Tant que cet homme a de l'argent, non seulement il jouit, mais ses parens, ses principaux serviteurs jouissent aussi ; et une foule de mercenaires travaille toute l'année pour eux dans la vaine espérance de goûter un jour dans leurs chaumières le repos que leur sultan et leurs bachas semblent goûter dans leurs sérails. Mais voici à peu-près ce qui arrive :

Un gros et gras cultivateur possédait autrefois un vaste terrain de champs, prés, vignes, vergers,

forêts. Cent manœuvres cultivaient pour lui, il dînait avec sa famille, buvait, et s'endormait. Ses principaux domestiques, qui le volaient, dînaient après lui et mangeaient presque tout. Les manœuvres venaient et fesaient très maigre chère. Ils murmurèrent, ils se plaignirent, ils perdirent patience; enfin ils mangèrent le dîner du maître et le chassèrent de sa maison. Le maître dit que ces coquins-là étaient des enfans rebelles qui battaient leur père. Les manœuvres dirent qu'ils avaient suivi la loi sacrée de la nature que l'autre avait violée. On s'en rapporta enfin à un devin du voisinage qui passait pour un homme inspiré. Ce saint homme prend la métairie pour lui, et fait mourir de faim les domestiques et l'ancien maître, jusqu'à ce qu'il soit chassé à son tour. C'est la politique du dedans.

C'est ce qu'on a vu plus d'une fois; et quelques effets de cette politique subsistent encore dans toute leur force. Il faut espérer que dans dix ou douze mille siècles, quand les hommes seront plus éclairés, les grands possesseurs des terres, devenus plus politiques, traiteront mieux leurs manœuvres, et ne se laisseront pas subjuguer par des devins et des sorciers.

POLYPES.

En qualité de douteur il y a long-temps que j'ai rempli ma vocation. J'ai douté, quand on m'a voulu persuader que les glossopètres que j'ai vues se former dans ma campagne, étaient originairement des langues de chiens marins; que la chaux employée à

ma grange n'était composée que de coquillages ; que les coraux étaient le produit des excrémens de certains petits poissons ; que la mer par ses courans a formé le mont Cénis et le mont Taurus, et que Niobé fut autrefois changée en marbre.

Ce n'est pas que je n'aime l'extraordinaire, le merveilleux, autant qu'aucun voyageur et qu'aucun homme à système ; mais pour croire fermement, je veux voir par mes yeux, toucher par mes mains, et à plusieurs reprises. Ce n'est pas même assez, je veux encore être aidé par les yeux et par les mains des autres.

Deux de mes compagnons, qui font comme moi, des questions sur l'Encyclopédie, se sont long-temps amusés à considérer avec moi en tout sens plusieurs de ces petites tiges qui croissent dans des bourbiers à côté des lentilles d'eau. Ces herbes légères, qu'on appelle *polypes d'eau douce*, ont plusieurs racines, et de là vient qu'on leur a donné le nom de *polypes.* Ces petites plantes parasites ne furent que des plantes jusqu'au commencement du siècle où nous sommes. Leuwenhoeck s'avisa de les faire monter au rang d'animal. Nous ne savons pas s'ils y ont beaucoup gagné.

Nous pensons que pour être réputé animal, il faut être doué de la sensation. Que l'on commence donc par nous faire voir que ces polypes d'eau douce ont du sentiment, afin que nous leur donnions parmi nous droit de bourgeoisie.

Nous n'avons pas osé accorder cette dignité à la sensitive, quoiqu'elle parût y avoir les plus grandes prétentions. Pourquoi la donnerions-nous à une

espèce de petit jonc? est-ce parcequ'il revient de bouture? Mais cette propriété est commune à tous les arbres qui croissent au bord de l'eau, aux saules, aux peupliers, aux trembles, etc. C'est cela même qui démontre que le polype est un végétal. Il est si léger qu'il change de place au moindre mouvement de la goutte d'eau qui le porte. De là on a conclu qu'il marchait. On pouvoit supposer de même que les petites isles flottantes des marais de Saint-Omer sont des animaux, car elles changent souvent de place.

On a dit, ses racines sont des pieds, sa tige est son corps, ses branches sont ses bras; le tuyau qui compose sa tige est percé en haut, c'est sa bouche. Il y a dans ce tuyau une légère moelle blanche, dont quelques animalcules presque imperceptibles sont très avides; ils entrent dans le creux de ce petit jonc en le fesant courber, et mangent cette pâte légère; c'est le polype qui prend ces animaux avec son museau et qui s'en nourrit, quoiqu'il n'y ait pas la moindre apparence de tête, de bouche, d'estomac.

Nous avons examiné ce jeu de la nature avec toute l'attention dont nous sommes capables. Il nous a paru que cette production appelée *polype* ressemblait à un animal beaucoup moins qu'une carotte ou une asperge. En vain nous avons opposé à nos yeux tous les raisonnemens que nous avions lus autrefois; le témoignage de nos yeux l'a emporté.

Il est triste de perdre une illusion. Nous savons combien il serait doux d'avoir un animal qui se reproduirait de lui-même et par bouture, et qui ayant toutes les apparences d'une plante, joindrait le règne animal au végétal.

Il serait bien plus naturel de donner le rang d'animal à la plante nouvellement découverte dans l'Amérique anglaise, à laquelle on a donné le plaisant nom de *Vénus gobbe-mouche*. C'est une espèce de sensitive épineuse dont les feuilles se replient. Les mouches sont prises dans ces feuilles, et y périssent plus sûrement que dans une toile d'araignée. Si quelqu'un de nos physiciens veut appeler animal cette plante, il ne tient qu'à lui; il aura des partisans.

Mais si vous voulez quelque chose de plus extraordinaire, quelque chose de plus digne de l'observation des philosophes, regardez le colimaçon qui marche un mois, deux mois entiers, après qu'on lui a coupé la tête, et auquel ensuite une tête revient garnie de tous les organes que possédait la première. Cette vérité, dont tous les enfans peuvent être témoins, vaut bien l'illusion des polypes d'eau douce. Que devient son sensorium, sa mémoire, son magasin d'idées, son ame, quand on lui a coupé la tête? comment tout cela revient-il? une ame qui renaît est un phénomène bien curieux! non, cela n'est pas plus étrange qu'une ame produite, une ame qui dort et qui se réveille, une ame détruite.

POLYTHÉISME.

La pluralité des dieux est le grand reproche dont on accable aujourd'hui les Romains et les Grecs: mais qu'on me montre dans toutes leurs histoires un seul fait, et dans tous leurs livres un seul mot,

dont on puisse inférer qu'ils avaient plusieurs dieux suprêmes ; et si on ne trouve ni ce fait, ni ce mot ; si au contraire tout est plein de monumens et de passages qui attestent un Dieu souverain, supérieur à tous les autres dieux, avouons que nous avons jugé les anciens aussi témérairement que nous jugeons souvent nos contemporains.

On lit en mille endroits que Zeus, Jupiter, est le maître des dieux et des hommes. *Jovis omnia plena.* Et S. Paul rend aux anciens ce témoignage : *In ipso vivimus, movemur et sumus, ut quidam vestrorum poëtarum dixit.* Nous avons en Dieu la vie, le mouvement et l'être, comme l'a dit un de vos poëtes. Après cet aveu, oserons-nous accuser nos maîtres de n'avoir pas reconnu un Dieu suprême ?

Il ne s'agit pas ici d'examiner s'il y avait eu autrefois un Jupiter roi de Crète, si on en avait fait un dieu ; si les Egyptiens avaient douze grands dieux, ou huit, du nombre desquels était celui que les Latins ont nommé Jupiter. Le nœud de la question est uniquement ici de savoir si les Grecs et les Romains reconnaissaient un Etre céleste, maître des autres êtres célestes. Ils le disent sans cesse, il faut donc les croire.

Voyez l'admirable lettre du philosophe Maxime de Madaure à S. Augustin. « Il y a un Dieu sans « commencement, père commun de tout, et qui n'a « jamais rien engendré de semblable à lui ; quel « homme est assez stupide et assez grossier, pour en « douter ? » Ce païen du quatrième siècle dépose ainsi pour toute l'antiquité.

Si je voulais lever le voile des mystères d'Egypte,

je trouverais le Knef, qui a tout produit, et qui préside à toutes les autres divinités; je trouverais Mithra chez les Perses, Brama chez les Indiens; et peut-être je ferais voir que toute nation policée admettait un Etre suprême avec des divinités dépendantes. Je ne parle pas des Chinois, dont le gouvernement, le plus respectable de tous, n'a jamais reconnu qu'un Dieu unique depuis plus de quatre mille ans. Mais tenons-nous-en aux Grecs et aux Romains, qui sont ici l'objet de mes recherches : ils eurent mille superstitions; qui en doute? ils adoptèrent des fables ridicules; on le sait bien; et j'ajoute qu'ils s'en moquaient eux-mêmes : mais le fond de leur mythologie était très raisonnable.

Premièrement, que les Grecs aient placé dans le ciel des héros pour prix de leurs vertus, c'est l'acte de religion le plus sage et le plus utile. Quelle plus belle récompense pouvait-on leur donner? et quelle plus belle espérance pouvait-on proposer? est-ce à nous de le trouver mauvais? à nous qui, éclairés par la vérité, avons saintement consacré cet usage que les anciens imaginèrent? Nous avons cent fois plus de bienheureux, à l'honneur de qui nous avons élevé des temples, que les Grecs et les Romains n'ont eu de héros et de demi-dieux : la différence est qu'ils accordaient l'apothéose aux actions les plus éclatantes, et nous aux vertus les plus modestes. Mais leurs héros divinisés ne partageaient point le trône de Zeus, du Demiourgos, du maître éternel; ils étaient admis dans sa cour, ils jouissaient de ses faveurs. Qu'y a-t-il à cela de dé-

raisonnable ? n'est-ce pas une ombre faible de notre hiérarchie céleste ? Rien n'est d'une morale plus salutaire, et la chose n'est pas physiquement impossible par elle-même ; il n'y a pas là de quoi se moquer des nations de qui nous tenons notre alphabet.

Le second objet de nos reproches est la multitude des dieux admis au gouvernement du monde, c'est Neptune qui préside à la mer, Junon à l'air, Eole aux vents, Pluton ou Vesta à la terre, Mars aux armées. Mettons à quartier les généalogies de tous ces dieux, aussi fausses que celles qu'on imprime tous les jours des hommes ; passons condamnation sur toutes leurs aventures dignes des Mille et une nuits, aventures qui jamais ne firent le fond de la religion grecque et romaine : en bonne foi, où sera la bêtise d'avoir adopté des êtres du second ordre, lesquels ont quelque pouvoir sur nous autres qui sommes peut-être du cent millième ordre ? Y a-t-il là une mauvaise philosophie, une mauvaise physique ? n'avons-nous pas neuf chœurs d'esprits célestes plus anciens que l'homme ? ces neuf chœurs n'ont-ils pas chacun un nom différent ? les Juifs n'ont-ils pas pris la plupart de ces noms chez les Persans, plusieurs anges n'ont-ils pas leurs fonctions assignées ? il y avait un ange exterminateur qui combattait pour les Juifs ; l'ange des voyageurs qui conduisait Tobie. Michaël était l'ange particulier des Hébreux ; selon Daniel il combat l'ange des Perses, il parle à l'ange des Grecs. Un ange d'un ordre inférieur rend compte à Michaël, dans le livre de Zacharie, de l'état où il avait trouvé la terre.

Chaque nation avait son ange. La version des Septante dit, dans le Deutéronome, que le Seigneur fit le partage des nations suivant le nombre des anges. S. Paul, dans les Actes des apôtres, parle à l'ange de la Macédoine. Ces esprits célestes sont souvent appelés *Dieux* dans l'Ecriture, *Eloïm*. Car chez tous les peuples le mot qui répond à celui de *Theos*, *Deus*, *Dieu*, ne signifie pas toujours le maître absolu du ciel et de la terre; il signifie souvent être céleste, être supérieur à l'homme, mais dépendant du souverain de la nature: il est même donné quelquefois à des princes, à des juges.

Puis donc qu'il est vrai, puisqu'il est réel pour nous qu'il y a des substances célestes chargées du soin des hommes et des empires, les peuples qui ont admis cette vérité sans révélation, sont bien plus dignes d'estime que de mépris.

Ce n'est donc pas dans le polythéisme qu'est le ridicule: c'est dans l'abus qu'on en fit, c'est dans les fables populaires, c'est dans la multitude de divinités impertinentes que chacun se forgeait à son gré.

La déesse des tetons, *Dea Rumilia*; la déesse de l'action du mariage, *Dea Pertunda*; le Dieu de la chaise percée, *Deus Stercutius*; le Dieu pet, *Deus Crepitus*, ne sont pas assurément bien vénérables. Ces puérilités, l'amusement des vieilles et des enfans de Rome, servent seulement à prouver que le mot *Deus* avait des acceptions bien différentes. Il est sûr que *Deus Crepitus*, le Dieu pet, ne donnait pas la même idée que *Deus divûm et hominum sator*, la source des dieux et des hommes. Les pontifes ro-

mains n'admettaient point ces petits magots dont les bonnes femmes remplissaient leurs cabinets. La religion romaine était au fond très sérieuse, très sévère. Les sermens étaient inviolables. On ne pouvait commencer la guerre sans que le collége des Féciales l'eût déclarée juste. Une vestale, convaincue d'avoir violé son vœu de virginité, était condamnée à mort. Tout cela nous annonce un peuple austère plutôt qu'un peuple ridicule.

Je me borne ici à prouver que le sénat ne raisonnait point en imbécille, en adoptant le polythéisme. L'on demande comment ce sénat, dont deux ou trois députés nous ont donné des fers et des lois, pouvait souffrir tant d'extravagances dans le peuple, et autoriser tant de fables chez les pontifes? Il ne serait pas difficile de répondre à cette question. Les sages de tous temps se sont servis des fous. On laisse volontiers au peuple ses lupercales, ses saturnales, pourvu qu'il obéisse; on ne met point à la broche les poulets sacrés qui ont promis la victoire aux armées. Ne soyons jamais surpris que les gouvernemens les plus éclairés aient permis les coutumes, les fables les plus insensées. Ces coutumes, ces fables, existaient avant que le gouvernement se fût formé; on ne veut point abattre une ville immense et irrégulière pour la rebâtir au cordeau.

Comment se peut-il faire, dit-on, qu'on ait vu d'un côté tant de philosophie, tant de science, et de l'autre tant de fanatisme? C'est que la science, la philosophie, n'étaient nées qu'un peu avant Cicéron, et que le fanatisme occupait la place depuis

des siècles. La politique dit alors à la philosophie et au fanatisme : Vivons tous trois ensemble comme nous pourrons.

POPULATION.

SECTION I.

Il n'y eut que fort peu de chenilles dans mon canton l'année passée. Nous les tuâmes presque toutes. Dieu nous en a donné plus que de feuilles cette année.

N'en est-il pas ainsi à peu-près des autres animaux, et surtout de l'espèce humaine ? La famine, la peste et la guerre, les deux sœurs venues de l'Arabie et de l'Amérique, détruisent les hommes dans un canton ; on est tout étonné de le trouver peuplé cent ans après.

J'avoue que c'est un devoir sacré de peupler ce monde, et que tous les animaux sont forcés par le plaisir à remplir cette vue du grand Demiourgos.

Pourquoi ces peuplades sur la terre ? et à quoi bon former tant d'êtres destinés à se dévorer tous, et l'animal homme, qui semble né pour égorger son semblable d'un bout de la terre à l'autre ? On m'assure que je saurai un jour ce secret ; je le souhaite en qualité de curieux.

Il est clair que nous devons peupler tant que nous pouvons ; car que ferions-nous de notre matière séminale ? ou sa surabondance nous rendrait malades ;

ou son émission nous rendrait coupables. Et l'alternative est triste.

Les sages Arabes, voleurs du désert, dans les traités qu'ils font avec tous les voyageurs, stipulent toujours qu'on leur donnera des filles. Quand ils conquirent l'Espagne, ils imposèrent un tribut de filles. Le pays de Médée paie les Turcs en filles. Les flibustiers firent venir des filles de Paris dans la petite île dont ils s'étaient emparés : et on conte que Romulus, dans un beau spectacle qu'il donna aux Sabins, leur vola trois cents filles.

Je ne conçois pas pourquoi les Juifs, que d'ailleurs je révère, tuèrent tout dans Jéricho, jusqu'aux filles, et pourquoi ils disent dans leurs psaumes qu'il sera doux d'écraser les enfans à la mamelle, sans en excepter nommément les filles.

Tous les autres peuples, soit Tartares, soit Cannibales, soit Teutons ou Velches, ont eu toujours les filles en grande recommandation.

Avec cet heureux instinct, il semble que la terre devrait être couverte d'animaux de notre espèce. Nous avons vu que le père Petau en comptait près de sept cent milliars en deux cent quatre-vingts ans, après l'aventure du déluge. Et ce n'est pourtant pas à la suite des Mille et une nuits qu'il a fait imprimer ce beau dénombrement.

Je compte aujourd'hui sur notre globule environ neuf cent millions de mes confrères, tant mâles que femelles. Vallace leur en accorde mille millions. Je me trompe, ou lui ; et peut-être nous trompons-nous tous deux : mais c'est peu de chose qu'un di-

xième ; et dans toute l'arithmétique des historiens on se trompe bien davantage.

Je suis un peu surpris que notre arithméticien Vallace, qui pousse le nombre de nos concitoyens jusqu'à un milliar, prétende dans la même page, que l'an 966 de la création, nos pères étaient au nombre de 1610 millions.

Premièrement, je voudrais qu'on m'établît bien nettement l'époque de la création ; et comme nous avons dans notre occident près de quatre-vingts systèmes sur cet événement, il est difficile de rencontrer juste.

En second lieu, les Egyptiens, les Chaldéens, les Persans, les Indiens, les Chinois, ayant tous des calculs encore plus différens, il est encore plus malaisé de s'accorder avec eux.

Troisièmement, pourquoi en neuf cent soixante-six années, le monde aurait-il été plus peuplé qu'il ne l'est de nos jours ?

Pour sauver cette absurdité, on nous dit qu'il n'en allait pas autrefois comme de notre temps ; que l'espèce était bien plus vigoureuse ; qu'on digérait mieux ; que par conséquent on était bien plus prolifique, et qu'on vivait plus long-temps. Que n'ajoutait-on que le soleil était plus chaud et la lune plus belle.

On nous allègue que du temps de César, quoique les hommes commençassent fort à dégénérer, cependant le monde était alors une fourmillière de nos bipèdes, mais qu'à présent c'est un désert. Montesquieu qui a toujours exagéré, et qui a tout sacrifié à la démangeaison de montrer de l'esprit, ose croire

ou veut faire accroire dans ses Lettres persanes, que le monde était trente fois plus peuplé du temps de César qu'aujourd'hui.

Vallace avoue que ce calcul fait au hasard est beaucoup trop fort : mais savez-vous quelle raison il en donne ? c'est qu'avant César, le monde avait eu plus d'habitans qu'aux jours les plus brillans de la république romaine. Il remonte au temps de Sémiramis ; et il exagère encore plus que Montesquieu, s'il est possible.

Ensuite, se prévalant du goût qu'on a toujours attribué au Saint-Esprit pour l'hyperbole, il ne manque pas d'apporter en preuve les onze cent soixante mille hommes d'élite qui marchaient si fièrement sous les étendards du grand roi Josaphat ou Jeozaphat, roi de la province de Juda. Serrez, serrez, M. Vallace ; le Saint-Esprit ne peut se tromper ; mais ses ayans cause et ses copistes ont mal calculé et mal chiffré. Toute votre Ecosse ne pourrait pas fournir onze cent soixante mille ames pour assister à vos prêches ; et le royaume de Juda n'était pas la vingtième partie de l'Ecosse. Voyez encore une fois ce que dit S. Jérôme de cette pauvre Terre-sainte dans laquelle il demeura si long-temps. Avez-vous bien calculé ce qu'il aurait fallu d'argent au grand roi Jeozaphat, pour payer, nourrir, habiller, armer onze cent soixante mille soldats d'élite !

Et voilà justement comme on écrit l'histoire.

M. Vallace revient de Josaphat à César, et conclut que depuis ce dictateur de courte durée, la terre

s'est dépeuplée visiblement. Voyez, dit-il, les Suisses; ils étaient, au rapport de César, au nombre de trois cent soixante-huit mille, quand ils quittèrent sagement leur pays pour aller chercher fortune, à l'exemple des Cimbres.

Je ne veux que cet exemple pour faire rentrer en eux-mêmes les partisans un peu outrés du talent d'engendrer, dont ils gratifient les anciens aux dépens des modernes. Le canton de Berne, par un dénombrement exact, possède seul le nombre des habitans qui désertèrent l'Helvétie entière du temps de César. L'espèce humaine est donc plus que doublée dans l'Helvétie depuis cette aventure.

Je crois de même l'Allemagne, la France, l'Angleterre, bien plus peuplées qu'elles ne l'étaient alors. Ma raison est la prodigieuse extirpation des forêts et le nombre des grandes villes bâties et accrues depuis huit cents ans, et le nombre des arts augmenté en proportion. Voilà, je pense, une réponse précise à toutes les déclamations vagues qu'on répète tous les jours dans des livres où l'on néglige la vérité en faveur des saillies, et qui deviennent très inutiles à force d'esprit.

L'Ami des hommes suppose que du temps de César on comptait cinquante-deux millions d'hommes en Espagne; Strabon dit qu'elle a toujours été mal peuplée, parceque le milieu des terres manque d'eau. Strabon paraît avoir raison, et l'Ami des hommes paraît se tromper.

Mais on nous effraie en nous demandant ce que sont devenues ces multitudes prodigieuses de Huns, d'Alains, d'Ostrogoths, de Visigoths, de Vandales,

de Lombards, qui se répandirent comme des torrens sur l'Europe au cinquième siècle.

Je me défie de ces multitudes; j'ose soupçonner qu'il suffisait de trente ou quarante mille bêtes féroces tout au plus pour venir jeter l'épouvante dans l'empire romain, gouverné par une Pulchérie, par des eunuques et par des moines. C'était assez que dix mille barbares eussent passé le Danube, pour que dans chaque paroisse on dît au prône qu'il y en avait plus que de sauterelles dans les plaies d'Egypte; que c'était un fléau de Dieu; qu'il fallait faire pénitence et donner son argent aux couvens. La peur saisissait tous les habitans; ils fuyaient en foule. Voyez seulement quel effroi un loup jeta dans le Gévaudan én 1766.

Mandrin, suivi de cinquante gueux, met une ville entière à contribution. Dès qu'il est entré par une porte, on dit à l'autre, qu'il vient avec quatre mille combattans et du canon.

Si Attila fut jamais à la tète de cinquante mille assassins affamés, ramassés de province en province, on lui en donnait cinq cent mille.

Les millions d'hommes qui suivaient les Xerxès, les Cyrus, les Thomiris, les trente ou trente-quatre millions d'égyptiens, et la Thèbes aux cent portes, *et quidquid Græcia mendax audet in historiâ*, ressemblent assez aux cinq cent mille hommes d'Attila. Cette compagnie de voyageurs aurait été difficile à nourrir sur la route.

Ces Huns venaient de la Sibérie, soit; de là je conclus qu'ils venaient en très petit nombre. La Sibérie n'était certainement pas plus fertile que

de nos jours. Je doute que sous le règne de Thomiris il y eût une ville telle que Tobolsk, et que ces déserts affreux pussent nourrir un grand nombre d'habitans.

Les Indes, la Chine, la Perse, l'Asie mineure étaient très peuplées; je le crois sans peine : et peut-être ne le sont-elles pas moins de nos jours, malgré la rage destructive des invasions et des guerres. Partout où la nature a mis des pâturages, le taureau se marie à la genisse, le belier à la brebis, et l'homme à la femme.

Les déserts de Barca, de l'Arabie, d'Oreb, de Sinaï, de Jérusalem, de Cobi, etc. ne furent jamais peuplés, ne le sont point et ne le seront jamais, à moins qu'il n'arrive quelque révolution qui change en bonne terre labourable ces horribles plaines de sables et de cailloux.

Le terrain de la France est assez bon, et il est suffisamment couvert de consommateurs, puisqu'en tout genre il y a plus de postulans que de places; puisqu'il y a deux cent mille fainéans qui gueusent d'un bout du pays à l'autre, et qui soutiennent leur détestable vie aux dépens des riches; enfin, puisque la France nourrit près de quatre-vingt mille moines, dont aucun n'a fait servir ses mains à produire un épi de froment.

SECTION II.

Réfutation d'un article de l'Encyclopédie.

Vous lisez dans le grand Dictionnaire encyclopé-

dique, à l'article *Population*, ces paroles, dans lesquelles il n'y a pas un mot de vrai :

« La France s'est accrue de plusieurs grandes pro-
« vinces très peuplées, et cependant ses habitans
« sont moins nombreux d'un cinquième qu'ils ne
« l'étaient avant ces réunions ; et ses belles pro-
« vinces, que la nature semble avoir destinées à
« fournir des subsistances à toute l'Europe, sont
« incultes. »

1° Comment des provinces très peuplées étant incorporées à un royaume, ce royaume serait-il moins peuplé d'un cinquième ? A-t-il été ravagé par la peste ? S'il a perdu ce cinquième, le roi doit avoir perdu un cinquième de ses revenus. Cependant le revenu annuel de la couronne est porté à près de trois cent quarante millions de livres année commune, à quarante-neuf livres et demie le marc. Cette somme retourne aux citoyens par le paiement des rentes et des dépenses, et ne peut encore y suffire.

2° Comment l'auteur peut-il avancer que la France a perdu le cinquième de ses habitans en hommes et en femmes depuis l'acquisition de Strasbourg, quand il est prouvé, par les recherches de trois intendans, que la population est augmentée depuis vingt ans dans leurs généralités ?

Les guerres, qui sont le plus horrible fléau du genre humain, laissent en vie l'espèce femelle qui le répare. De là vient que les bons pays sont toujours à peu près également peuplés.

Les émigrations des familles entières sont plus funestes. La révocation de l'édit de Nantes et les dra-

gonnades ont fait à la France une plaie cruelle : mais cette blessure est refermée ; et le Languedoc, qui est la province dont il est le plus sorti de réformés, est aujourd'hui la province de France la plus peuplée, après l'Isle de France et la Normandie.

3° Comment peut-on dire que les belles provinces de France sont incultes ? en vérité c'est se croire damné en paradis. Il suffit d'avoir des yeux pour être persuadé du contraire. Mais, sans entrer ici dans un long détail, considérons Lyon, qui contient environ cent trente mille habitans, c'est-à-dire autant que Rome, et non pas deux cent mille, comme dit l'abbé de Caveirac dans son Apologie de la dragonnade et de la Saint-Barthélemy (1). Il n'y a point de ville où l'on fasse meilleure chère. D'où vient cette affluence de nourritures excellentes, si ce n'est des campagnes voisines ? Ces campagnes sont donc très bien cultivées ; elles sont donc riches. J'en dirai autant de toutes les villes de France. L'étranger est étonné de l'abondance qu'il y trouve, et d'être servi en vaisselle d'argent dans plus d'une maison.

---

(1) Caveirac a copié cette exagération de Pluche sans lui en faire honneur. Pluche, dans sa Concorde (ou discorde) de la géographie, page 152, donne libéralement un million d'habitans à Paris, deux cent mille à Lyon, deux cent mille à Lille, qui n'en a pas la moitié ; cent mille à Nantes, à Marseille, à Toulouse. Il vous débite ces mensonges imprimés avec la même confiance qu'il parle du lac Sirbon et qu'il démontre le déluge. Et on nourrit l'esprit de la jeunesse de ces extravagances !

Il y a des terrains indomtables, comme les landes de Bordeaux, la partie de la Champagne nommée *pouilleuse*. Ce n'est pas assurément la mauvaise administration qui a frappé de stérilité ces malheureux pays, ils n'étaient pas meilleurs du temps des druides.

C'est un grand plaisir de se plaindre et de censurer, je l'avoue. Il est doux, après avoir mangé d'un mouton de Présalé, d'un veau de Rivière, d'un caneton de Rouen, d'un pluvier du Dauphiné, d'une gélinote ou d'un coq de bruyère de Franche-Comté, après avoir bu du vin de Chambertin, de Silleri, d'Aï, de Frontignan; il est doux, dis-je, de plaindre, dans une digestion un peu laborieuse, le sort des campagnes qui ont fourni très-chèrement toutes ces délicatesses. Voyagez, Messieurs, et vous verrez si vous serez ailleurs mieux nourris, mieux abreuvés, mieux logés, mieux habillés et mieux voiturés.

Je crois l'Angleterre, l'Allemagne protestante, la Hollande, plus peuplées à proportion. La raison en est évidente; il n'y a point dans ces pays-là de moines qui jurent à Dieu d'être inutiles aux hommes. Les prêtres n'ayant que très peu de chose à faire, s'occupent à étudier et à propager. Ils font des enfans robustes, et leur donnent une meilleure éducation que n'en ont les enfans des marquis français et italiens.

Rome, au contraire, serait déserte sans les cardinaux, les ambassadeurs et les voyageurs. Elle ne serait, comme le temple de Jupiter-Ammon, qu'un monument illustre. On comptait, du temps des

premiers césars, des millions d'hommes dans ce territoire stérile, que les esclaves et le fumier rendaient fécond. C'était une exception à cette loi générale, que la population est d'ordinaire en raison de la bonté du sol.

La victoire avait fertilisé et peuplé cette terre ingrate. Une espèce de gouvernement la plus étrange, la plus contradictoire qui ait jamais étonné les hommes, a rendu au territoire de Romulus sa première nature. Tout le pays est dépeuplé d'Orviète à Terracine. Rome, réduite à ses citoyens, ne serait pas à Londres comme un est à douze; et en fait d'argent et de commerce, elle ne serait pas aux villes d'Amsterdam et de Londres comme un est à mille.

Ce que Rome a perdu, non seulement l'Europe l'a regagné; mais la population a triplé presque partout depuis Charlemagne.

Je dis triplé, et c'est beaucoup; car on ne propage point en progression géométrique. Tous les calculs qu'on a faits sur cette prétendue multiplication sont des chimères absurdes.

Si une famille d'hommes ou de singes multipliait en cette façon, la terre au bout de deux cents ans n'aurait pas de quoi les nourrir.

La nature a pourvu à conserver et à restreindre les espèces. Elle ressemble aux parques qui filaient et coupaient toujours. Elle n'est occupée que de naissances et de destructions.

Si elle a donné à l'animal homme plus d'idées, plus de mémoire qu'aux autres; si elle l'a rendu capable de généraliser ses idées et de les combiner;

si elle l'a avantagé du don de la parole, elle ne lui a pas accordé celui de la multiplication comme aux insectes. Il y a plus de fourmis dans telle lieue carrée de bruyères, qu'il n'y a jamais eu d'hommes sur le globe.

Quand un pays possède un grand nombre de fainéans, soyez sûr qu'il est assez peuplé, puisque ces fainéans sont logés, nourris, vêtus, amusés, respectés, par ceux qui travaillent.

S'il y a trop d'habitans, si toutes les places sont prises, on va travailler et mourir à Saint-Domingue, à la Martinique, à Philadelphie, à Boston.

Le point principal n'est pas d'avoir du superflu en hommes, mais de rendre ce que nous en avons le moins malheureux qu'il est possible.

Remercions la nature de nous avoir donné l'être dans la zone tempérée, peuplée presque par-tout d'un nombre plus que suffisant d'habitans qui cultivent tous les arts; et tâchons de ne pas gâter notre bonheur par nos sottises.

SECTION III.

Fragment sur la population.

Dans une nouvelle histoire de France on prétend qu'il y avait huit millions de feux en France, du temps de Philippe de Valois; or on entend par feu une famille, et l'auteur entend par le mot de *France* ce royaume tel qu'il est aujourd'hui avec ses annexes. Cela ferait, à quatre personnes par feu, trente-deux millions d'habitans; car on ne peut don-

ner à un feu moins de quatre personnes, l'un portant l'autre.

Le calcul de ces feux est fondé sur un état de subside imposé en 1328. Cet état porte deux millions cinq cent mille feux dans les terres dépendantes de la couronne, qui n'étaient pas le tiers de ce que le royaume renferme aujourd'hui. Il aurait donc fallu ajouter deux tiers pour que le calcul de l'auteur fût juste. Ainsi, suivant la supputation de l'auteur, le nombre des feux de la France, telle qu'elle est, aurait monté à sept millions cinq cent mille. A quoi ajoutant probablement cinq cent mille feux pour les ecclésiastiques et pour les personnes non comprises dans le dénombrement, on trouverait aisément les huit millions de feux et au-delà.

L'auteur réduit chaque feu à trois personnes; mais par le calcul que j'ai fait dans toutes les terres où j'ai été, et dans celle que j'habite, je compte quatre personnes et demie par feu.

Ainsi, supposé que l'état de 1328 soit juste, il faudra nécessairement conclure que la France, telle qu'elle est aujourd'hui, contenait, du temps de Philippe de Valois, trente-six millions d'habitans.

Or dans le dernier dénombrement fait en 1753, sur un relevé des tailles et autres impositions, on ne trouve aujourd'hui que trois millions cinq cent cinquante mille quatre cent quatre-vingt-neuf feux, ce qui, à quatre et demie par feu, ne donnerait que quinze millions neuf cent soixante et dix-sept mille deux cents habitans, à quoi il faudra ajouter sept cent mille ames aux moins que l'on suppose être dans Paris, dont le dénombrement a été fait sui-

vant la capitation, et non pas suivant le nombre des feux.

De quelque manière qu'on s'y prenne, soit qu'on porte avec l'auteur de la nouvelle histoire de France les feux à trois, à quatre, à cinq personnes, il est clair que le nombre des habitans est diminué de plus de la moitié depuis Philippe de Valois.

Il y a aujourd'hui environ quatre cents ans que le dénombrement de Philippe de Valois fut fait ; ainsi dans quatre cents ans, toutes choses égales, le nombre des Français serait réduit au quart, et dans huit cents ans au huitième ; ainsi dans huit cents ans la France n'aura qu'environ quatre millions d'habitans ; et en suivant cette progression, dans neuf mille deux cents ans il ne restera qu'une seule personne mâle ou femelle avec fractions. Les autres nations ne seront sans doute pas mieux traitées que nous, et il faut espérer qu'alors viendra la fin du monde.

Tout ce que je puis dire pour consoler le genre humain, c'est que dans deux terres que je dois bien connaître, inféodées du temps de Charles V, j'ai trouvé la moitié plus de feux qu'il n'en est marqué dans l'acte d'inféodation, et cependant il s'est fait une émigration considérable dans ces terres, à la révocation de l'édit de Nantes.

Le genre humain ne diminue ni n'augmente comme on le croit ; il est très probable qu'on se méprenait beaucoup du temps de Philippe de Valois, quand on comptait deux millions cinq cent mille feux dans ses domaines.

Au reste, j'ai toujours pensé que la France ren-

ferme de nos jours environ vingt millions d'habitans, et je les ai comptés à cinq par feu, l'un portant l'autre. Je me trouve d'accord dans ce calcul avec l'auteur de la Dixme attribuée au maréchal de Vauban, et sur-tout avec le détail des provinces donné par les intendans à la fin du dernier siècle. Si je me trompe, ce n'est que d'environ quatre millions, et c'est une bagatelle pour les auteurs.

Hubner, dans sa géographie, ne donne à l'Europe que trente millions d'habitans; il peut s'être trompé aisément d'environ cent millions. Un calculateur, d'ailleurs exact, assure que la Chine ne possède que soixante et douze millions d'habitans; mais par le dernier dénombrement rapporté par le père du Halde, on compte ces soixante et douze millions, sans y comprendre les vieillards, les femmes, les jeunes gens au-dessous de vingt ans; ce qui doit aller à plus du double.

Il faut avouer que d'ordinaire nous peuplons et dépeuplons la terre un peu au hasard; tout le monde se conduit ainsi: nous ne sommes guère faits pour avoir une notion exacte des choses; l'à-peu-près est notre guide, et souvent ce guide égare beaucoup.

C'est encore bien pis quand on veut avoir un calcul juste. Nous allons voir des farces, et nous y rions; mais rit-on moins dans son cabinet quand on voit de graves auteurs supputer exactement combien il y avait d'hommes sur la terre deux cent quatre-vingt-cinq ans après le déluge universel? Il se trouve, selon le frère Petau jésuite, que la famille de Noé avait produit un milliard deux cent vingt-

quatre millions sept cent dix-sept mille habitans en trois cents ans. Le bon prêtre Petau ne savait pas ce que c'est que de faire des enfans et de les élever; comme il y va!

Selon Cumberland la famille ne provigna que jusqu'à trois milliards trois cent trente millions, en trois cent quarante ans; et selon Whiston, environ trois cents ans après le déluge il n'y avait que soixante-cinq mille cinq cent trente-six habitans.

Il est difficile d'accorder ces comptes, et de les allouer. Voilà les excès où l'on tombe quand on veut concilier ce qui est inconciliable, et expliquer ce qui est inexplicable. Cette malheureuse entreprise a dérangé des cerveaux qui d'ailleurs auraient eu des lumières utiles aux hommes.

Les auteurs de l'Histoire universelle d'Angleterre disent « qu'on est généralement d'accord qu'il y a à « présent environ quatre mille millions d'habitans « sur la terre ». Vous remarquerez que ces messieurs, dans ce nombre de citoyens et de citoyennes, ne comptent pas l'Amérique qui comprend près de la moitié du globe : ils ajoutent que le genre humain en quatre cents ans augmente toujours du double, ce qui est bien contraire au relevé fait sous Philippe de Valois, qui fait diminuer la nation de moitié en quatre cents ans.

Pour moi, si, au lieu de faire un roman ordinaire, je voulais me réjouir à supputer combien j'ai de frères sur ce malheureux petit globe, voici comme je m'y prendrais : Je verrais d'abord à-peu-près combien ce globule contient de lieues carrées habitées sur la surface; je dirais : La surface du globe

est de vingt-sept millions de lieues carrées; ôtons-en d'abord les deux tiers au moins pour les mers, rivières, lacs, déserts, montagnes, et tout ce qui est inhabité; ce calcul est très modéré, et nous donne neuf millions de lieues carrées à faire valoir.

La France et l'Allemagne comptent six cents personnes par lieue carrée; l'Espagne cent soixante, la Russie quinze, la Tartarie dix, la Chine environ mille; prenez un nombre moyen comme cent, vous aurez neuf cent millions de vos frères, soit basanés, soit nègres, soit rouges, soit jaunes, soit barbus, soit imberbes. Il n'est pas à croire que la terre ait en effet un si grand nombre d'habitans; et si l'on continue à faire des eunuques, à multiplier les moines, et à faire des guerres pour les plus petits intérêts, jugez si vous aurez les quatre mille millions que les auteurs anglais de l'Histoire universelle vous donnent si libéralement; et puis, qu'importe qu'il y ait beaucoup ou peu d'hommes sur la terre? l'essentiel est que cette pauvre espèce soit la moins malheureuse qu'il est possible.

SECTION IV.

De la population de l'Amérique.

La découverte de l'Amérique, cet objet de tant d'avarice, de tant d'ambition, est devenue aussi un objet de la philosophie. Un nombre prodigieux d'écrivains s'est efforcé de prouver que les Américains étaient une colonie de l'ancien monde. Quelques métaphysiciens modestes ont dit que le même

pouvoir qui a fait croître l'herbe dans les campagnes de l'Amérique y a pu mettre aussi des hommes; mais ce système nu et simple n'a pas été écouté.

Quand le grand Colombo soupçonna l'existence de ce nouvel univers, on lui soutint que la chose était impossible; on prit Colombo pour un visionnaire. Quand il en eut fait la découverte, on dit que ce nouveau monde était connu long-temps auparavant.

On a prétendu que Martin Beheim, natif de Nuremberg, était parti de Flandre vers l'an 1460, pour chercher ce monde inconnu, et qu'il poussa jusqu'au détroit de Magellan, dont il laissa des cartes incognito; mais comme Martin Beheim n'avait pas peuplé l'Amérique, et qu'il fallait absolument qu'un des arrière-petits-fils de Noé eût pris cette peine, on chercha dans l'antiquité tout ce qui pouvait avoir rapport à quelque long voyage, et on l'appliqua à la découverte de cette quatrième partie de notre globe. On fit aller les vaisseaux de Salomon au Mexique, et c'est de là qu'on tira l'or d'Ophir pour ce prince, qui était obligé d'en emprunter du roi Hiram. On trouva l'Amérique dans Platon. On en fit honneur aux Carthaginois, et on cita sur cette anecdote un livre d'Aristote qu'il n'a pas composé.

Hornius prétendit trouver quelque conformité entre la langue des Hébreux et celle des Caraïbes. Le père Lafiteau jésuite n'a pas manqué de suivre une si belle ouverture. Les Mexicains dans leurs grandes afflictions déchiraient leurs vêtemens; quelques peuples de l'Asie en usaient autrefois

ainsi, donc ils sont les ancêtres des Mexicains. On pouvait ajouter qu'on danse beaucoup en Languedoc, que les Hurons dansent aussi dans leurs réjouissances, et qu'ainsi les Languedociens viennent des Hurons, ou les Hurons des Languedociens.

Les auteurs d'une terrible histoire universelle prétendent que tous les Américains sont une colonie de Tartares. Ils assurent que c'est l'opinion la plus généralement reçue parmi les savans; mais ils ne disent pas que ce soit parmi les savans qui pensent. Selon eux, quelque descendant de Noé n'eut rien de plus pressé que d'aller s'établir dans le délicieux pays de Kamshatka, au nord de la Sibérie. Sa famille n'ayant rien à faire alla visiter le Canada, soit en équipant des flottes, soit en marchant par plaisir au milieu des glaces, soit par quelque langue de terre qui ne s'est pas retrouvée jusqu'à nos jours. On se mit ensuite à faire des enfans dans le Canada, et bientôt ce beau pays ne pouvant plus nourrir la multitude prodigieuse de ses habitans, ils allèrent peupler le Mexique, le Pérou, le Chili; et leurs arrière-petites-filles accouchèrent de géans vers le détroit de Magellan.

Comme on trouve des animaux féroces dans quelques pays chauds de l'Amérique, ces auteurs supposent que les Christophes Colombs de Kamshatka les avaient amenés en Canada pour leur divertissement, et avaient eu la précaution de prendre tous les individus de ces espèces qui ne se trouvent plus dans notre continent.

Mais les Kamshatkatiens n'ont pas seuls servi à peupler le nouveau monde; ils ont été charitable-

ment aidés par les Tartares-Mantchoux, par les Huns, par les Chinois, par les Japonais.

Les Tartares-Mantchoux sont incontestablement les ancêtres des Péruviens, car Mango-Capak est le premier inca du Pérou. Mango ressemble à Manco, Manco à Mancu, Mancu à Mantchu, et de là à Mantchou il n'y a pas loin. Rien n'est mieux démontré.

Pour les Huns, ils ont bâti en Hongrie une ville qu'on appelait Cunadi; or en changeant cu en ca on trouve Canadi, d'où le Canada a manifestement tiré son nom.

Une plante ressemblante au ginseng des Chinois croît en Canada; donc les Chinois l'y ont portée, avant même qu'ils fussent maîtres de la partie de la Tartarie chinoise où croît leur ginseng: et d'ailleurs les Chinois sont de si grands navigateurs qu'ils ont envoyé autrefois des flottes en Amérique, sans jamais conserver avec leurs colonies la moindre correspondance.

A l'égard des Japonais, comme ils sont les plus voisins de l'Amérique, dont ils ne sont guère éloignés que de douze cents lieues, ils y ont sans doute été autrefois; mais ils ont depuis négligé ce voyage.

Voilà pourtant ce qu'on ose écrire de nos jours. Que répondre à ces systêmes et à tant d'autres? rien.

POSSÉDÉS.

De tous ceux qui se vantent d'avoir des liaisons avec le diable; il n'y a que les possédés à qui on n'a jamais rien de bon à répliquer. Qu'un homme vous dise : Je suis possédé, il faut l'en croire sur sa parole. Ceux-là ne sont point obligés de faire des choses bien extraordinaires ; et quand ils les font, ce n'est que pour surabondance de droit. Que répondre à un homme qui roule les yeux, qui tord la bouche, et qui dit qu'il a le diable au corps? Chacun sent ce qu'il sent. Il y a eu autrefois tout plein de possédés, il peut donc s'en rencontrer encore. S'ils s'avisent de battre le monde, on le leur rend bien, et alors ils deviennent fort modérés. Mais pour un pauvre possédé qui se contente de quelques convulsions, et qui ne fait de mal à personne, on n'est pas en droit de lui en faire. Si vous disputez contre lui, vous aurez infailliblement le dessous; il vous dira : le diable est entré hier chez moi sous une telle forme; j'ai depuis ce temps-là une colique surnaturelle, que tous les apothicaires du monde ne peuvent soulager. Il n'y a certainement d'autre parti à prendre avec cet homme que celui de l'exorciser ou de l'abandonner au diable.

C'est grand dommage qu'il n'y ait plus aujourd'hui ni possédés, ni magiciens, ni astrologues, ni génies. On ne peut concevoir de quelle ressource étaient, il y a cent ans, tous ces mystères. Toute la noblesse vivait alors dans ses châteaux. Les soirs

d'hiver sont longs, on serait mort d'ennui sans ces nobles amusemens. Il n'y avait guère de château où il ne revînt une fée à certains jours marqués; comme la fée Merlusine au château de Lusignan. Le grand-veneur, homme sec et noir, chassait avec une meute de chiens noirs dans la forêt de Fontainebleau. Le diable tordait le cou au maréchal Fabert. Chaque village avait son sorcier ou sa sorcière; chaque prince avait son astrologue; toutes les dames se fesaient dire leur bonne aventure; les possédés couraient les champs; c'était à qui avait vu le diable, ou à qui le verrait: tout cela était un sujet de conversations inépuisable, qui tenait les esprits en haleine. A présent on joue insipidement aux cartes, et on a perdu à être détrompé.

POSTE.

Autrefois si vous aviez un ami à Constantinople et un autre à Moscou, vous auriez été obligé d'attendre leur retour pour apprendre de leurs nouvelles. Aujourd'hui, sans qu'ils sortent de leur chambre, ni vous de la vôtre, vous conversez familièrement avec eux par le moyen d'une feuille de papier. Vous pouvez même leur envoyer par la poste un sachet de l'apothicaire Arnoud contre l'apoplexie, et il est reçu plus infailliblement qu'il ne les guérit.

Si l'un de vos amis a besoin de faire toucher de l'argent à Pétersbourg et l'autre à Smyrne, la poste fait votre affaire.

Votre maîtresse est-elle à Bordeaux et vous devant Prague avec votre régiment, elle vous assure régulièrement de sa tendresse; vous savez par elle toutes les nouvelles de la ville, excepté les infidélités qu'elle vous fait.

Enfin, la poste est le lien de toutes les affaires, de toutes les négociations; les absens deviennent par elle présens; elle est la consolation de la vie.

La France, où cette belle invention fut renouvelée dans nos temps barbares, a rendu ce service à toute l'Europe. Aussi n'a-t-elle jamais corrompu ce bienfait; et jamais le ministère qui a eu le département des postes, n'a ouvert les lettres d'aucun particulier, excepté quand il a eu besoin de savoir ce qu'elles contenaient. Il n'en est pas ainsi, dit-on, dans d'autres pays. On a prétendu qu'en Allemagne vos lettres, en passant par cinq ou six dominations différentes, étaient lues cinq ou six fois, et qu'à la fin le cachet était si rompu, qu'on était obligé d'en remettre un autre.

M. Craigs, secrétaire d'Etat en Angleterre, ne voulut jamais qu'on ouvrît les lettres dans ses bureaux; il disait que c'était violer la foi publique, qu'il n'est pas permis de s'emparer d'un sécret qui ne nous est pas confié, qu'il est souvent plus criminel de prendre à un homme ses pensées que son argent, que cette trahison est d'autant plus malhonnête qu'on peut la faire sans risque, et sans en pouvoir être convaincu.

Pour détourner l'empressement des curieux, on imagina d'abord d'écrire une partie de ses dépêches en chiffres; mais la partie en caractères ordinaires

servait quelquefois à faire découvrir l'autre. Cet inconvénient fit perfectionner l'art des chiffres qu'on appelle *stéganographie*.

On opposa à ces énigmes l'art de les déchiffrer, mais cet art fût très fautif et très vain. On ne réussit qu'à faire accroire à des gens peu instruits qu'on avait déchiffré leurs lettres, et on n'eut que le plaisir de leur donner des inquiétudes. Telle est la loi des probabilités, que dans un chiffre bien fait, il y a deux cents, trois cents, quatre cents à parier contre un, que dans chaque numéro vous ne devinerez pas la syllabe dont il est représentatif.

Le nombre des hasards augmente avec la combinaison de ces numéros ; et le déchiffrement devient totalement impossible quand le chiffre est fait avec un peu d'art.

Ceux qui se vantent de déchiffrer une lettre sans être instruits des affaires qu'on y traite, et sans avoir des secours préliminaires, sont de plus grands charlatans que ceux qui se vanteraient d'entendre une langue qu'ils n'ont point apprise.

Quant à ceux qui vous envoient familièrement par la poste une tragédie en grand papier et en gros caractère, avec des feuilles blanches pour y mettre vos observations, ou qui vous régalent d'un premier tome de métaphysique en attendant le second, on peut leur dire qu'ils n'ont pas toute la discrétion requise, et qu'il y a même des pays où ils risqueraient de faire connaître au ministere qu'ils sont de mauvais poëtes et de mauvais métaphysiciens.

POURQUOI. (LES)

Pourquoi ne fait-on presque jamais la dixième partie du bien qu'on pourrait faire ?

Il est clair que si une nation qui habite entre les Alpes, les Pyrénées, et la mer, avait employé à l'amélioration et à l'embellissement du pays la dixième partie de l'argent qu'elle a perdu dans la guerre de 1741, et la moitié des hommes tués inutilement en Allemagne, l'Etat aurait été plus florissant. Pourquoi ne l'a-t-on pas fait? pourquoi préférer une guerre que l'Europe regardait comme injuste, aux travaux heureux de la paix, qui auraient produit l'agréable et l'utile?

Pourquoi Louis XIV, qui avait tant de goût pour les grands monumens, pour les fondations, pour les beaux arts, perdit-il huit cents millions de notre monnaie d'aujourd'hui à voir ses cuirassiers et sa maison passer le Rhin à la nage, à ne point prendre Amsterdam, à soulever contre lui presque toute l'Europe? que n'aurait-il point fait avec ces huit cents millions?

Pourquoi, lorsqu'il réforma la jurisprudence, ne fut-elle réformée qu'à moitié? tant d'anciens usages, fondés sur les décrétales et sur le droit canon, devaient-ils subsister encore? Etait-il nécessaire que dans tant de causes qu'on appelle *ecclésiastiques,* et qui au fond sont civiles, on appelât à son évêque, de son évêque au métropolitain, du métropolitain au primat, du primat à Rome *ad*

apostolos, comme si les apôtres, avaient été autrefois les juges des Gaules en dernier ressort?

Pourquoi, lorsque Louis XIV fut outragé par le pape Alexandre VII, Chigi, s'amusa-t-il à faire venir un légat en France pour lui faire de frivoles excuses, et à dresser dans Rome une pyramide dont les inscriptions ne regardaient que les archers du guet de Rome; pyramide qu'il fit démolir bientôt après? Ne valait-il pas mieux abolir pour jamais la simonie par laquelle tout évêque des Gaules et tout abbé paie à la chambre apostolique italienne la moitié de son revenu?

Pourquoi le même monarque, bien plus outragé par Innocent XI, Odescalchi, qui prenait contre lui le parti du prince d'Orange, se contenta-t-il de faire soutenir quatre propositions dans ses universités, et se refusa-t-il aux vœux de toute la magistrature qui sollicitait une rupture éternelle avec la cour romaine?

Pourquoi, en fesant des lois, oublia-t-on de ranger toutes les provinces du royaume sous une loi uniforme, et laissa-t-on subsister cent quarante coutumes, cent quarante-quatre mesures différentes?

Pourquoi les provinces de ce royaume furent-elles toujours réputées étrangères l'une à l'autre, de sorte que les marchandises de Normandie, transportées par terre en Bretagne, paient des droits comme si elles venaient d'Angleterre?

Pourquoi n'était-il pas permis de vendre en Picardie le blé recueilli en Champagne, sans une permission expresse, comme on obtient à Rome pour

trois jules la permission de lire des livres défendus?

Pourquoi laissait-on si long-temps la France souillée de l'opprobre de la vénalité? Il semblait réservé à Louis XV d'abolir cet usage d'acheter le droit de juger les hommes comme on achète une maison de campagne, et de faire payer des épices à un plaideur comme on fait payer des billets de comédie à la porte.

Pourquoi instituer dans un royaume les charges et dignités de Conseillers du roi,

Inspecteurs des boissons,
Inspecteurs des boucheries,
Greffiers des inventaires,
Contrôleurs des amendes,
Inspecteurs des cochons,
Peréquateurs des tailles,
Mouleurs de bois à brûler,
Aides à mouleurs,
Empileurs de bois,
Déchargeurs de bois neuf,
Contrôleurs des bois de charpente,
Marqueurs de bois de charpente,
Mesureurs de charbon,
Cribleurs de grains,
Inspecteurs des veaux,
Contrôleurs de volaille,
Jaugeurs de tonneaux,
Essayeurs d'eaux-de-vie,
Essayeurs de bière,
Rouleurs de tonneaux,
Débardeurs de foin,
Planchéieurs débacleurs,

Auneurs de toiles,

Inspecteurs des perruques?

Ces offices, qui font sans doute la prospérité et la splendeur d'un empire, formaient des communautés nombreuses qui avaient chacune leurs syndics. Tout cela fut supprimé en 1719, mais pour faire place à d'autres de pareille espèce dans la suite des temps.

Ne vaudrait-il pas mieux retrancher tout le faste et tout le luxe de la grandeur, que de les soutenir misérablement par des moyens si bas et si honteux?

Pourquoi un royaume réduit souvent aux extrémités et à quelque avilissement, s'est-il pourtant soutenu, quelques efforts que l'on ait faits pour l'écraser? c'est que la nation est active et industrieuse. Elle ressemble aux abeilles; on leur prend leur cire et leur miel, et le moment d'après elles travaillent à en faire d'autre.

Pourquoi dans la moitié de l'Europe les filles prient-elles Dieu en latin qu'elles n'entendent pas?

Pourquoi presque tous les papes et tous les évêques, au seizième siècle, ayant publiquement tant de bâtards, s'obstinèrent-ils à proscrire le mariage des prêtres, tandis que l'Eglise grecque a continué d'ordonner que ses curés eussent des femmes?

Pourquoi dans l'antiquité n'y eut-il jamais de querelle théologique, et ne distingua-t-on jamais aucun peuple par un nom de secte? Les Egyptiens n'étaient point appelés Isiaques, Osiriaques; les peuples de Syrie n'avaient point le nom de Cybéliens. Les Crétois avaient une dévotion particulière à Jupiter, et ne s'intitulèrent jamais Jupité-

riens. Les anciens Latins étaient fort attachés à Saturne; il n'y eut pas un village du Latium qu'on appelât Saturnien. Au contraire, les disciples du Dieu de vérité prenant le titre de leur maître même, et s'appelant *oints* comme lui, déclarèrent, dès qu'ils le purent, une guerre éternelle à tous les peuples qui n'étaient pas oints, et se firent, pendant plus de quatorze cents ans, la guerre entre eux, en prenant les noms d'ariens, de manichéens, de donatistes, de hussites, de papistes, de luthériens, de calvinistes. Et même en dernier lieu, les jansénistes et les molinistes n'ont point eu de mortification plus cuisante que de n'avoir pu s'égorger en bataille rangée. D'où vient cela ?

Pourquoi un marchand libraire vous vend-il publiquement le Cours d'athéisme du grand poëte Lucrèce, imprimé à l'usage du dauphin fils unique de Louis XIV, par les ordres et sous les yeux du sage duc de Montausier, et de l'éloquent Bossuet évêque de Meaux, et du savant Huet évêque d'Avranches? C'est là que vous trouvez ces sublimes impiétés, ces vers admirables contre la Providence et contre l'immortalité de l'ame, qui passent de bouche en bouche à tous les siècles à venir :

Ex nihilo nihil, in nihilum nil posse reverti.
Rien ne vient du néant, rien ne s'anéantit.

Tangere enim ac tangi nisi corpus nulla potest res.
Le corps seul peut toucher et gouverner le corps.

Nec benè pro meritis capitur, nec tangitur irâ (Deus.)
Rien ne peut flatter Dieu, rien ne peut l'irriter.

Tantùm relligio potuit suadere malorum!
C'est la religion qui produit tous les maux.

Desipere est mortale æterno jungere, et unà
Consentire putare et jungi mutua posse.
Il faut être insensé pour oser joindre ensemble
Ce qui dure à jamais et ce qui doit périr.

Nil igitur mors est, ad nos neque pertinet hillum.
Cesser d'être n'est rien; tout meurt avec le corps.

Ergo mortalem esse animum fateare necesse est.
Non, il n'est point d'enfer, et notre ame est mortelle.

Inde acherusia fit stultorum denique vita.
Les vieux fous sont en proie aux superstitions.

et cent autres vers qui sont le charme de toutes les nations; productions immortelles d'un esprit qui se crut mortel.

Non seulement on vous vend ces vers latins dans la rue Saint-Jacques et sur le quai des Augustins; mais vous achetez hardiment les traductions faites dans tous les patois dérivés de la langue latine; traductions ornées de notes savantes qui éclaircissent la doctrine du matérialisme, qui rassemblent toutes les preuves contre la Divinité, et qui l'anéantiraient si elle pouvait être détruite. Vous trouvez ce livre relié en maroquin dans la belle bibliothèque d'un grand prince dévot, d'un cardinal, d'un chancelier, d'un archevèque, d'un président à mortier; mais on condamna les dix-huit premiers livres de l'Histoire du sage de Thou dès qu'ils parurent. Un pauvre philosophe

velche ose-t-il imprimer, en son propre et privé nom, que si les hommes étaient nés sans doigts, ils n'auraient jamais pu travailler en tapisserie, aussitôt un autre velche, revêtu pour son argent d'un office de robe, requiert qu'on brûle le livre et l'auteur.

Pourquoi les spectacles sont-ils anathématisés par certaines gens qui se disent du premier ordre de l'Etat, tandis que les spectacles sont nécessaires à tous les ordres de l'Etat, tandis qu'ils sont payés par le souverain de l'Etat, qu'ils contribuent à la gloire de l'Etat, et que les lois de l'Etat les maintiennent avec autant de splendeur que de régularité?

Pourquoi abandonne-t-on au mépris, à l'avilissement, à l'oppression, à la rapine, le grand nombre de ces hommes laborieux et innocens qui cultivent la terre tous les jours de l'année pour vous en faire manger tous les fruits; et qu'au contraire on respecte, on ménage, on courtise, l'homme inutile et souvent très méchant qui ne vit que de leur travail, et qui n'est riche que de leur misère?

Pourquoi, pendant tant de siècles, parmi tant d'hommes qui font croître le blé dont nous sommes nourris, ne s'en trouva-t-il aucun qui découvrît cette erreur ridicule, laquelle enseigne que le blé doit pourrir pour germer, et mourir pour renaître; erreur qui a produit tant d'assertions impertinentes; tant de fausses comparaisons, tant d'opinions ridicules?

Pourquoi les fruits de la terre étant si nécessaires pour la conservation des hommes et des animaux,

voit-on cependant tant d'années et tant de contrées où ces fruits manquent absolument?

Pourquoi la terre est-elle couverte de poisons dans la moitié de l'Afrique et de l'Amérique?

Pourquoi n'est-il aucun territoire où il n'y ait beaucoup plus d'insectes que d'hommes?

Pourquoi un peu de secrétion blanchâtre et puante forme-t-elle un être qui aura des os durs, des desirs, et des pensées, et pourquoi ces êtres-là se persécuteront-ils toujours les uns les autres?

Pourquoi existe-t-il tant de mal, tout étant formé par un Dieu que tous les théistes se sont accordés à nommer *bon?*

Pourquoi, nous plaignant sans cesse de nos maux, nous occupons-nous toujours à les redoubler?

Pourquoi étant si misérable a-t-on imaginé que n'être plus est un grand mal, lorsqu'il est clair que ce n'était pas un mal de n'être point avant sa naissance?

Pourquoi pleut-il tous les jours dans la mer, tandis que tant de déserts demandent de la pluie, et sont toujours arides?

Pourquoi et comment a-t-on des rêves dans le sommeil, si on n'a point d'ame; et comment ces rêves sont-ils toujours si incohérens, si extravagans, si on en a une?

Pourquoi les astres circulent-ils d'Occident en Orient plutôt qu'au contraire?

Pourquoi existons-nous? pourquoi y a-t-il quelque chose?

PRÉJUGÉS.

Le préjugé est une opinion sans jugement. Ainsi dans toute la terre on inspire aux enfans toutes les opinions qu'on veut avant qu'ils puissent juger.

Il y a des préjugés universels, nécessaires, et qui font la vertu même. Par tout pays on apprend aux enfans à reconnaître un Dieu rémunérateur et vengeur; à respecter, à aimer leur père et leur mère; à regarder le larcin comme un crime, le mensonge intéressé comme un vice, avant qu'ils puissent deviner ce que c'est qu'un vice et une vertu.

Il y a donc de très bons préjugés; ce sont ceux que le jugement ratifie quand on raisonne.

Sentiment n'est pas simple préjugé; c'est quelque chose de bien plus fort. Une mère n'aime pas son fils parcequ'on lui dit qu'il le faut aimer; elle le chérit heureusement malgré elle. Ce n'est point par préjugé que vous courez au secours d'un enfant inconnu prêt à tomber dans un précipice, ou à être dévoré par une bête.

Mais c'est par préjugé que vous respecterez un homme revêtu de certains habits, marchant gravement, parlant de même. Vos parens vous ont dit que vous deviez vous incliner devant cet homme; vous le respectez avant de savoir s'il mérite vos respects: vous croissez en âge et en connaissances; vous vous apercevez que cet homme est un charlatan pétri d'orgueil, d'intérêt et d'artifice; vous méprisez ce que vous révériez, et le préjugé cède au jugement.

Vous avez cru par préju é les fables dont on a bercé votre enfance; on vous a dit que les Titans firent la guerre aux dieux, et que Vénus fut amoureuse d'Adonis ; vous prenez à douze ans ces fables pour des vérités ; vous les regardez à vingt ans comme des allégories ingénieuses.

Exa inons en peu de mots les différentes sortes de préjugés, afin de mettre de l'ordre dans nos affaires. Nous serons peut-être comme ceux qui, du temps du systême de Lass, s'apperçurent qu'ils avaient calculé de richesses imaginaires.

Préjugés des sens.

N'est-ce pas une chose plaisante que nos yeux nous trompent toujours, lors même que nous voyons très bien, et qu'au contraire nos oreilles ne nous trompent pas? Que votre oreille bien conformée entende, *vous êtes belle, je vous aime ;* il est bien sûr qu'on ne vous a pas dit, *je vous hais ; vous êtes laide :* mais vous voyez un miroir uni ; il est démontré que vous vous trompez, c'est une surface très raboteuse. Vous voyez le soleil d'environ deux pieds de diamètre ; il est démontré qu'il est un million de fois plus gros que la terre.

Il semble que Dieu ait mis la vérité dans vos oreilles, et l'erreur dans vos yeux ; mais étudiez l'optique, et vous verrez que Dieu ne vous a pas trompé, et qu'il est impossible que les objets vous paraissent autrement que vous les voyez dans l'état présent des choses.

Préjugés physiques.

Le soleil se lève, la lune aussi, la terre est immobile ; ce sont là des préjugés physiques naturels. Mais que les écrevisses soient bonnes pour le sang parcequ'étant cuites elles sont rouges comme lui ; que les anguilles guérissent la paralysie, parcequ'elles frétillent ; que la lune influe sur nos maladies parcequ'un jour on observa qu'un malade avait eu un redoublement de fièvre pendant le décours de la lune ; ces idées et mille autres ont été des erreurs d'anciens charlatans qui jugèrent sans raisonner, et qui étant trompés trompèrent les autres.

Préjugés historiques.

La plupart des histoires ont été crues sans examen, et cette croyance est un préjugé. Fabius Pictor raconte que, plusieurs siècles avant lui, une vestale de la ville d'Albe allant puiser de l'eau dans sa cruche fut violée, qu'elle accoucha de Romulus et de Rémus, qu'ils furent nourris par une louve, etc. Le peuple romain crut cette fable ; il n'examina point si dans ce temps-là il y avait des vestales dans le Latium, s'il était vraisemblable que la fille d'un roi sortît de son couvent avec sa cruche, s'il était probable qu'une louve allaitât deux enfans au lieu de les manger : le préjugé s'établit.

Un moine écrit que Clovis, étant dans un grand danger à la bataille de Tolbiac, fit vœu de se faire chrétien s'il en réchappait ; mais est-il naturel qu'on

s'adresse à un dieu étranger dans une telle occasion? n'est-ce pas alors que la religion dans laquelle on est né agit le plus puissamment? Quel est le chrétien qui, dans une bataille contre les Turcs, ne s'adressera pas plutôt à la sainte Vierge qu'à Mahomet? On ajoute qu'un pigeon apporta la sainte ampoule dans son bec pour oindre Clovis, et qu'un ange apporta l'oriflamme pour le conduire; le préjugé crut toutes les historiettes de ce genre. Ceux qui connaissent toute la nature humaine savent que l'usurpateur Clovis et l'usurpateur Rolon ou Rol se firent chrétiens pour gouverner plus sûrement des chrétiens, comme les usurpateurs turcs se firent musulmans pour gouverner plus sûrement les musulmans.

Préjugés religieux.

Si votre nourrice vous a dit que Cérès préside aux blés, ou que Vitsnou et Xaca se sont fait hommes plusieurs fois, ou que Sommona-Codom est venu couper une forêt, ou qu'Odin vous attend dans sa salle vers le Jutland, ou que Mahomet ou quelque autre a fait un voyage dans le ciel; enfin, si votre précepteur vient ensuite enfoncer dans votre cervelle ce que votre nourrice y a gravé, vous en tenez pour votre vie. Votre jugement veut-il s'élever contre ces préjugés? vos voisins et surtout vos voisines crient à l'impie, et vous effraient; votre derviche, craignant de voir diminuer son revenu, vous accuse auprès du cadi, et ce cadi vous fait empaler s'il le peut, parcequ'il veut commander à des sots, et qu'il croit que les sots obéissent mieux que les autres: et cela durera jusqu'à ce que vos

voisins et le derviche et le cadi commencent à comprendre que la sottise n'est bonne à rien , et que la persécution est abominable.

PRÉTENTIONS.

Il n'y a pas dans notre Europe un seul prince qui ne s'intitule *souverain* d'un pays possédé par son voisin. Cette manie politique est inconnue dans le reste du monde ; jamais le roi de Boutan ne s'est dit *empereur de la Chine ;* jamais le conteish tartare ne prit le titre de *roi d'Egypte.*

Les plus belles prétentions ont toujours été celles des papes ; deux clefs en sautoir les mettaient visiblement en possession du royaume des cieux. Ils liaient et ils déliaient tout sur la terre. Cette ligature les rendait maîtres du continent ; et les filets de S. Pierre leur donnaient le domaine des mers.

Plusieurs savans théologiens ont cru que ces dieux diminuèrent eux-mêmes quelques articles de leurs prétentions , lorsqu'ils furent vivement attaqués par les titans nommés luthériens , anglicans , calvinistes , etc. Il est très vrai que plusieurs d'entre eux devinrent plus modestes , que leur cour céleste eut plus de décence ; cependant leurs prétentions se sont renouvelées dans toutes les occasions. Je n'en veux pour preuve que la conduite d'Aldobrandin , Clément VIII , envers le grand Henri IV , quand il fallut lui donner une absolution dont il n'avait que faire , puisqu'il était absous par les évêques de son royaume , et qu'il était victorieux.

Aldobrandin résista d'abord pendant une année entiere, et ne voulut pas reconnaître le duc de Nevers pour ambassadeur de France. A la fin il consentit à ouvrir la porte du royaume des cieux à Henri, aux conditions suivantes :

1° Que Henri demanderait pardon de s'être fait ouvrir la porte par des sous-portiers, tels que des évêques, au lieu de s'adresser au grand portier.

2° Qu'il s'avouerait déchu du trône de France jusqu'à ce qu'Aldobrandin le réhabilitât par la plénitude de sa puissance.

3° Qu'il se ferait sacrer et couronner une seconde fois, la première étant nulle, puisqu'elle avait été faite sans l'ordre exprès d'Aldobrandin.

4° Qu'il chasserait tous les protestans de son royaume ; ce qui n'était ni honnête ni possible. La chose n'était pas honnête, parceque les protestans avaient prodigué leur sang pour le faire roi de France ; elle n'était pas possible, parceque ces dissidens étaient au nombre de deux millions.

5° Qu'il ferait au plus vîte la guerre au grand-turc ; ce qui n'était ni plus honnête ni plus possible, puisque le grand-turc l'avait reconnu roi dans le temps que Rome ne le reconnaissait pas, et que Henri n'avait ni troupes, ni argent, ni vaisseaux, pour aller faire la guerre comme un fou à ce grand-turc son allié.



6° Qu'il recevrait, couché sur le ventre tout de son long, l'absolution de monsieur le légat, selon la forme ordinaire ; c'est-à-dire qu'il serait fustigé par monsieur le légat.

7° Qu'il rappellerait les jésuites, chassés de son

royaume par le parlement pour l'assassinat commis sur sa personne par Jean Châtel leur écolier.

J'omets plusieurs autres petites prétentions. Henri en fit modérer plusieurs. Il obtint surtout, avec bien de la peine, qu'il ne serait fouetté que par procureur, et de la propre main d'Aldobrandin.

Vous me direz que sa sainteté était forcée à exiger des conditions si extravagantes par le vieux démon du midi Philippe II, qui avait dans Rome plus de pouvoir que le pape. Vous comparerez Aldobrandin à un soldat poltron, que son colonel conduit à la tranchée à coups de bâton.

Je vous répondrai qu'en effet Clément VIII craignait Philippe II, mais qu'il n'était pas moins attaché aux droits de sa tiare; que c'était un si grand plaisir pour le petit-fils d'un banquier de donner le fouet à un roi de France, que pour rien au monde Aldobrandin n'eût voulu s'en départir.

Vous me répliquerez que si un pape voulait réclamer aujourd'hui de telles prétentions; s'il voulait donner le fouet au roi de France, au roi d'Espagne, ou au roi de Naples, ou au duc de Parme, pour avoir chassé les révérends pères jésuites, il risquerait d'être traité comme Clément VII le fut par Charles-Quint, et d'essuyer des humiliations beaucoup plus grandes; qu'il faut sacrifier ses prétentions à son utilité; qu'on doit céder au temps; que le shérif de la Mecque doit proclamer Ali-beg roi d'Egypte, s'il est victorieux et affermi. Je vous répondrai que vous avez raison.

Prétentions de l'Empire, tirées de Glafey et de Schweder.

Sur Rome (nulle.) Charles-Quint même, après avoir pris Rome, ne réclama point le droit de domaine utile.

Sur le patrimoine de S. Pierre, depuis Viterbe jusqu'à Civita-Castellana, terres de la comtesse Mathilde, mais cédées solennellement par Rodolphe de Hasbourg.

Sur Parme et Plaisance, domaine suprême, comme partie de la Lombardie, envahies par Jules II, données par Paul III à son bâtard Farnèse; hommage toujours fait depuis ce temps au pape; suzeraineté toujours réclamée par les seigneurs de Lombardie. Le droit de suzeraineté entièrement rendu à l'empereur aux traités de Cambrai, de Londres, à la paix de 1737.

Sur la Toscane, droit de suzeraineté exercé par Charles-Quint; Etat de l'Empire appartenant aujourdhui au frère de l'empereur.

Sur la république de Lucques, érigée en duché par Louis de Bavière en 1328; ses sénateurs déclarés depuis vicaires de l'Empire par Charles IV. L'empereur Charles VI, dans la guerre de 1701, y exerça pourtant son droit de souveraineté, en lui fesant payer beaucoup d'argent.

Sur le duché de Milan, cédé par l'empereur Venceslas à Galeas Visconti, mais regardé comme un fief de l'Empire.

Sur le duché de la Mirandole, réuni à la maison d'Autriche en 1711 par Joseph I.

Sur le duché de Mantoue, érigé en duché par Charles-Quint, réuni de même en 1708.

Sur Guastalla, Novellaria, Bozzollo, Castiglione, aussi fiefs de l'Empire, détachés du duché de Mantoue.

Sur tout le Montferrat, dont le duc de Savoie reçut l'investiture à Vienne en 1708.

Sur le Piémont, dont l'empereur Sigismond donna l'investiture au duc de Savoie Amédée VIII.

Sur le comté d'Asti, donné par Charles-Quint à la maison de Savoie : les ducs de Savoie toujours vicaires en Italie depuis l'empereur Sigismond.

Sur Gènes, autrefois du domaine des rois lombards : Frédéric Barberousse lui donna en fief le rivage depuis Monaco jusqu'à Porta-Venere ; elle est libre sous Charles-Quint en 1529 ; mais l'acte porte : *In civitate nostrâ Genuâ, et salvis romani imperii juribus.*

Sur les fiefs de Langues, dont les ducs de Savoie ont le domaine direct.

Sur Padoue, Vicence et Vérone, droits devenus caducs.

Sur Naples et Sicile, droits plus caducs encore. Presque tous les Etats d'Italie sont ou ont été vassaux de l'Empire.

Sur la Poméranie et le Mecklembourg, dont Frédéric Barberousse donna les fiefs.

Sur le Danemarck, autrefois fief de l'Empire : Othon I en donna l'investiture.

Sur la Pologne, pour les terres auprès de la Vistule.

Sur la Bohème et la Silésie, unies à l'Empire par Charles IV en 1355.

Sur la Prusse, du temps de Henri VII : le grand-maître de Prusse reconnu membre de l'empire en 1500.

Sur la Livonie, du temps des chevaliers de l'épée.

Sur la Hongrie, dès le temps de Henri II.

Sur la Lorraine, par le traité de 1542 : reconnue Etat de l'Empire, payant taxe pour la guerre du Turc.

Sur le duché de Bar, jusqu'à l'an 1311 que Philippe le bel, vainqueur, se fit prêter hommage.

Sur le duché de Bourgogne, en vertu des droits de Marie de Bourgogne.

Sur le royaume d'Arles et la Bourgogne transjurane, que Conrad le salique posséda du chef de sa femme.

Sur le Dauphiné, comme partie du royaume d'Arles ; l'empereur Charles IV s'étant fait couronner à Arles en 1365, et ayant créé le dauphin de France son vicaire.

Sur la Provence, comme membre du royaume d'Arles, dont Charles d'Anjou fit hommage à l'Empire.

Sur la principauté d'Orange, comme arrière-fief de l'Empire.

Sur Avignon, par la même raison.

Sur la Sardaigne, que Frédéric II érigea en royaume.

Sur la Suisse, comme membre des royaumes d'Arles et de Bourgogne.

Sur la Dalmatie, dont une grande partie appartient aujourd'hui entièrement aux Vénitiens, et l'autre à la Hongrie.

PRÊTRES.

Les prêtres sont dans un Etat à peu-près ce que sont les précepteurs dans les maisons des citoyens, faits pour enseigner, prier, donner l'exemple ; ils ne peuvent avoir aucune autorité sur les maîtres de la maison, à moins qu'on ne prouve que celui qui donne des gages doit obéir à celui qui les reçoit.

De toutes les religions, celle qui exclut le plus positivement les prêtres de toute autorité civile, c'est sans contredit celle de Jésus : « Rendez à César ce qui est à César. — Il n'y aura parmi vous « ni premier ni dernier. — Mon royaume n'est point « de ce monde. »

Les querelles de l'Empire et du sacerdoce, qui ont ensanglanté l'Europe pendant plus de six siècles, n'ont donc été de la part des prêtres que des rebellions contre Dieu et les hommes, et un péché continuel contre le Saint-Esprit.

Depuis Calchas qui assassina la fille d'Agamemnon, jusqu'à Grégoire XII et Sixte V, deux évêques de Rome qui voulurent priver le grand Henri IV du

royaume de France, la puissance sacerdotale a été fatale au monde.

Prière n'est pas domination : exhortation n'est pas despotisme. Un bon prêtre doit être le médecin des ames. Si Hippocrate avait ordonné à ses malades de prendre de l'ellébore sous peine d'être pendus, Hippocrate aurait été plus fou et plus barbare que Phalaris, et il aurait eu peu de pratiques. Quand un prêtre dit : Adorez Dieu, soyez juste, indulgent, compatissant, c'est alors un très-bon médecin. Quand il dit : Croyez-moi, ou vous serez brûlé ; c'est un assassin.

Le magistrat doit soutenir et contenir le prêtre, comme le père de famille doit donner de la considération au précepteur de ses enfans et empêcher qu'il n'en abuse. *L'accord du sacerdoce et de l'empire* est le système le plus monstrueux ; car dès qu'on cherche cet accord, on suppose nécessairement la division ; il faut dire, *la protection donnée par l'empire au sacerdoce.*

Mais dans les pays où le sacerdoce a obtenu l'empire, comme dans Salem, ou Melchisédech était prêtre et roi, comme dans le Japon, où le daïri a été si long-temps empereur, comment faut-il faire ? Je réponds que les successeurs de Melchisédech et des daïri ont été dépossédés.

Les Turcs sont sages en ce point. Ils font à la vérité le voyage de la Mecque ; mais ils ne permettent pas au shérif de la Mecque d'excommunier le sultan. Ils ne vont point acheter à la Mecque la permission de ne pas observer le ramadam, et celle d'épouser

leurs cousines ou leurs nièces ; ils ne sont point jugés par des imans que le shérif délègue ; ils ne paient point la première année de leur revenu au shérif. Que de choses à dire sur tout cela ! Lecteur, c'est à vous de les dire vous-même.

PRÊTRES DES PAIENS.

Don Navarette, dans une de ses lettres à don Juan d'Autriche, rapporte ce discours du dalaïlama à son conseil privé :

« Mes vénérables frères, vous et moi nous savons « très bien que je ne suis pas immortel ; mais il est « bon que les peuples le croient. Les Tartares du grand « et du petit Thibet sont un peuple de col roide et « de lumières courtes, qui ont besoin d'un joug pe- « sant et de grosses erreurs. Persuadez-leur bien mon « immortalité dont la gloire rejaillit sur vous, et « qui vous procure honneurs et richesses.

« Quand le temps viendra où les Tartares seront « plus éclairés, on pourra leur avouer alors que les « grands lamas ne sont point immortels, mais que « leurs prédécesseurs l'ont été ; et que ce qui était « nécessaire pour la fondation de ce divin édifice « ne l'est plus quand l'édifice est affermi sur un fon- « dement inébranlable.

« J'ai eu d'abord quelque peine à faire distribuer « aux vassaux de mon empire les agrémens de ma « chaise percée, proprement enchassés dans des cris- « taux ornés de cuivre doré ; mais ces monumens « ont été reçus avec tant de respect, qu'il a fallu

« continuer cet usage, lequel après tout ne répugne « en rien aux bonnes mœurs, et qui fait entrer beau-« coup d'argent dans notre trésor sacré.

« Si jamais quelque raisonneur impie persuade au « peuple que notre derrière n'est pas aussi divin « que notre tête ; si on se révolte contre nos reli-« ques, vous en soutiendrez la valeur autant que « vous le pourrez. Et si vous êtes forcés enfin d'a-« bandonner la sainteté de notre cu, vous conser-« verez toujours dans l'esprit des raisonneurs le pro-« fond respect qu'on doit à notre cervelle, ainsi que « dans un traité avec les Mongules, nous avons cédé « une mauvaise province pour être possesseurs pai-« sibles des autres.

« Tant que nos Tartares du grand et du petit Thi-« bet ne sauront ni lire ni écrire ; tant qu'ils seront « grossiers et dévots, vous pourrez prendre hardie-« ment leur argent, coucher avec leurs femmes et « avec leurs filles, et les menacer de la colere du « dieu Fo s'ils osent se plaindre.

« Lorsque le temps de raisonner sera arrivé (car « enfin il faut bien qu'un jour les hommes raison-« nent), vous prendrez alors une conduite tout « opposée, et vous direz le contraire de ce que vos « prédécesseurs ont dit ; car vous devez changer de « bride à mesure que les chevaux deviennent plus « difficiles à gouverner. Il faudra que votre exté-« rieur soit plus grave, vos intrigues plus mysté-« rieuses, vos secrets mieux gardés, vos sophismes « plus éblouissans, votre politique plus fine. Vous « êtes alors les pilotes d'un vaisseau qui fait eau de « tous côtés. Ayez sous vous des subalternes qui

« soient continuellement occupés à pomper, à calfater, à boucher tous les trous. Vous voguerez « avec plus de peine ; mais enfin vous voguerez, et « vous jetterez dans l'eau ou dans le feu, selon qu'il « conviendra le mieux, tous ceux qui voudront « examiner si vous avez bien radoubé le vaisseau.

« Si les incrédules sont ou le prince des Kalkas, « ou le conteish des Calmouks, ou un prince de Ca-« san, ou tel autre grand seigneur qui ait malheureu-« sement trop d'esprit, gardez-vous bien de prendre « querelle avec eux. Respectez-les, dites-leur tou-« jours que vous espérez qu'ils rentreront dans la « bonne voie. Mais pour les simples citoyens, ne les « épargnez jamais ; plus ils seront gens de bien, plus « vous devrez travailler à les exterminer ; car ce sont « les gens d'honneur qui sont les plus dangereux « pour vous.

« Vous aurez la simplicité de la colombe, la pru-« dence du serpent, et la griffe du lion, selon les « lieux et selon les temps. »

Le dalaï-lama avait à peine prononcé ces paroles, que la terre trembla, les éclairs coururent d'un pôle à l'autre, le tonnerre gronda, une voix céleste se fit entendre : ADOREZ DIEU, ET NON LE GRAND-LAMA.

Tous les petits lamas soutinrent que la voix avait dit : « Adorez Dieu et le grand lama. » On le crut long-temps dans le royaume du Thibet ; et maintenant on ne le croit plus.

PRIÈRES.

Nous ne connaissons aucune religion sans prières ; les Juifs même en avaient, quoiqu'il n'y eût point chez eux de formule publique jusqu'au temps où ils chantèrent leurs cantiques dans leurs synagogues, ce qui n'arriva que très tard.

Tous les hommes, dans leurs desirs et dans leurs craintes, invoquèrent le secours d'une divinité. Des philosophes, plus respectueux envers l'Etre suprême, et moins condescendans à la faiblesse humaine, ne voulurent pour toute prière que la résignation. C'est en effet tout ce qui semble convenir entre la créature et le Créateur. Mais la philosophie n'est pas faite pour gouverner le monde ; elle s'élève trop au-dessus du vulgaire ; elle parle un langage qu'il ne peut entendre. Ce serait proposer aux marchandes de poissons frais d'étudier les sections coniques.

Parmi les philosophes même, je ne crois pas qu'aucun autre que Maxime de Tyr ait traité cette matière. Voici la substance des idées de ce Maxime :

L'Eternel a ses desseins de toute éternité. Si la prière est d'accord avec ses volontés immuables, il est très inutile de lui demander ce qu'il a résolu de faire. Si on le prie de faire le contraire de ce qu'il a résolu, c'est le prier d'être faible, léger, inconstant ; c'est croire qu'il soit tel ; c'est se moquer de lui. Ou vous lui demandez une chose juste ; en ce cas il la doit, et elle se fera sans qu'on l'en prie ; c'est même se défier de lui que lui faire instance :

ou la chose est injuste, et alors on l'outrage. Vous êtes digne ou indigne de la grace que vous implorez : si digne, il le sait mieux que vous ; si indigne, on commet un crime de plus en demandant ce qu'on ne mérite pas.

En un mot, nous ne faisons des prières à Dieu que parceque nous l'avons fait à notre image. Nous le traitons comme un bacha, comme un sultan qu'on peut irriter et appaiser.

Enfin, toutes les nations prient Dieu : les sages se résignent, et lui obéissent.

Prions avec le peuple, et résignons-nous avec les sages.

Nous avons déjà parlé des prières publiques de plusieurs nations, et de celles des Juifs. Ce peuple en a une depuis un temps immémorial, laquelle mérite toute notre attention, par sa conformité avec notre prière enseignée par Jésus-Christ même. Cette oraison juive s'appelle le Kadish, elle commence par ces mots : « O Dieu ! que votre nom soit magni-« fié et sanctifié ; faites régner votre règne ; que la « rédemption fleurisse, et que le Messie vienne « promptement ! »

Ce Kadish, qu'on récite en chaldéen, a fait croire qu'il était aussi ancien que la captivité ; et que ce fut alors qu'ils commencèrent à espérer un Messie, un libérateur qu'ils ont demandé depuis dans les temps de leurs calamités.

Ce mot de Messie, qui se trouve dans cette ancienne prière, a fourni beaucoup de disputes sur l'histoire de ce peuple. Si cette prière est du temps de la transmigration à Babylone, il est clair qu'alors les Juifs

devaient souhaiter et attendre un libérateur. Mais d'où vient que dans des temps plus funestes encore, après la destruction de Jérusalem par Titus, ni Josephe ni Philon ne parlèrent jamais de l'attente d'un Messie ? Il y a des obscurités dans l'histoire de tous les peuples ; mais celle des Juifs est un chaos perpétuel. Il est triste pour les gens qui veulent s'instruire, que les Chaldéens et les Egyptiens aient perdu leurs archives, tandis que les Juifs ont conservé les leurs.

PRIVILÈGES, CAS PRIVILÉGIÉS.

L'usage, qui prévaut presque toujours contre la raison, a voulu qu'on appelât privilégiés les délits des ecclésiastiques et des moines contre l'ordre civil, ce qui est pourtant très commun ; et qu'on nommât délits communs ceux qui ne regardent que la discipline ecclésiastique ; cas dont la police civile ne s'embarrasse pas, et qui sont abandonnés à la hiérarchie sacerdotale.

L'Eglise n'ayant de juridiction que celle que les souverains lui ont accordée, et les juges de l'Eglise n'étant ainsi que des juges privilégiés par le souverain, on devrait appeler cas privilégiés ceux qui sont de leur compétence, et délits communs ceux qui doivent être punis par les officiers du prince. Mais les canonistes, qui sont très rarement exacts dans leurs expressions, sur-tout lorsqu'il s'agit de la juridiction royale, ayant regardé un prêtre, nommé official, comme étant de droit le seul juge des clercs,

ils ont qualifié de privilége ce qui appartient de droit commun aux tribunaux laïques ; et les ordonnances des rois ont adopté cette expression en France.

S'il faut se conformer à cet usage, le juge d'Eglise connaît seul du délit commun ; mais il ne connaît des cas privilégiés que concurremment avec le juge royal. Celui-ci se rend au tribunal de l'officialité, mais il n'y est que l'assesseur du juge d'Eglise. Tous les deux sont assistés de leur greffier ; chacun rédige séparément, mais en présence l'un de l'autre, les actes de la procédure. L'official qui préside interroge seul l'accusé ; et si le juge royal a des questions à lui faire, il doit requérir le juge d'Eglise de les proposer. L'instruction conjointe étant achevée, chaque juge rend séparément son jugement.

Cette procédure est hérissée de formalités, et elle entraîne d'ailleurs des longueurs qui ne devraient pas être admises dans la jurisprudence criminelle. Les juges d'Eglise, qui n'ont pas fait une étude des lois et des formalités, n'instruisent guère de procédures criminelles sans donner lieu à des appels comme d'abus qui ruinent en frais le prévenu, le font languir dans les fers, ou retardent sa punition, s'il est coupable.

D'ailleurs, les Français n'ont aucune loi précise qui ait déterminé quels sont les cas privilégiés. Un malheureux gémit souvent une année entière dans les cachots avant de savoir quels seront ses juges.

Les prêtres et les moines sont dans l'Etat et sujets de l'Etat. Il est bien étrange que lorsqu'ils ont

troublé la société, ils ne soient pas jugés comme les autres citoyens, par les seuls officiers du souverain.

Chez les Juifs, les grands prêtres même n'avaient point ce privilége, que nos lois ont accordé à de simples habitués de paroisse. Salomon déposa le grand pontife Abiathar, sans le renvoyer à la synagogue pour lui faire son procès (1). Jésus-Christ, accusé devant un juge séculier et païen, ne récusa pas sa juridiction. S. Paul, traduit au tribunal de Félix et de Festus, ne le déclina point.

L'empereur Constantin accorda d'abord ce privilége aux évèques. Honorius et Théodose le jeune l'étendirent à tous les clercs, et Justinien le confirma.

En rédigeant l'ordonnance criminelle de 1670, le conseiller d'Etat Pussort et le président de Novion étaient d'avis (2) d'abolir la procédure conjointe, et de rendre aux juges royaux le droit de juger seuls les clercs accusés de cas privilégiés ; mais cet avis raisonnable fut combattu par le premier président de Lamoignon et par l'avocat général Talon ; et une loi qui était faite pour réformer nos abus, confirma le plus ridicule de tous.

Une déclaration du roi, du 26 avril 1657, défend au parlement de Paris de continuer la procédure commencée contre le cardinal de Retz accusé de crime de lèse-majesté. La même déclaration veut que les procès des cardinaux, archevèques et évêques du

(1) Liv. III des Rois, chap. II, v. 26 et 27.

(2) Procès-verbal de l'ordonnance, pages 43 et 44.

royaume, accusés du crime de lèse-majesté, soient instruits et jugés par les juges ecclésiastiques, comme il est ordonné par les canons.

Mais cette déclaration contraire aux usages du royaume n'a été enregistrée dans aucun parlement, et ne serait pas suivie. Nos livres rapportent plusieurs arrêts qui ont décrété de prise de corps, déposé, confisqué les biens, et condamné à l'amende et à d'autres peines, des cardinaux, des archevêques et des évêques. Ces peines ont été prononcées contre l'évêque de Nantes, par arrêt du 25 juin 1455.

Contre Jean de la Balue, cardinal et évêque d'Angers, par arrêt du 29 juillet 1469.

Contre Jean Hébert, évêque de Constance, en 1480.

Contre Louis de Rochechouart, évêque de Nantes, en 1481.

Contre Geoffroi de Pompadour, évêque de Périgueux, et Georges d'Amboise, évêque de Montauban, en 1488.

Contre Geoffroi Dintiville, évêque d'Auxerre, en 1531.

Contre Bernard Lordat, évêque de Pamier, en 1537.

Contre le cardinal de Châtillon, évêque de Beauvais, le 19 mars 1569.

Contre Geoffroi de la Martonie, évêque d'Amiens, le 9 juillet 1594.

Contre Gilbert Genebrard, archevêque d'Aix, le 26 janvier 1596.

Contre Guillaume Rose, évêque de Senlis, le 5 septembre 1598.

Contre le cardinal de Sourdis, archevêque de Bordeaux, le 17 novembre 1615.

Le parlement de Paris décréta de prise de corps le cardinal de Bouillon, et fit saisir ses biens par arrêt du 20 juin 1710.

Le cardinal de Mailly, archevêque de Reims, fit en 1717 un mandement tendant à détruire la paix ecclésiastique établie par le gouvernement. Le bourreau brûla publiquement le mandement par arrêt du parlement.

Le sieur Languet, évêque de Soissons, ayant soutenu qu'il ne pouvait être jugé par la justice du roi, même pour crime de lèse-majesté, il fut condamné à dix mille livres d'amende.

Dans les troubles honteux excités par les refus de sacremens, le simple présidial de Nantes condamna l'évêque de cette ville à six mille francs d'amende pour avoir refusé la communion à ceux qui la demandaient.

En 1764, l'archevêque d'Auch, du nom de Montillet, fut condamné à une amende; et son mandement, regardé comme un libelle diffamatoire, fut brûlé par le bourreau à Bordeaux.

Ces exemples ont été très fréquens. La maxime que les ecclésiastiques sont entièrement soumis à la justice du roi comme les autres citoyens, a prévalu dans tout le royaume. Il n'y a point de loi expresse qui l'ordonne; mais l'opinion de tous les jurisconsultes, le cri unanime de la nation et le bien de l'Etat sont une loi.

PROPHÊTES.

Le prophète Jurieu fut sifflé, les prophètes des Cévènes furent pendus ou roués ; les prophètes qui vinrent du Languedoc et du Dauphiné à Londres furent mis au pilori ; les prophètes anabaptistes furent condamnés à divers supplices ; le prophète Savonarola fut cuit à Florence. Et s'il est permis de joindre à tous ceux-là les véritables prophètes juifs, on verra que leur destinée n'a pas été moins malheureuse ; le plus grand de leurs prophètes, S. Jean-Baptiste, eut le cou coupé.

On prétend que Zacharie fut assassiné ; mais heureusement cela n'est pas prouvé. Le prophète Jeddo ou Addo, qui fut envoyé à Béthel à condition qu'il ne mangerait ni ne boirait, ayant malheureusement mangé un morceau de pain, fut mangé à son tour par un lion, et on trouva ses os sur le grand chemin entre ce lion et son âne. Jonas fut avalé par un poisson ; il est vrai qu'il ne resta dans son ventre que trois jours et trois nuits ; mais c'est toujours passer soixante et douze heures fort mal à son aise.

Habacuc fut transporté en l'air par les cheveux à Babylone. Ce n'est pas un grand malheur, à la vérité ; mais c'est une voiture fort incommode. On doit beaucoup souffrir quand on est suspendu par les cheveux l'espace de trois cents milles. J'aurais mieux aimé une paire d'ailes, la jument Borak, ou l'hippogriffe.

Michée, fils de Jemilla, ayant vu le Seigneur

assis sur son trône avec l'armée du ciel à droite et à gauche, et le Seigneur ayant demandé quelqu'un pour aller tromper le roi Achab; le diable s'étant présenté au Seigneur, et s'étant chargé de la commission, Michée rendit compte de la part du Seigneur au roi Achab de cette aventure céleste. Il est vrai que pour récompense il ne reçut qu'un énorme soufflet de la main du prophète Sédékia; il est vrai qu'il ne fut mis dans un cachot que pour quelques jours : mais enfin il est désagréable pour un homme inspiré, d'être souffleté et fourré dans un cu de basse-fosse.

On croit que le roi Amasias fit arracher les dents au prophète Amos pour l'empêcher de parler. Ce n'est pas qu'on ne puisse absolument parler sans dents; on a vu de vieilles édentées très bavardes : mais il faut prononcer distinctement une prophétie, et un prophète édenté n'est pas écouté avec le respect qu'on lui doit.

Baruch essuya bien des persécutions. Ezéchiel fut lapidé par les compagnons de son esclavage. On ne sait si Jérémie fut lapidé, ou s'il fut scié en deux.

Pour Isaïe, il passe pour constant qu'il fut scié par ordre de Manassé, roitelet de Juda.

Il faut convenir que c'est un méchant métier que celui de prophète. Pour un seul qui, comme Elie, va se promener de planètes en planètes dans un beau carrosse de lumière, traîné par quatre chevaux blancs, il y en a cent qui vont à pied, et qui sont obligés d'aller demander leur dîner de porte en porte. Ils ressemblent assez à Homère, qui fut obligé, dit-on, de mendier dans les sept villes qui se dispu-

tèrent depuis l'honneur de l'avoir vu naître. Ses commentateurs lui ont attribué une infinité d'allégories auxquelles il n'avait jamais pensé. On a fait souvent le même honneur aux prophètes. Je ne disconviens pas qu'il n'y eût ailleurs des gens instruits de l'avenir. Il n'y a qu'à donner à son ame un certain degré d'exaltation, comme l'a très bien imaginé un brave philosophe de nos jours, qui voulait percer un trou jusqu'aux antipodes, et enduire les malades de poix résine. (1)

Les Juifs exaltèrent si bien leur ame, qu'ils virent très-clairement toutes les choses futures : mais il est difficile de deviner au juste si par Jérusalem les prophètes entendent toujours la vie éternelle; si Babylone signifie Londres ou Paris ; si quand ils parlent d'un grand dîner on doit l'expliquer par un jeûne; si du vin rouge signifie du sang; si un manteau rouge signifie la foi, et un manteau blanc la charité. L'intelligence des prophètes est l'effort de l'esprit humain.

Il y a encore une grande difficulté à l'égard des prophètes juifs; c'est que plusieurs d'entre eux étaient hérétiques samaritains. Osée était de la tribu d'Issacar, territoire samaritain; Elie et Elizée eux-mêmes en étaient : mais il est aisé de répondre à cette objection. On sait assez que l'esprit souffle où il veut, et que la grace tombe sur le sol le plus aride comme le plus fertile.

---

(1) Voyez la Diatribe du docteur Akakia; Facéties, tome I.

PROPHÉTIES.

SECTION I.

Ce mot, dans son acception ordinaire, signifie prédiction de l'avenir. C'est en ce sens que Jésus (1) disait à ses disciples : Il est nécessaire que tout ce qui a été écrit de moi dans la loi de Moïse, dans les prophetes et dans les psaumes, soit accompli. Alors, ajoute l'évangéliste, il leur ouvrit l'esprit, afin qu'ils comprissent les Ecritures.

On sentira la nécessité indispensable d'avoir l'esprit ouvert pour comprendre les prophéties, si l'on fait attention que les Juifs, qui en étaient les dépositaires, n'ont jamais pu reconnaître Jésus pour le Messie, et qu'il y a dix-huit siècles que nos théologiens disputent avec eux pour fixer le sens de quelques unes qu'ils tâchent d'appliquer à Jésus. Telles sont celle de Jacob (2) : Le sceptre ne sera point ôté de Juda, et le chef de sa cuisse, jusqu'à ce que celui qui doit être envoyé vienne. Celle de Moïse (3) : Le Seigneur votre Dieu vous suscitera un prophète comme moi, de votre nation et d'entre vos frères ; c'est lui que vous écouterez. Celle d'Isaïe (4) : Voici qu'une vierge concevra et enfantera un fils qui sera

---

(1) Luc, chap. XXIV, v. 44 et 45. — (2) Genèse, chap. XLIX, v. 10. — (3) Deutéronome, chap. XVIII, v. 15. — (4) Chap. VII, v. 14.

nommé Emmanuel. Celle de Daniel (1) : Soixante et dix semaines ont été abrégées en faveur de votre peuple, etc. Notre objet n'est point d'entrer ici dans ce détail théologique.

Observons seulement qu'il est dit dans les Actes des apôtres (2), qu'en donnant un successeur à Juda, et dans d'autres occasions, ils se proposaient expressément d'accomplir les prophéties ; mais les apôtres même en citaient quelquefois qui ne se trouvent point dans l'écriture des Juifs ; telle est celle-ci alléguée par S. Matthieu (3) : Jésus vint demeurer dans une ville appelée Nazareth, afin que cette prédiction des prophètes fût accomplie : Il sera appelé Nazaréen.

S. Jude, dans son épître, cite aussi une prophétie du livre d'Hénoch qui est apocryphe ; et l'auteur de l'ouvrage imparfait sur S. Matthieu, parlant de l'étoile vue en Orient par les mages, s'exprime en ces termes : On m'a raconté, dit-il, sur le témoignage de je ne sais quelle écriture, qui n'est pas à la vérité authentique, mais qui réjouit la foi bien loin de la détruire, qu'il y a aux bords de l'Océan oriental une nation qui possédait un livre qui porte le nom de Seth, et dans lequel il est parlé de l'étoile qui devait apparaître aux mages, et des présens que les mages, devaient offrir au fils de Dieu. Cette nation, instruite par ce livre, choisit douze personnes des plus religieuses d'entre elles, et les chargea du soin d'observer quand l'étoile apparaîtrait. Lorsque quel-

(1) Chap. IX, v. 24. — (2) Chap. I, v. 16, et chap. XIII, v. 47. — (3) Chap. II, v. 23.

qu'un d'eux venait à mourir on lui substituait un de ses fils ou de ses proches. Ils s'appelaient mages dans leur langue, parce qu'ils servaient Dieu dans le silence et à voix basse.

Ces mages allaient donc tous les ans, après la récolte des blés, sur une montagne qui est dans leur pays, qu'ils nomment le mont de la victoire, et qui est très agréable à cause des fontaines qui l'arrosent et des arbres qui la couvrent. Il y a aussi un antre creusé dans le roc, et c'est là qu'après s'être lavés et purifiés, ils offraient des sacrifices et priaient Dieu en silence pendant trois jours.

Ils n'avaient point discontinué cette pieuse pratique depuis un grand nombre de générations, lorsqu'enfin l'heureuse étoile vint descendre sur leur montagne. On voyait en elle la figure d'un petit enfant, sur lequel il y avait celle d'une croix. Elle leur parla, et leur dit d'aller en Judée. Ils partirent à l'instant, l'étoile marchant toujours devant eux, et ils furent deux années en chemin.

Cette prophétie du livre de Seth ressemble à celle de Zorodascht ou Zoroastre, excepté que la figure que l'on devait voir dans l'étoile était celle d'une jeune fille vierge; aussi Zoroastre ne dit pas qu'elle aurait une croix sur elle. Cette prophétie, citée dans l'évangile de l'enfance (1), est rapportée ainsi par Abulpharage (2) : Zoroastre, le maître des Maguséens, instruisit les Perses de la manifestation future de notre Seigneur Jésus-Christ, et leur commanda de lui offrir des présens lorsqu'il serait né. Il les

(1) Art. VII. — (2) Dinast., page 82.

avertit que dans les derniers temps une vierge concevrait sans l'opération d'aucun homme ; et que lorsqu'elle mettrait au monde son fils, il apparaîtrait une étoile qui luirait en plein jour, au milieu de laquelle ils verraient la figure d'une jeune fille vierge. Ce sera vous, mes enfans, ajouta Zoroastre, qui l'apercevrez avant toutes les nations. Lors donc que vous verrez paraître cette étoile, allez où elle vous conduira. Adorez cet enfant naissant ; offrez-lui vos présens ; car c'est le Verbe qui a créé le ciel.

L'accomplissement de cette prophétie est rapporté dans l'Histoire naturelle de Pline (1) : mais outre que l'apparition de l'étoile aurait précédé la naissance de Jésus d'environ quarante ans, ce passage semble fort suspect aux savans ; et ce ne serait pas le premier ni le seul qui aurait été interpolé en faveur du christianisme. En voici le précis : « Il parut « à Rome, pendant sept jours, une comète si bril- « lante, qu'à peine en pouvait-on supporter la vue ; « on apercevait au milieu d'elle un dieu sous la « forme humaine ; on la prit pour l'ame de Jules- « César qui venait de mourir, et on l'adora dans un « temple particulier. »

M. Asseman, dans sa Bibliothéque orientale (2), parle aussi d'un livre de Salomon, métropolitain de Bassora, intitulé l'Abeille, dans lequel il y a un chapitre sur cette prédiction de Zoroastre. Hornius, qui ne doutait pas de son authenticité, a prétendu que Zoroastre était Balaam, et cela vraisemblable-

(1) Liv. II, chap. XXV.

(2) Tome III, I part., page 316.

ment parceque Origène, dans son premier livre contre Celse, dit (1) que les mages avaient sans doute les prophéties de Balaam, dont on trouve ces paroles dans les Nombres (2) : Une étoile se lèvera de Jacob, et un homme sortira d'Israël. Mais Balaam n'était pas plus juif que Zoroastre, puisqu'il dit lui-même qu'il était venu d'Aram, des montagnes d'Orient. (3)

D'ailleurs, S. Paul parle expressément à Tite (4) d'un prophète crétois; et S. Clément d'Alexandrie (5) reconnaît que, comme Dieu voulant sauver les Juifs leur donna des prophètes, il suscita de même les plus excellens hommes d'entre les Grecs, ceux qui étaient les plus propres à recevoir ses grâces; il les sépara des hommes du vulgaire, afin d'être les prophètes des Grecs, et de les instruire dans leur propre langue. Platon, dit-il encore (6), n'a-t-il pas prédit en quelque manière l'économie salutaire, lorsque, dans son second livre de la République, il a imité cette parole de l'Écriture (7) : « Défesons-« nous du juste, car il nous incommode, » et s'est exprimé en ces termes : Le juste sera battu de verges; il sera tourmenté, on lui crèvera les yeux; et, après avoir souffert toutes sortes de maux, il sera enfin crucifié.

S. Clément aurait pu ajouter que si l'on ne creva pas les yeux à Jésus, malgré cette prophétie de Pla-

---

(1) Chap. XII. — (2) Ch. XXIV, v. 17. — (3) Nomb. ch. XXIII, v. 7. — (4) Ch. I, v. 12. — (5) Stromat. l. VI, page 638. — (6) *Ibid.* liv. V, page 601. — (7) La Sagesse, chap. II, v. 12.

ton, on ne lui brisa pas non plus les os, quoiqu'il soit dit dans un psaume (1) : Pendant qu'on brise mes os, mes ennemis, qui me persécutent, m'accablent par leurs reproches. Au contraire, S. Jean (2) dit positivement que les soldats rompirent les jambes aux deux autres qui étaient crucifiés avec lui, mais qu'ils ne rompirent point celles de Jésus, afin que cette parole de l'Ecriture fût accomplie (3) : Vous ne briserez aucun de ses os.

Cette Ecriture, citée par S. Jean, s'entendait à la lettre de l'agneau pascal que devaient manger les Israélites ; mais Jean-Baptiste ayant appelé (4) Jésus l'agneau de Dieu, non seulement on lui en fit depuis l'application, mais on prétendit même que sa mort avait été prédite par Confucius. Spizeli cite l'Histoire de la Chine par Martini, dans laquelle il est rapporté que l'an 39 du regne de Kingi, des chasseurs tuèrent hors des portes de la ville un animal rare ; que les Chinois appellent *kilin*, c'est-à-dire, agneau de Dieu. A cette nouvelle, Confucius frappa sa poitrine, jeta de profonds soupirs, et s'écria plus d'une fois : Kilin, qui est-ce qui a dit que vous étiez venu ? Il ajouta : Ma doctrine tend à sa fin, elle ne sera plus d'aucun usage dès que vous paraîtrez.

On trouve encore une autre prophétie du même Confucius dans son second livre, laquelle on applique également à Jésus, quoiqu'il n'y soit pas désigné sous le nom d'agneau de Dieu. La voici : On

---

(1) Ps. XL, v. 11. — (2) Chap. XIX, v. 36. — (3) Exod. chap. XII, v. 46; et N. chap. IX, v, 12. — (4) Jean, ch. 1, v. 29 et 36.

ne doit pas craindre que lorsque le Saint, l'attendu des nations sera venu, on ne rende pas à sa vertu tout l'honneur qui lui est dû. Ses œuvres seront conformes aux lois du ciel et de la terre.

Ces prophéties contradictoires prises dans les livres des Juifs semblent excuser leur obstination, et peuvent rendre raison de l'embarras de nos théologiens dans leur controverse avec eux. De plus, celles que nous venons de rapporter des autres peuples, prouvent que l'auteur des Nombres, les apôtres et les pères reconnaissent des prophètes chez toutes les nations. C'est ce que prétendent aussi les Arabes (1), qui comptent cent vingt-quatre mille prophètes depuis la création du monde jusqu'à Mahomet, et croient que chacun d'eux a été envoyé à une nation particulière.

Nous parlerons des prophétesses à l'article SIBYLLES.

SECTION II.

Il est encore des prophètes : nous en avions deux à bicêtre en 1723, l'un et l'autre se disaient Elie. On les fouetta, et il n'en fut plus question.

Avant les prophètes des Cévènes, qui tiraient des coups de fusil derrière les haies au nom du Seigneur, en 1704, la Hollande eut le fameux Pierre Jurieu qui publia l'Accomplissement des prophéties. Mais que la Hollande n'en soit pas trop fière. Il était né en France dans une petite ville appelée Mer, de la

(1) Hist. des Arabes, chap. XX, par Abraham Echellensis.

généralité d'Orléans. Cependant il faut avouer que ce ne fut qu'à Roterdam que Dieu l'appela à la prophétie.

Ce Jurieu vit clairement, comme bien d'autres, dans l'Apocalypse, que le pape était la bête (1): qu'elle tenait *poculum aureum plenum abominatium*, la coupe d'or pleine d'abominations, que les quatre premieres lettres de ces quatre mots latins formaient le mot *papa;* que par conséquent son règne allait finir; que les Juifs rentreraient dans Jérusalem; qu'ils domineraient sur le monde entier pendant mille ans, après quoi viendrait l'ante-christ; puis Jésus assis sur une nuée jugerait les vivans et les morts.

Jurieu prophétise expressément (2) que le temps de la grande révolution et de la chûte entière du papisme « tombera justement sur l'an 1689, que « j'estime, dit-il, être le temps de la vendange apo-« calyptique; car les deux témoins ressusciteront en « ce temps-là. Après quoi la France doit rompre avec « le pape avant la fin du siècle ou au commencement « de l'autre, et le reste de l'empire antichrétien s'a-« bolira par-tout. »

Cette particule disjonctive *ou*, ce signe du doute n'était pas d'un homme adroit. Il ne faut pas qu'un prophète hésite. Il peut être obscur, mais il doit être sûr de son fait.

La révolution du papisme n'étant point arrivée en 1689, comme Pierre Jurieu l'avait prédit, il fit

(1) Tome I, pages 187.

(2) Tome II, pages 133 et 134.

faire au plus vîte une nouvelle édition où il assura que c'était pour 1690. Et ce qui est étonnant, c'est que cette édition fut suivie immédiatement d'une autre. Il s'en est fallu beaucoup que le Dictionnaire de Bayle ait eu une pareille vogue ; mais l'ouvrage de Bayle est resté, et Pierre Jurieu n'est pas même demeuré dans la bibliothéque bleue avec Nostradamus.

On n'avait pas alors pour un seul prophète. Un presbytérien anglais, qui étudiait à Utrecht, combattit tout ce que disait Jurieu sur les sept fioles et les sept trompettes de l'Apocalypse, sur le règne de mille ans, sur la conversion des Juifs, et même sur l'antechrist. Chacun s'appuyait de l'autorité de Cocceïus, de Coterus, de Drabicius, de Comenius, grands prophètes précédens, et de la prophétesse Christine. Les deux champions se bornèrent à écrire; on espérait qu'ils se donneraient des soufflets, comme Sédékia en appliqua un à Michée, en lui disant : « Devine comment l'esprit divin a passé de ma main « sur ta joue. » Mot à mot : « Comment l'esprit a-t-il « passé de toi à moi ? » Le public n'eut pas cette satisfaction, et c'est bien dommage.

SECTION III.

Il n'appartient qu'à l'Eglise infaillible de fixer le véritable sens des prophéties ; car les Juifs ont toujours soutenu, avec leur opiniâtreté ordinaire, qu'aucune prophétie ne pouvoit regarder Jésus-Christ, et les pères de l'Eglise ne pouvaient disputer contre eux avec avantage, puisque, hors S. Ephrem,

le grand Origène et S. Jérôme, il n'y eut jamais aucun père de l'Eglise qui sût un mot d'hébreu.

Ce ne fut qu'au neuvième siècle que Raban le maure, depuis évêque de Mayence, apprit la langue juive. Son exemple fut suivi de quelques autres, et alors on commença à disputer avec les rabbins sur le sens des prophéties.

Raban fut étonné des blasphèmes qu'ils prononçaient contre notre Sauveur, l'appelant bâtard, impie, fils de Panther, et disant qu'il n'est pas permis de prier Dieu sans le maudire (1): « Quòd nulla « oratio posset apud Deum accepta esse nisi in eâ « Dominum nostrum Jesum-Christum maledicant. « Confitentes eum esse impium et filium impii, id « est, nescio cujus æthnici quem nominant Pan- « thera, à quo dicunt matrem Domini adulteratam. »

Ces horribles profanations se trouvent en plusieurs endroits dans le Talmud, dans les livres du Nizachon, dans la dispute de Rittangel, dans celles de Jéchiel et de Nachmanides, intitulées le Rempart de la foi; et sur-tout dans l'abominable ouvrage du Toldos Jeschut.

C'est particulièrement dans le prétendu Rempart de la foi du rabbin Isaac, que l'on interprète toutes les prophéties qui annoncent Jésus-Christ en les appliquant à d'autres personnes.

C'est là qu'on assure que la Trinité n'est figurée dans aucun livre hébreu, et qu'on n'y trouve pas la plus légere trace de notre sainte religion. Au contraire, ils alléguent cent endroits qui, selon eux,

---

(1) *Wagensileus, in proœmio*, pag. 53.

disent que la loi mosaïque doit durer éternellement.

Le fameux passage qui doit confondre les Juifs et faire triompher la religion chrétienne, de l'aveu de tous nos grands théologiens, est celui d'Isaïe : « Voici « une vierge sera enceinte, elle enfantera un fils, et « son nom sera Emmanuel ; il mangera du beurre et « du miel jusqu'à ce qu'il sache rejeter le mal et « choisir le bien... Et avant que l'enfant sache rejeter « le mal et choisir le bien, la terre que tu as en dé- « testation sera abandonnée de ses deux rois. .... Et « l'Eternel *sifflera* aux mouches des ruisseaux d'E- « gypte et aux abeilles qui sont au pays d'Assur. ... « Et en ce jour-là le Seigneur rasera avec un rasoir « de louage le roi d'Assur, la tête et le poil des géni- « toires, et il achèvera aussi la barbe..... Et l'Eternel « me dit : Prends un grand rouleau et y écris avec « une touche en gros caractère, qu'on se dépêche de « butiner, prenez vîte les dépouilles.... Donc je pris « avec moi de fidelles témoins, savoir Urie le sacrifi- « cateur, et Zacharie fils de Jeberecia. Et je couchai « avec la prophétesse, elle conçut et enfanta un en- « fant mâle ; et l'Eternel me dit : Appelle l'enfant « Maher-salal-has-bas. Car avant que l'enfant sache « crier mon père et ma mère, on enlèvera la puis- « sance de Damas, et le butin de Samarie devant le « roi d'Assur. »

Le rabbin Isaac affirme, après tous les autres docteurs de sa loi, que le mot hébreu *alma* signifie tantôt une vierge, tantôt une femme mariée ; que Ruth est appelée *alma* lorsqu'elle était mère ; qu'une femme adultère est quelquefois même nommée *alma ;* qu'il ne sagit ici que de la femme du prophète

Isaïe ; que son fils ne s'appelle point Emmanuel, mais Maher-salal-has-bas ; que quand ce fils mangera du beurre et du miel, les deux rois qui assiégent Jérusalem seront chassés du pays, etc.

Ainsi ces interprètes aveugles de leur propre religion et de leur propre langue combattent contre l'Eglise, et disent obstinément que cette prophétie ne peut regarder Jésus-Christ en aucune manière.

On a mille fois réfuté leur explication dans nos langues modernes. On a employé la force, les gibets, les roues, les flammes ; cependant ils ne se rendent pas encore.

« Il a porté nos maladies, et il a soutenu nos dou-
« leurs, et nous l'avons cru affligé de plaies, frappé
« de Dieu et affligé. »

Quelque frappante que cette prédiction puisse nous paraître, ces juifs obstinés disent qu'elle n'a nul rapport avec Jésus-Christ, et qu'elle ne peut regarder que les prophètes qui étaient persécutés pour les péchés du peuple.

« Et voilà que mon serviteur prospérera, sera
« honoré, et élevé très haut. »

Ils disent encore que cela ne regarde pas Jésus-Christ, mais David ; que ce roi en effet prospéra, mais que Jésus, qu'ils méconnurent, ne prospéra pas.

« Voici que je ferai un nouveau pacte avec la
« maison d'Israël et avec la maison de Juda. »

Ils disent que ce passage ne signifie, selon la lettre et selon le sens, autre chose sinon, je renouvellerai mon pacte avec Juda et avec Israël. Cependant, leur

pacte n'a pas été renouvelé ; on ne peut faire un plus mauvais marché que celui qu'ils ont fait. N'importe, ils sont obstinés.

« Et toi, Bethléem d'Ephrata, qui es petite dans « les milliers de Juda, il sortira pour toi un domi- « nateur en Israël, et sa sortie est depuis le commen- « cement jusqu'au jour d'à jamais.

Ils osent nier encore que cette prophétie soit pour Jésus-Christ. Ils disent qu'il est évident que Michée parle de quelque capitaine natif de Bethléem, qui remportera quelque avantage à la guerre contre les Babyloniens ; car il parle le moment d'après de l'histoire de Babylone et des sept capitaines qui élurent Darius. Et si on démontre qu'il s'agit du Messie, ils n'en veulent pas convenir.

Ces juifs se trompent grossièrement sur Juda qui devait être comme un lion, et qui n'a été que comme un âne sous les Perses, sous Alexandre, sous les Séleucides, sous les Ptolomées, sous les Romains, sous les Arabes et sous les Turcs.

Ils ne savent ce qu'ils entendent par le *Skilo*, et par la *verge*, et par la *cuisse de Juda*. La verge n'a été dans Juda qu'un temps très court ; ils disent des pauvretés, mais l'abbé Houteville n'en dit-il pas beaucoup davantage avec ses phrases, son néologisme et son éloquence de rhéteur, qui met toujours des mots à la place des choses, et qui se propose des objections très difficiles pour n'y répondre que par du verbiage ?

Tout cela est donc peine perdue ; et quand l'abbé François ferait encore un livre plus gros, quand il

le joindrait aux cinq ou six mille volumes que nous avons sur cette matière, nous en serions plus fatigués sans avoir avancé d'un seul pas.

On se trouve donc plongé dans un chaos qu'il est impossible à la faiblesse de l'esprit humain de débrouiller jamais. On a besoin, encore une fois, d'une Eglise infaillible qui juge sans appel. Car enfin, si un chinois, un tartare, un africain, réduit au malheur de n'avoir que du bon sens, lisait toutes ces prophéties, il lui serait impossible d'en faire l'application, ni à Jésus-Christ, ni aux Juifs, ni à personne. Il serait dans l'étonnement, dans l'incertitude, ne concevrait rien, n'aurait pas une seule idée distincte. Il ne pourrait pas faire un pas dans cet abyme; il lui faut un guide. Prenons donc l'Eglise pour notre guide, c'est le moyen de cheminer. On arrive avec ce guide, non seulement au sanctuaire de la vérité, mais à de bons canonicats, à de grosses commanderies, à de très opulentes abbayes crossées et mitrées, dont l'abbé est appelé *monseigneur* par ses moines et par ses paysans, à des évêchés qui vous donnent le titre de *prince;* on jouit de la terre, et on est sûr de posséder le ciel en propre.

PROPRIÉTÉ.

LIBERTY, *and proverty:* c'est le cri anglais. Il vaut mieux que *saint Georges et mon droit, saint Denis et mont-joie:* c'est le cri de la nature.

De la Suisse à la Chine, les paysans possèdent

des terres en propre. Le droit seul de conquête a pu dans quelques pays dépouiller les hommes d'un droit si naturel.

L'avantage général d'une nation est celui du souverain, du magistrat et du peuple, pendant la paix et pendant la guerre. Cette possession des terres accordées aux paysans est-elle également utile au trône et aux sujets dans tous les temps? Pour qu'elle le soit au trône, il faut qu'elle puisse produire un revenu plus considérable et plus de soldats.

Il faut donc voir si le commerce et la population augmenteront. Il est certain que le possesseur d'un terrain cultivera beaucoup mieux son héritage que celui d'autrui. L'esprit de propriété double la force de l'homme. On travaille pour soi et pour sa famille avec plus de vigueur et de plaisir que pour un maître. L'esclave qui est dans la puissance d'un autre, a peu d'inclination pour le mariage. Il craint souvent même de faire des esclaves comme lui. Son industrie est étouffée, son ame abrutie; et ses forces ne s'exercent jamais dans toute leur elasticité. Le possesseur, au contraire, desire une femme qui partage son bonheur, et des enfans qui l'aident dans son travail. Son épouse et ses fils font ses richesses. Le terrain de ce cultivateur peut devenir dix fois plus fertile qu'auparavant sous les mains d'une famille laborieuse. Le commerce général sera augmenté. Le trésor du prince en profitera. La campagne fournira plus de soldats. C'est donc évidemment l'avantage du prince. La Pologne serait trois fois plus peuplée et plus riche si le paysan n'était pas esclave.

Ce n'en est pas moins l'avantage des seigneurs. Qu'un seigneur possède dix mille arpens de terre cultivés par des serfs, dix mille arpens ne lui procureront qu'un revenu très faible, souvent absorbé par les réparations, et réduit à rien par l'intempérie des saisons. Que sera-ce si la terre est d'une plus vaste étendue, et si le terrain est ingrat? il ne sera que le maître d'une vaste solitude. Il ne sera réellement riche qu'autant que ses vassaux le seront: son bonheur dépend du leur. Si ce bonheur s'étend jusqu'à rendre sa terre trop peuplée, si le terrain manque à tant de mains laborieuses (au lieu qu'auparavant les mains manquaient au terrain), alors l'excédent des cultivateurs nécessaires se répand dans les villes, dans les ports de mer, dans les atteliers des artistes, dans les armées. La population aura produit ce grand bien; et la possession des terres accordées aux cultivateurs, sous la redevance qui enrichit les seigneurs, aura produit cette population.

Il y a une autre espèce de propriété non moins utile; c'est celle qui est affranchie de toute redevance, et qui ne paye que les tributs généraux imposés par le souverain pour le bien et le maintien de l'Etat. C'est cette propriété qui a contribué surtout à la richesse de l'Angleterre, de la France et des villes libres d'Allemagne. Les souverains qui affranchirent les terrains dont étaient composés leurs domaines, en recueillirent d'abord un grand avantage, puisqu'on acheta chèrement ces franchises: et ils en retirent aujourd'hui un bien plus grand, sur-

tout en Angleterre et en France, par les progrès de l'industrie et du commerce.

L'Angleterre donna un grand exemple au seizième siècle, lorsqu'on affranchit les terres dépendantes de l'Eglise et des moines. C'était une chose bien odieuse, bien préjudiciable à un Etat, de voir des hommes voués par leur institut à l'humilité et à la pauvreté, devenus les maîtres des plus belles terres du royaume, traiter les hommes, leurs frères, comme des animaux de service, faits pour porter leurs fardeaux. La grandeur de ce petit nombre de prêtres avilissait la nature humaine. Leurs richesses particulières appauvrissaient le reste du royaume. L'abus a été détruit, et l'Angleterre est devenue riche.

Dans tout le reste de l'Europe, le commerce n'a fleuri, les arts n'ont été en honneur, les villes ne se sont accrues et embellies, que quand les serfs de la couronne et de l'Eglise ont eu des terres en propriété. Et ce qu'on doit soigneusement remarquer, c'est que si l'Eglise y a perdu des droits qui ne lui appartenaient pas, la couronne y a gagné l'extension de ses droits légitimes; car l'Eglise, dont la première institution est d'imiter son législateur humble et pauvre, n'est point faite originairement pour s'engraisser du fruit des travaux des hommes; et le souverain, qui représente l'Etat, doit économiser le fruit de ces mêmes travaux pour le bien de l'Etat même et pour la splendeur du trône. Par-tout où le peuple travaille pour l'Eglise, l'Etat est pauvre: par-tout où le peuple travaille pour lui et pour le souverain, l'Etat est riche.

C'est alors que le commerce étend par-tout ses branches. La marine marchande devient l'école de la marine militaire. De grandes compagnies de commerce se forment. Le souverain trouve, dans les temps difficiles, des ressources auparavant inconnues. Ainsi dans les États autrichiens, en Angleterre, en France, vous voyez le prince emprunter facilement de ses sujets cent fois plus qu'il n'en pouvait arracher par la force, quand les peuples croupissaient dans la servitude.

Tous les paysans ne seront pas riches; et il ne faut pas qu'ils le soient. On a besoin d'hommes qui n'aient que leurs bras et de la bonne volonté. Mais ces hommes même, qui semblent le rebut de la fortune, participeront au bonheur des autres. Ils seront libres de vendre leur travail à qui voudra le mieux payer. Cette liberté leur tiendra lieu de propriété. L'espérance certaine d'un juste salaire les soutiendra. Ils élèveront avec gaieté leurs familles dans leurs métiers laborieux et utiles. C'est surtout cette classe d'hommes si méprisables aux yeux des puissans, qui fait la pépinière des soldats. Ainsi, depuis le sceptre jusqu'à la faulx et à la houlette, tout s'anime, tout prospère, tout prend une nouvelle force par ce seul ressort.

Après avoir vu s'il est avantageux à un État que les cultivateurs soient propriétaires, il reste à voir jusqu'où cette concession peut s'étendre. Il est arrivé dans plus d'un royaume, que le serf affranchi, étant devenu riche par son industrie, s'est mis à la place de ses anciens maîtres appauvris par leur luxe. Il a acheté leurs terres, il a pris leurs noms.

L'ancienne noblesse a été avilie; et la nouvelle n'a été qu'enviée et méprisée. Tout a été confondu. Les peuples qui ont souffert ces usurpations ont été le jouet des nations qui se sont préservées de ce fléau.

Les erreurs d'un gouvernement peuvent être une leçon pour les autres. Ils profitent du bien qu'il a fait; ils évitent le mal où il est tombé.

Il est si aisé d'opposer le frein des lois à la cupidité et à l'orgueil des nouveaux parvenus; de fixer l'étendue des terrains roturiers qu'ils peuvent acheter; de leur interdire l'acquisition des grandes terres seigneuriales, que jamais un gouvernement ferme et sage ne pourra se repentir d'avoir affranchi la servitude et d'avoir enrichi l'indigence. Un bien ne produit jamais un mal, que lorsque ce bien est poussé à un excès vicieux, et alors il cesse d'être bien. Les exemples des autres nations avertissent; et c'est ce qui fait que les peuples qui sont policés les derniers surpassent souvent les maîtres dont ils ont pris les leçons.

PROVIDENCE.

J'ÉTAIS à la grille lorque sœur Fessue disait à sœur Confite : La Providence prend un soin visible de moi : vous savez comme j'aime mon moineau ; il était mort, si je n'avais pas dit neuf *Ave Maria* pour obtenir sa guérison. Dieu a rendu mon moineau à la vie; remercions la sainte Vierge.

Un métaphysicien lui dit : Ma sœur, il n'y a rien de si bon que des *Ave Maria*, sur-tout quand une

fille les récite en latin dans un faubourg de Paris; mais je ne crois pas que Dieu s'occupe beaucoup de votre moineau, tout joli qu'il est; songez, je vous prie, qu'il a d'autres affaires. Il faut qu'il dirige continuellement le cours de seize planètes et de l'anneau de Saturne, au centre desquels il a placé le soleil qui est aussi gros qu'un million de nos terres. Il a des milliards de milliards d'autres soleils, de planètes, et de comètes, à gouverner. Ses lois immuables et son concours éternel font mouvoir la nature entière : tout est lié à son trône par une chaine infinie dont aucun anneau ne peut jamais être hors de sa place. Si des *Ave Maria* avaient fait vivre le moineau de sœur Fessue un instant de plus qu'il ne devait vivre, ces *Ave Maria* auraient violé toutes les lois posées de toute éternité par le grand Etre; vous auriez dérangé l'univers, il vous aurait fallu un nouveau monde, un nouveau Dieu, un nouvel ordre de choses.

SOEUR FESSUE.

Quoi! vous croyez que Dieu fasse si peu de cas de sœur Fessue?

LE MÉTAPHYSICIEN.

Je suis fâché de vous dire que vous n'êtes, comme moi, qu'un petit chaînon imperceptible de la chaîne infinie; que vos organes, ceux de votre moineau, et les miens, sont destinés à subsister un nombre déterminé de minutes dans ce faubourg de Paris.

SOEUR FESSUE.

S'il est ainsi, j'étais prédestinée à dire un nombre déterminé d'*Ave Maria*.

LE MÉTAPHYSICIEN.

Oui; mais ils n'ont pas forcé Dieu à prolonger la vie de votre moineau au-delà de son terme. La constitution du monde portait que dans ce couvent, à une certaine heure, vous prononceriez comme un perroquet certaines paroles dans une certaine langue que vous n'entendez point; que cet oiseau, né comme vous par l'action irrésistible des lois générales, ayant été malade se porterait mieux; que vous vous imagineriez l'avoir guéri avec des paroles, et que nous aurions ensemble cette conversation.

SOEUR FESSUE.

Monsieur, ce discours sent l'hérésie. Mon confesseur, le révérend père de Menou, en inférera que vous ne croyez pas à la Providence.

LE MÉTAPHYSICIEN.

Je crois la Providence générale, ma chère sœur, celle dont est émanée de toute éternité la loi qui règle toute chose, comme la lumière jaillit du soleil; mais je ne crois point qu'une Providence particulière change l'économie du monde pour votre moineau ou pour votre chat.

SOEUR FESSUE.

Mais pourtant, si mon confesseur vous dit, comme il me l'a dit à moi, que Dieu change tous les jours ses volontés en faveur des ames dévotes.

LE MÉTAPHYSICIEN.

Il me dira la plus plate bêtise qu'un confesseur de filles puisse dire à un homme qui pense.

SOEUR FESSUE.

Mon confesseur une bête! sainte Vierge Marie!

LE MÉTAPHYSICIEN.

Je ne dis pas cela ; je dis qu'il ne pourrait justifier que par une bêtise énorme les faux principes qu'il vous a insinués, peut-être fort adroitement, pour vous gouverner.

SOEUR FESSUE.

Ouais ! j'y penserai ; cela mérite réflexion.

PUISSANCE, TOUTE-PUISSANCE.

Je suppose que celui qui lira cet article est convaincu que ce monde est formé avec intelligence, et qu'un peu d'astronomie et d'anatomie suffisent pour faire admirer cette intelligence universelle et suprême.

Encore une fois, *Mens agitat molem.*

Peut-il savoir par lui-même si cette intelligence est toute-puissante, c'est-à-dire infiniment puissante? A-t-il la moindre notion de l'infini, pour comprendre ce que c'est qu'une puissance infinie?

Le célèbre historien philosophe David Hume dit (1) : « Un poids de dix onces est enlevé dans la « balance par un autre poids ; donc cet autre poids « est de plus de dix onces ; mais on ne peut apporter « de raison pourquoi il doit être de cent. »

On peut dire de même : Tu reconnais une intelligence suprême assez forte pour te former, pour te conserver un temps limité, pour te récompenser,

(1) *Particular providence*, page 359.

pour te punir. En sais-tu assez pour te démontrer qu'elle peut davantage?

Comment peux-tu te prouver par ta raison que cet Etre peut plus qu'il n'a fait?

La vie de tous les animaux est courte. Pouvait-il la faire plus longue?

Tous les animaux sont la pâture les uns des autres sans exception : tout naît pour être dévoré. Pouvait-il former sans détruire?

Tu ignores quelle est sa nature. Tu ne peux donc savoir si sa nature ne l'a pas forcé de ne faire que les choses qu'il a faites.

Ce globe n'est qu'un vaste champ de destruction et de carnage. Ou le grand Etre a pu en faire une demeure éternelle de délices pour tous les êtres sensibles, ou il ne l'a pas pu. S'il l'a pu et s'il ne l'a pas fait, crains de le regarder comme malfesant; mais s'il ne l'a pas pu, ne crains point de le regarder comme une puissance très grande, circonscrite par sa nature dans ses limites.

Qu'elle soit infinie ou non, cela ne t'importe. Il est indifférent à un sujet que son maître possède cinq cents lieues de terrain ou cinq mille, il n'en est ni plus ni moins sujet.

Lequel serait plus injurieux à cet Etre ineffable de dire : il a fait des malheureux sans pouvoir s'en dispenser, ou il les a faits pour son plaisir?

Plusieurs sectes le représentent comme cruel; d'autres, de peur d'admettre un Dieu méchant, ont l'audace de nier son existence. Ne vaut-il pas mieux dire que probablement la nécessité de sa nature et celle des choses ont tout déterminé?

Le monde est le théâtre du mal moral et du mal physique; on ne le sent que trop : et le Tout est bien de Shaftesbury, de Bolingbroke, et de Pope, n'est qu'un paradoxe de bel esprit, une mauvaise plaisanterie.

Les deux principes de Zoroastre et de Manès, tant ressassés par Bayle, sont une plaisanterie plus mauvaise encore. Ce sont, comme on l'a déja observé, les deux médecins de Molière, dont l'un dit à l'autre : Passez-moi l'émétique, et je vous passerai la saignée. Le manichéisme est absurde; et voilà pourquoi il a eu un si grand parti.

J'avoue que je n'ai point été éclairé par tout ce que dit Bayle sur les manichéens et sur les pauliciens. C'est de la controverse; j'aurais voulu de la pure philosophie. Pourquoi parler de nos mystères à Zoroastre? Dès que vous osez traiter nos mystères, qui ne veulent que de la foi et non du raisonnement, vous vous ouvrez des précipices.

Le fatras de notre théologie scolastique n'a rien à faire avec le fatras des rêveries de Zoroastre.

Pourquoi discuter avec Zoroastre le péché originel? il n'en a jamais été question que du temps de S. Augustin. Zoroastre ni aucun législateur de l'antiquité n'en avait entendu parler.

Si vous disputez avec Zoroastre, mettez sous la clef l'ancien et le nouveau Testament qu'il ne connaissait pas; et qu'il faut révérer sans vouloir les expliquer.

Qu'aurais-je donc dit à Zoroastre? ma raison ne peut admettre deux dieux qui se combattent, cela n'est bon que dans un poëme où Minerve se que-

relle avec Mars. Ma faible raison est bien plus contente d'un seul grand Etre, dont l'essence était de faire, et qui a fait tout ce que sa nature lui a permis, qu'elle n'est satisfaite de deux grands Etres, dont l'un gâte tous les ouvrages de l'autre. Votre mauvais principe Arimane n'a pu déranger une seule des lois astronomiques et physiques du bon principe Oromase; tout marche avec la plus grande régularité dans les cieux. Pourquoi le méchant Arimane n'aurait-il eu de puissance que sur ce petit globe de la terre?

Si j'avais été Arimane j'aurais attaqué Oromase dans ses belles et grandes provinces de tant de soleils et d'étoiles. Je ne me serais pas borné à lui faire la guerre dans un petit village.

Il y a beaucoup de mal dans ce village : mais d'où savons-nous que ce mal n'etait pas inévitable?

Vous êtes forcé d'admettre une intelligence répandue dans l'univers; mais 1° savez-vous, par exemple, si cette puissance s'étend jusqu'à prévoir l'avenir? Vous l'avez assuré mille fois; mais vous n'avez jamais pu ni le prouver ni le comprendre. Vous ne pouvez savoir comment un être quelconque voit ce qui n'est pas. Or l'avenir n'est pas; donc nul être ne peut le voir. Vous vous réduisez à dire qu'il prévoit; mais prévoir c'est conjecturer. (1)

Or un Dieu qui, selon vous, conjecture, peut se tromper. Il s'est réellement trompé dans votre système; car s'il avait prévu que son ennemi empoison-

(1) C'est le sentiment des sociniens.

nerait ici-bas toutes ses œuvres, il ne les aurait pas produites; il ne se serait pas préparé lui-même la honte d'être continuellement vaincu.

2° Ne lui fais-je pas bien plus d'honneur en disant qu'il a fait tout par la nécessité de sa nature, que vous ne lui en faites en lui suscitant un ennemi qui défigure, qui souille, qui détruit ici-bas toutes ses œuvres?

3° Ce n'est point avoir de Dieu une idée indigne, que de dire qu'ayant formé des milliards de mondes où la mort et le mal n'habitent point, il a fallu que le mal et la mort habitassent dans celui-ci.

4° Ce n'est point rabaisser Dieu que de dire qu'il ne pouvait former l'homme sans lui donner de l'amour-propre; que cet amour-propre ne pouvait le conduire sans l'égarer presque toujours; que ses passions sont nécessaires, mais qu'elles sont funestes; que la propagation ne peut s'exécuter sans desirs; que ces desirs ne peuvent animer l'homme sans querelles; que ces querelles amènent nécessairement des guerres, etc.

5° En voyant une partie des combinaisons du règne végétal, animal, et minéral, et ce globe percé par-tout comme un crible, d'où tant d'exhalaisons s'échappent en foule, quel sera le philosophe assez hardi ou le scolastique assez imbécille pour voir clairement que la nature pouvait arrêter les effets des volcans, les intempéries de l'atmosphère, la violence des vents, les pestes, et tous les fléaux destructeurs?

6° Il faut être bien puissant, bien fort, bien industrieux, pour avoir formé des lions qui dévorent

des taureaux, et produit des hommes qui inventent des armes pour tuer d'un seul coup, non seulement les taureaux et les lions, mais encore pour se tuer les uns les autres. Il faut être très puissant pour avoir fait naître des araignées qui tendent des filets pour prendre des mouches; mais ce n'est pas être tout-puissant, infiniment puissant.

7° Si le grand Etre avait été infiniment puissant, il n'y a nulle raison pour laquelle il n'aurait pas fait les animaux sensibles infiniment heureux; il ne l'a pas fait, donc il ne l'a pas pu.

8° Toutes les sectes des philosophes ont échoué contre l'écueil du mal physique et moral. Il ne reste que d'avouer que Dieu ayant agi pour le mieux n'a pu agir mieux.

9° Cette nécessité tranche toutes les difficultés et finit toutes les disputes. Nous n'avons pas le front de dire, *tout est bien;* nous disons, tout est le moins mal qu'il se pouvait.

10° Pourquoi un enfant meurt-il souvent dans le sein de sa mère? Pourquoi un autre ayant eu le malheur de naître, est-il réservé à des tourmens aussi longs que sa vie, terminés par une mort affreuse?

Pourquoi la source de la vie a-t-elle été empoisonnée dans toute la terre depuis la découverte de l'Amérique? Pourquoi, depuis le septième siècle de notre ère vulgaire, la petite vérole emporte-t-elle la huitième partie du genre humain? Pourquoi de tout temps les vessies ont-elles été sujettes à être des carrières de pierres? Pourquoi la peste, la guerre, la famine, et l'inquisition? Tournez-vous de tous

les sens, vous ne trouverez d'autre solution, sinon que tout a été nécessaire.

Je parle ici aux seuls philosophes et non pas aux théologiens. Nous savons que la foi est le fil du labyrinthe. Nous savons bien que la chûte d'Adam et d'Eve, le péché originel, la puissance immense donnée aux diables, la prédilection accordée par le grand Etre au peuple juif, et le baptême substitué à l'amputation du prépuce, sont les réponses qui éclaircissent tout. Nous n'avons argumenté que contre Zoroastre et non contre l'université de Conimbre ou Coïmbre, à laquelle nous nous soumettons dans tous nos articles. (Voyez les Lettres de Memmius à Cicéron, et répondez-y, si vous pouvez.) (1)

PUISSANCE.

Les deux puissances.

SECTION I.

Quiconque tient le sceptre et l'encensoir, a les deux mains fort occupées. On peut le regarder comme un homme fort habile, s'il commande à des peuples qui ont le sens commun : mais s'il n'a affaire qu'à des imbécilles, à des espèces de sauvages, on peut le comparer au cocher de Bernier, que son maître rencontra un jour dans un carrefour de Delhi, haranguant la populace et lui vendant de

(1) Voyez le vol. de Philosophie.

l'orviétan. Quoi! Lapierre, lui dit Bernier, tu es devenu médecin? Oui, Monsieur, lui répondit le cocher; tel peuple, tel charlatan.

Le daïri des Japonais, le dalaï-lama du Thibet, auraient pu en dire autant. Numa Pompilius même avec son Égérie, aurait fait la même réponse à Bernier. Melchisédech était probablement dans le cas, aussi bien que cet Anius dont parle Virgile au troisième chant de l'Enéide.

> Rex Anius; rex idem hominum Phœbique sacerdos,
> Vittis et sacrâ redimitus tempora lauro.

Je ne sais quel translateur du seizième siècle a translaté ainsi ces vers de Virgile:

> Anius qui fut roi tout ainsi qu'il fut prêtre,
> Mange à deux rateliers, et doublement est maître.

Ce charlatan Anius n'était roi que de l'isle de Délos, très chétif royaume, qui, après celui de Melchisédech et d'Yvetot, était un des moins considérables de la terre; mais le culte d'Apollon lui avait donné une grande réputation: il suffit d'un saint pour mettre tout un pays en crédit.

Trois électeurs allemands sont plus puissans qu'Anius, et ont comme lui le droit de mitre et de couronne, quoique subordonné, du moins en apparence, à l'empereur romain, qui n'est que l'empereur d'Allemagne. Mais de tous les pays où la plénitude du sacerdoce et la plénitude de la royauté constituent la puissance la plus pleine qu'on puisse imaginer; c'est Rome moderne.

Le pape est regardé, dans la partie de l'Europe

catholique, comme le premier des rois et le premier des prêtres. Il en fut de même dans la Rome qu'on appelle *païenne;* Jules-César était à-la-fois grand-pontife, dictateur, guerrier, vainqueur, très éloquent, très galant, en tout le premier des hommes, et à qui nul moderne n'a pu être comparé, excepté dans une épître dédicatoire.

Le roi d'Angleterre possède à-peu-près les mêmes dignités que le pape en qualité de chef de l'Eglise.

L'impératrice de Russie est aussi maîtresse absolue de son clergé dans l'empire le plus vaste qui soit sur la terre. L'idée qu'il peut exister deux puissances opposées l'une à l'autre dans un même Etat, y est regardée par le clergé même comme une chimère aussi absurde que pernicieuse.

Je dois rapporter à ce propos une lettre que l'impératrice de Russie, Catherine II, daigna m'écrire au mont Krapac, le 22 auguste 1765, et dont elle m'a permis de faire usage dans l'occasion.

« Des capucins qu'on tolère à Moscou (car la « tolérance est générale dans cet empire; il n'y a que « les jésuites qui n'y sont pas soufferts): s'étant « opiniâtrés cet hiver à ne pas vouloir enterrer un « Français qui était mort subitement, sous prétexte « qu'il n'avait pas reçu les sacremens, Abraham « Chaumeix fit un factum contre eux, pour leur « prouver qu'ils devaient enterrer un mort; mais ce « factum, ni deux réquisitions du gouverneur, ne « purent porter ces pères à obéir. A la fin on leur « fit dire de choisir, ou de passer la frontière, ou « d'enterrer ce Français: ils partirent, et j'envoyai

« d'ici des augustins plus dociles, qui, voyant qu'il « n'y avait pas à badiner, firent tout ce qu'on « voulut.

« Voilà donc Abraham Chaumeix en Russie qui « devient raisonnable; il s'oppose à la persécution. « S'il prenait de l'esprit, il ferait croire les miracles « aux plus incrédules; mais tous les miracles du « monde n'effaceront pas sa honte d'avoir été le « délateur de l'Encyclopédie.

. . . .

« Les sujets de l'Eglise, souffrant des vexations « souvent tyranniques, auxquelles les fréquens « changemens de maîtres contribuaient beaucoup, « se révoltèrent vers la fin du règne de l'impératrice « Elisabeth, et ils étaient à mon avènement plus de « cent mille en armes. C'est ce qui fit qu'en 1762 « j'exécutai le projet de changer entièrement l'ad- « ministration des biens du clergé, et de fixer ses « revenus. Arsène, évêque de Rostou, s'y opposa, « poussé par quelques uns de ses confrères, qui ne « trouvèrent pas à propos de se nommer. Il envoya « deux mémoires où il voulait établir le principe « absurde des deux puissances. Il avait déja fait « cette tentative du temps de l'impératrice Elisa- « beth; on s'était contenté de lui imposer silence : « mais son insolence et sa folie redoublant, il fut « jugé par le métropolitain de Novogorod et par le « synode entier, condamné comme fanatique, cou- « pable d'une entreprise contraire à la foi orthodoxe « autant qu'au pouvoir souverain; déchu de sa di-

« gnité et de la *prêtrise*, et livré au bras séculier.
« Je lui fis grace, et je me contentai de le réduire à
« la condition de moine. »

Telles sont ses propres paroles ; il en résulte qu'elle sait soutenir l'Église et la contenir ; qu'elle respecte l'humanité autant que la religion ; qu'elle protège le laboureur autant que le prêtre ; que tous les ordres de l'Etat doivent la bénir.

J'aurai encore l'indiscrétion de transcrire ici un passage d'une de ses lettres :

« La tolérance est établie chez nous ; elle fait loi
« de l'Etat ; il est défendu de persécuter. Nous
« avons, il est vrai, des fanatiques qui, faute de
« persécution, se brûlent eux-mêmes ; mais si ceux
« des autres pays en fesaient autant, il n'y aurait pas
« grand mal, le monde en serait plus tranquille, et
« Calas n'aurait pas été roué. »

Ne croyez pas qu'elle écrive ainsi par un enthousiasme passager et vain, qu'on désavoue ensuite dans la pratique, ni même par le desir louable d'obtenir dans l'Europe les suffrages des hommes qui pensent et qui enseignent à penser. Elle pose ces principes pour base de son gouvernement. Elle a écrit de sa main dans le conseil de législation, ces paroles qu'il faut graver aux portes de toutes les villes :

« Dans un grand empire qui étend sa domination
« sur autant de peuples divers qu'il y a de diffé-
« rentes croyances parmi les hommes, la faute la
« plus nuisible serait l'intolérance. »

Remarquez qu'elle n'hésite pas de mettre l'into-

lérance au rang des fautes, j'ai presque dit des délits. Ainsi une impératrice despotique détruit dans le fond du Nord la persécution et l'esclavage. Tandis que dans le Midi...

(1) Jugez après cela, Monsieur, s'il se trouvera un honnête homme dans l'Europe qui ne sera pas prêt de signer le panégyrique que vous méditez. Non seulement cette princesse est tolérante; mais elle veut que ses voisins le soient. Voilà la première fois qu'on a déployé le pouvoir suprême pour établir la liberté de conscience. C'est la plus grande époque que je connaisse dans l'histoire moderne.

C'est à-peu-près ainsi que les anciens Persans défendirent aux Carthaginois d'immoler des hommes.

Plût à Dieu qu'au lieu des Barbares qui fondirent autrefois des plaines de la Scythie et des montagnes de l'Immaüs et du Caucase vers les Alpes et les Pyrénées pour tout ravager, on vît descendre aujourd'hui des armées pour renverser le tribunal de l'inquisition, tribunal plus horrible que les sacrifices de sang humain tant reprochés à nos pères!

Enfin, ce génie supérieur veut faire entendre à ses voisins ce que l'on commence à comprendre en Europe, que des opinions métaphysiques inintelligibles, qui sont les filles de l'absurdité, sont les mères de la discorde; et que l'Église au lieu de dire: Je viens apporter le glaive et non la paix, doit dire

---

(1) Ceci est tiré d'une lettre du citoyen du mont Krapac, dans laquelle se trouve l'extrait de la lettre de l'impératrice.

hautement : J'apporte la paix et non le glaive. Aussi l'impératrice ne veut-elle tirer l'épée que contre ceux qui veulent opprimer les dissidens.

SECTION II.

CONVERSATION DU REVÉREND PÈRE BOUVET, MISIONNAIRE DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS, AVEC L'EMPEPEREUR CAM-HI, EN PRÉSENCE DE FRÈRE ATTIRET, JÉSUITE, TIRÉE DES MÉMOIRES SECRETS DE LA MISSION EN 1772.

PÈRE BOUVET.

Oui, sacrée Majesté, dès que vous aurez eu le bonheur de vous faire baptiser par moi, comme je l'espère, vous serez soulagé de la moitié du fardeau immense qui vous accable. Je vous ai parlé de la fable d'Atlas qui portait le ciel sur ses épaules. Hercule le soulagea et porta le ciel. Vous êtes l'Atlas, et Hercule est le pape. Il y aura deux puissances dans votre empire. Notre bon Clément XI sera la première. Ainsi vous goûterez le plus grand des biens; celui d'être oisif pendant votre vie, et d'être sauvé après votre mort.

L'EMPEREUR.

Vraiment je suis très obligé à ce cher pape qui daigne prendre cette peine : mais comment pourra-t-il gouverner mon empire à six mille lieues de chez lui?

PÈRE BOUVET.

Rien n'est plus aisé, sacrée Majesté impériale. Nous sommes ses vicaires apostoliques; il est vi-

caire de Dieu, ainsi vous serez gouverné par Dieu même.

L'EMPEREUR.

Quel plaisir! je ne me sens pas d'aise. Votre vice-Dieu partagera donc avec moi les revenus de l'empire? car toute peine vaut salaire.

PÈRE BOUVET.

Notre vice-Dieu est si bon qu'il ne prendra d'ordinaire que le quart tout au plus, excepté dans les cas de désobéissance. Notre casuel ne montera qu'à deux millions sept cent cinquante mille onces d'argent pur. C'est un bien mince objet en comparaison des biens célestes.

L'EMPEREUR.

Oui, c'est marché donné. Votre Rome en tire autant apparemment du grand-mogol mon voisin, de l'empire du Japon mon autre voisin, de l'impératrice de Russie mon autre bonne voisine, de l'empire de Perse, de celui de Turquie?

PÈRE BOUVET.

Pas encore; mais cela viendra, grace à Dieu et à nous.

L'EMPEREUR.

Et combien vous en revient-il à vous autres?

PÈRE BOUVET.

Nous n'avons point de gages fixes; mais nous sommes comme la principale actrice d'une comédie d'un comte de Cailus mon compatriote, tout ce que je.... c'est pour moi.

L'EMPEREUR.

Mais, dites-moi si vos princes chrétiens de l'Eu-

rope paient à votre Italien à proportion de ma te.

PÈRE BOUVET.

Non, la moitié de cette Europe est séparée de lui, et ne le paie point : l'autre moitié paie le moins qu'elle peut.

L'EMPEREUR.

Vous me disiez ces jours passés qu'il était maître d'un assez joli pays.

PÈRE BOUVET.

Oui, mais ce domaine lui produit peu; il est en friche.

L'EMPEREUR.

Le pauvre homme! il ne sait pas faire cultiver sa terre, et il prétend gouverner les miennes!

PÈRE BOUVET.

Autrefois dans un de nos conciles, c'est-à-dire dans un de nos sénats de prêtres, qui se tenait dans une ville nommée Constance, notre saint père fit proposer une taxe nouvelle pour soutenir sa dignité. L'assemblée répondit qu'il n'avait qu'à faire labourer son domaine; mais il s'en donna bien de garde; il aima mieux vivre du produit de ceux qui labourent dans d'autres royaumes. Il lui parut que cette manière de vivre avait plus de grandeur.

L'EMPEREUR.

Oh bien, allez lui dire que non seulement je fais labourer chez moi, mais que je laboure moi-même; et je doute fort que ce soit pour lui.

PÈRE BOUVET.

Ah! sainte vierge Marie! je suis pris pour dupe.

L'EMPEREUR.

Partez vîte, j'ai été trop indulgent.

FRÈRE ATTIRET A PÈRE BOUVET.

Je vous avais bien dit que l'empereur, tout bon qu'il est, avait plus d'esprit que vous et moi.

PURGATOIRE.

Il est assez singulier que les Eglises protestantes se soient réunies à crier que le purgatoire fut inventé par les moines. Il est bien vrai qu'ils inventèrent l'art d'attraper de l'argent des vivans en priant Dieu pour les morts; mais le purgatoire était avant tous les moines.

Ce qui peut avoir induit les doctes en erreur, c'est que ce fut le pape Jean XVI qui institua, dit-on, la fête des morts vers le milieu du dixième siècle. De cela seul je conclus qu'on priait pour eux auparavant; car si on se mit à prier pour tous, il est à croire qu'on priait déja pour quelques uns d'entre eux, de même qu'on n'inventa la fête de tous les saints que parcequ'on avait long-temps auparavant fêté plusieurs bienheureux. La différence entre la toussaint et la fête des morts, c'est qu'à la première nous invoquons, et à la seconde nous sommes invoqués; à la première nous nous recommandons à tous les heureux, et à la seconde les malheureux se recommandent à nous.

Les gens les plus ignorans savent comment cette fête fut instituée d'abord à Cluni, qui était alors

terre de l'empire allemand. Faut-il redire que « S. Odi-
« lon, abbé de Cluni, était coutumier de délivrer
« beaucoup d'ames du purgatoire par ses messes et
« par ses prieres ; et qu'un jour un chevalier ou un
« moine, revenant de la Terre-Sainte, fut jeté par la
« tempête dans une petite isle où il rencontra un
« ermite, lequel lui dit qu'il y avait là auprès de
« grandes flammes et furieux incendies, où les tré-
« passés étaient tourmentés, et qu'il entendait sou-
« vent les diables se plaindre de l'abbé Odilon et de
« ses moines, qui délivraient tous les jours quelque
« ame; qu'il fallait prier Odilon de continuer, afin
« d'accroître la joie des bienheureux au ciel, et la
« douleur des diables en enfer. »

C'est ainsi que frère Girard jésuite raconte la chose dans sa Fleur des saints (1), d'après frère Ribadeneira. Fleury diffère un peu de cette légende, mais il en a conservé l'essentiel.

Cette révélation engagea S. Odilon à instituer dans Cluni la fète des trépassés, qui ensuite fut adoptée par l'Eglise.

C'est depuis ce temps que le purgatoire valut tant d'argent à ceux qui avaient le pouvoir d'en ouvrir les portes. C'est en vertu de ce pouvoir que le roi d'Angleterre Jean, ce grand terrien, surnommé *sans terre*, en se déclarant homme-lige du pape Innocent III, et en lui soumettant son royaume, obtint la délivrance d'une ame de ses parens qui

---

(1) Tome II, page 445.

était excommuniée: *pro mortuo excommunicato pro quo supplicant consanguinei.*

La chancellerie romaine eut même son tarif pour l'absolution des morts; et il y eut beaucoup d'autels prévilégiés, où chaque messe qu'on disait, au quatorzième siècle et au quinzième, pour six liards, délivrait une ame. Les hérétiques avaient beau remontrer qu'à la vérité les apôtres avaient eu le droit de délier tout ce qui était lié sur terre, mais non pas sous terre: on leur courait sus comme à des scélérats qui osaient douter du pouvoir des clefs. Et en effet il est à remarquer que, quand le pape veut bien vous remettre cinq ou six cents ans de purgatoire, il vous fait grace de sa pleine puissance: *pro potestate à Deo acceptâ concedit.*

De l'antiquité du purgatoire.

On prétend que le purgatoire était de temps immémorial reconnu par le fameux peuple juif; et on se fonde sur le second livre des Machabées, qui dit expressément « qu'ayant trouvé sous les habits « des Juifs (au combat d'Odollam) des choses con- « sacrées aux idoles de Jamnia, il fut manifeste que « c'était pour cela qu'ils avaient péri; et ayant fait « une quête de douze mille drachmes d'argent (1), « lui qui pensait bien et religieusement de la résur- « rection, les envoya à Jérusalem pour les péchés « des morts. »

---

(1) Liv. II, chap. XII, v. 40, 43, et suivans.

Comme nous nous sommes fait un devoir de rapporter les objections des hérétiques et des incrédules, afin de les confondre par leurs propres sentimens, nous rapporterons ici leurs difficultés sur les douze mille francs envoyés par Judas, et sur le purgatoire.

Ils disent:

1° Que douze mille francs de notre monnaie étaient beaucoup pour Judas, qui soutenait une guerre de barbets contre un grand roi.

2° Qu'on peut envoyer un présent à Jérusalem pour les péchés des morts, afin d'attirer la bénédiction de Dieu sur les vivans.

3° Qu'il n'était point encore question de résurrection dans ces temps-là, qu'il est reconnu que cette question ne fut agitée chez les Juifs que du temps de Gamaliel, un peu avant les prédications de Jésus-Christ (1).

4° Que la loi des Juifs consistant dans le Décalogue, le Lévitique, et le Deutéronome, n'ayant jamais parlé ni de l'immortalité de l'ame, ni des tourmens de l'enfer, il était impossible à plus forte raison qu'elle eût jamais annoncé un purgatoire.

5° Les hérétiques et les incrédules font les derniers efforts pour démontrer, à leur manière, que tous les livres des Machabées sont évidemment apocryphes. Voici leurs prétendues preuves :

Les Juifs n'ont jamais reconnu les livres des Machabées pour canoniques, pourquoi les reconnaîtrions-nous ?

---

(1) Voyez le Talmud, tome II.

Origène déclare formellement que l'histoire des Machabées est à rejeter. S. Jérôme juge ces livres indignes de croyance.

Le concile de Laodicée, tenu en 367, ne les admit point parmi les livres canoniques; les Athanase, les Cyrille, les Hilaire les rejettent.

Les raisons pour traiter ces livres de romans, et de très mauvais romans, sont les suivantes:

L'auteur ignorant commence par la fausseté la plus reconnue de tout le monde. Il dit (1): « Alexandre appela les jeunes nobles qui avaient été nourris avec lui dès leur enfance, et il leur partagea son royaume tandis qu'il vivait encore. »

Un mensonge aussi sot et aussi grossier ne peut venir d'un écrivain sacré et inspiré.

L'auteur des Machabées, en parlant d'Antiochus Epiphanes, dit: « Antiochus marcha vers Elimaïs; « il voulut la prendre et la piller (2), et il ne le put, « parceque son discours avait été su des habitans; et « ils s'élèverent en combat contre lui. Et il s'en alla « avec une tristesse grande, et retourna en Babylone. « Et lorsqu'il était encore en Perse, il apprit que « son armée en Juda avait pris la fuite... Et il se mit « au lit, et il mourut l'an 149. »

Le même auteur (3) dit ailleurs tout le contraire. Il dit qu'Antiochus Epiphanes voulut piller Persépolis, et non pas Elimaïs; qu'il tomba de son chariot; qu'il fut frappé d'une plaie incurable; qu'il fut mangé des vers; qu'il demanda bien pardon au

(1) Liv. I, chap. I, v. 7. — (2) Chap. VI, v. 3 et suiv. — (3) Liv. II, chap. IX.

Dieu des Juifs ; qu'il voulut se faire juif : et c'est là qu'on trouve ce verset que les fanatiques ont appliqué tant de fois à leurs ennemis : *Orabat scelestus ille veniam quam non erat consecuturus*, le scélérat demandait un pardon qu'il ne devait pas obtenir. Cette phrase est bien juive ; mais il n'est pas permis à un auteur inspiré de se contredire si indignement.

Ce n'est pas tout ; voici bien une autre contradiction et une autre bévue. L'auteur fait mourir Antiochus Epiphanes d'une troisième façon (1) ; on peut choisir. Il avance que ce prince fut lapidé dans le temple de Nanée. Ceux qui ont voulu excuser cette ânerie, prétendent qu'on veut parler d'Antiochus Eupator ; mais ni Epiphanes ni Eupator ne fut lapidé.

Ailleurs, l'auteur dit (2) qu'un autre Antiochus (le grand) fut pris par les Romains, et qu'ils donnèrent à Eumènes les Indes et la Médie. Autant vaudrait-il dire que François I fit prisonnier Henri VIII, et qu'il donna la Turquie au duc de Savoie. C'est insulter le Saint-Esprit d'imaginer qu'il ait dicté des absurdités si dégoûtantes.

Le même auteur dit (3) que les Romains avaient conquis les Galates ; mais ils ne conquirent la Galatie que plus de cent ans après. Donc le malheureux romancier n'écrivait que plus d'un siècle après

---

(1) Liv. II, chap. II, v. 16. — (2) Liv. I, chap. VIII, v. 7 et 8. — (3) *Ibid.* v. 2 et 3.

le temps où l'on suppose qu'il a écrit; et il en est ainsi de presque tous les livres juifs, à ce que disent les incrédules.

Le même auteur dit (1) que les Romains nommaient tous les ans un chef du sénat. Voilà un homme bien instruit! il ne savait pas seulement que Rome avait deux consuls. Quelle foi pouvons-nous ajouter, disent les incrédules, à ces rapsodies de contes puérils, entassés sans ordre et sans choix par les plus ignorans et les plus imbécilles des hommes? Quelle honte de les croire! quelle barbarie de Cannibales d'avoir persécuté des hommes sensés pour les forcer à faire semblant de croire des pauvretés pour lesquelles ils avaient le plus profond mépris! Ainsi s'expriment des auteurs audacieux.

Notre réponse est que quelques méprises, qui viennent probablement des copistes, n'empêchent point que le fond ne soit très vrai; que le Saint-Esprit a inspiré l'auteur et non les copistes; que si le concile de Laodicée a rejeté les Machabées, ils ont été admis par le concile de Trente, dans lequel il y eut jusqu'à des jésuites; qu'ils sont reçus dans toute l'Eglise romaine, et que par conséquent nous devons les recevoir avec soumission.

De l'origine du purgatoire.

Il est certain que ceux qui admirent le purgatoire dans la primitive Eglise, furent traités d'hé-

---

(1) Liv. I, chap. VIII, v. 15 et 16.

rétiques; on condamna les simoniens qui admettaient la purgation des ames. Psuken kadaron (1).

S. Augustin condamna depuis les origénistes qui tenaient pour ce dogme.

Mais les simoniens et les origénistes avaient-ils pris ce purgatoire dans Virgile, dans Platon, chez les Egyptiens?

Vous le trouverez clairement énoncé dans le sixième chant de Virgile, ainsi que nous l'avons déja remarqué; et ce qui est de plus singulier, c'est que Virgile peint des ames pendues en plein air, d'autres brûlées, d'autres noyées.

> Aliæ panduntur inanes
> Suspensæ ad ventos; aliis sub gurgite vasto
> Infectum eluitur scelus, aut exuritur igni.

L'abbé Pellegrin traduit ainsi ces vers:

> On voit ces purs esprits brauler au gré des vents,
> Ou noyés dans les eaux, ou brûlés dans les flammes;
> C'est ainsi qu'on nettoie et qu'on purge les ames.

Et ce qu'il y a de plus singulier encore, c'est que le pape Grégoire, surnommé *le grand*, non seulement adopta cette théologie de Virgile, mais dans ses dialogues il introduit plusieurs ames qui arrivent du purgatoire, après avoir été pendues ou noyées.

Platon avait parlé du purgatoire dans son Phédon; et il est aisé de se convaincre par la lecture du Mercure Trismégiste, que Platon avait pris chez

(1) Liv. des Hérésies, chap. XXII.

les Egyptiens tout ce qu'il n'avait pas emprunté de Timée de Locres.

Tout cela est bien récent, tout cela est d'hier en comparaison des anciens brachmanes. Ce sont eux, il faut l'avouer, qui inventèrent le purgatoire, comme ils inventèrent aussi la révolte et la chûte des génies, des animaux célestes (1).

C'est dans leur Shasta ou Shastabad, écrit trois mille cent ans avant l'ère vulgaire, que mon cher lecteur trouvera le purgatoire. Ces anges rebelles, dont on copia l'histoire chez les Juifs, du temps du rabbin Gamaliel, avaient été condamnés par l'Eternel et par son fils à mille ans de purgatoire; après quoi Dieu leur pardonna et les fit hommes. Nous vous l'avons déja dit, mon cher lecteur; nous vous avons déja représenté que les brachmanes trouvèrent l'éternité des supplices trop dure; car enfin l'éternité est ce qui ne finit jamais. Les brachmanes pensaient comme l'abbé de Chaulieu.

« Pardonne alors, Seigneur, si, plein de tes bontés,
« Je n'ai pu concevoir que mes fragilités,
« Ni tous ces vains plaisirs qui passent comme un songe,
« Pussent être l'objet de tes sévérités;
« Et si j'ai pu penser que tant de cruautés
« Puniraient un peu trop la douceur d'un mensonge. »

---

(1) Voyez l'article BRACHMANES.

Q.

QUESTION, TORTURE.

J'AI toujours présumé que la question, la torture, avait été inventée par des voleurs, qui étant entrés chez un avare, et ne trouvant point son trésor, lui firent souffrir mille tourmens jusqu'à ce qu'il le découvrît.

On a dit souvent que la question était un moyen de sauver un coupable robuste, et de perdre un innocent trop faible; que chez les Athéniens on ne donnait la question que dans les crimes d'Etat; que les Romains n'appliquèrent jamais à la torture un citoyen romain pour savoir son secret.

Que le tribunal abominable de l'inquisition renouvela ce supplice, et que par conséquent il doit être en horreur à toute la terre.

Qu'il est aussi absurde d'infliger la torture pour parvenir à la connaissance d'un crime, qu'il était absurde d'ordonner autrefois le duel pour juger un coupable; car souvent le coupable était vainqueur, et souvent le coupable vigoureux et opiniâtre résiste à la question, tandis que l'innocent débile y succombe.

Que cependant le duel était appelé le *jugement de Dieu*, et qu'il ne manque plus que d'appeler la torture le *jugement de Dieu*.

Que la torture est un supplice plus long et plus douloureux que la mort; qu'ainsi on punit l'accusé avant d'être certain de son crime, et qu'on le punit plus cruellement qu'en le fesant mourir.

Que mille exemples funestes ont dû désabuser les législateurs de cet usage affreux.

Que cet usage est aboli dans plusieurs pays de l'Europe, et qu'on voit moins de grands crimes dans ces pays que dans le nôtre, où la torture est pratiquée.

On demande après cela pourquoi la torture est toujours admise chez les Français qui passent pour un peuple doux et agréable?

On répond que cet affreux usage subsiste encore parcequ'il est établi; on avoue qu'il y a beaucoup de personnes douces et agréables en France, mais on nie que le peuple soit humain.

Si on donne la question à des Jacques Clément, à des Jean Châtel, à des Ravaillac, à des Damiens, personne ne murmurera; il s'agit de la vie d'un roi et du salut de tout l'Etat. Mais que des juges d'Abbeville condamnent à la torture un jeune officier pour savoir quels sont les enfans qui ont chanté avec lui une vieille chanson, qui ont passé devant une procession de capucins sans ôter leur chapeau; j'ose presque dire que cette horreur, perpétrée dans un temps de lumières et de paix, est pire que les massacres de la Saint-Barthélemi, commis dans les ténèbres du fanatisme.

Nous l'avons déjà insinué; et nous voudrions le

graver bien profondément dans tous les cerveaux et dans tous les cœurs. (1)

QUÊTE.

L'on compte quatre-vingt-dix-huit ordres monastiques dans l'Église ; soixante-quatre qui sont rentés, et trente-quatre qui vivent de quête, « sans « aucune obligation, disent-ils, de travailler, ni « corporellement ni spirituellement, pour gagner « leur vie ; mais seulement pour éviter l'oisiveté : « et comme seigneurs directs de tout le monde, « et participans à la souveraineté de Dieu en l'em- « pire de l'univers, ils ont droit de vivre aux « dépens du public, sans faire que ce qu'il leur « plaira. »

Ces propres paroles se lisent dans un livre très curieux intitulé, les heureux Succès de la piété ; et les raisons qu'en allégue l'auteur ne sont pas moins convaincantes. « Depuis, dit-il, que le cénobite a « consacré à Jésus-Christ le droit de se servir des « biens temporels, le monde ne possède plus rien « qu'à son refus ; et il voit les royaumes et les sei- « gneureries comme des usages que sa libéralité a « laissés en fief. C'est ce qui le rend seigneur du « monde, possédant tout par un domaine direct, « parceque s'étant rendu une possession de Jésus- « Christ par le vœu, et le possédant, il prend aucu- « nement (en quelque manière) part à sa souverai-

(1) Voyez TORTURE.

« neté. Le religieux a même cet avantage sur le « prince, qu'il ne lui faut point d'armes pour lever « ce que le peuple doit à son exercice : il possède les « affections devant que de recevoir les libéralités, et « son empire s'étend plus sur les cœurs que sur les « biens. »

Ce fut François d'Assise qui, l'an 1209, imagina cette nouvelle manière de vivre de quête ; mais voici ce que porte sa règle (1) : Les frères à qui Dieu en a donné le talent travailleront fidellement, en sorte qu'ils évitent l'oisiveté sans éteindre l'esprit d'oraison, et pour récompense de leur travail ils recevront leurs besoins corporels pour eux et pour leurs frères, suivant l'humilité et la pauvreté ; mais ils ne recevront point d'argent. Les frères n'auront rien en propre, ni maison, ni lieu, ni autre chose ; mais se regardant comme étrangers en ce monde, ils iront avec confiance demander l'aumône.

Remarquons, avec le judicieux Fleury, que si les inventeurs des nouveaux ordres mendians n'étaient pas canonisés pour la plupart, on pourrait les soupçonner de s'être laissé séduire à l'amour propre, et d'avoir voulu se distinguer par leur raffinement au-dessus des autres. Mais sans préjudice de leur sainteté, on peut librement attaquer leurs lumières ; et le pape Innocent III avait raison de faire difficulté d'approuver le nouvel institut de S. François ; et plus encore le concile de Latran, tenu en 1215, de défendre de nouvelles religions,

(1) Chap. V et VI.

c'est-à-dire de nouveaux ordres ou congrégations.

Cependant, comme au treizième siècle l'on était touché des désordres que l'on avait devant les yeux, de l'avarice du clergé, de son luxe, de sa vie molle et voluptueuse qui avait gagné les monastères rentés, l'on fut si frappé de ce renoncement à la possession des biens temporels en particulier et en commun, qu'au chapitre général que S. François tint près d'Assise, en 1219, où il se trouva plus de cinq mille frères mineurs qui campèrent en rase campagne, ils ne manquèrent de rien par la charité des villes voisines. On voyait accourir de tous les pays les ecclésiastiques, les laïques, la noblesse, le petit peuple, et non seulement leur fournir les choses nécessaires, mais s'empresser à les servir de leurs propres mains avec une sainte émulation d'humilité et de charité.

S. François, par son testament, avait fait une défense expresse à ses disciples de demander au pape aucun privilége, et de donner aucune explication à sa règle; mais quatre ans après sa mort, dans un chapitre assemblé l'an 1230, ils obtinrent du pape Grégoire IX une bulle qui déclare qu'ils ne sont point obligés à l'observation de son testament, et qui explique la règle en plusieurs articles. Ainsi le travail des mains, si recommandé dans l'Ecriture, et si bien pratiqué par les premiers moines, est devenu odieux; et la mendicité, odieuse auparavant, est devenue honorable.

Aussi trente ans après la mort de S. François, on remarquait déjà un relâchement extrême dans les ordres de sa fondation. Nous n'en citerons pour

preuve que le témoignage de S. Bonaventure, qui ne peut être suspect. C'est dans la lettre qu'il écrivit en 1257, étant général de l'ordre, à tous les provinciaux et les gardiens. Cette lettre est dans ses Opuscules, tome II, page 352. Il se plaint de la multitude des affaires pour lesquelles ils requéraient de l'argent, de l'oisiveté de divers frères, de leur vie vagabonde, de leurs importunités à demander, des grands bâtimens qu'ils élevaient, enfin de leur avidité des sépultures et des testamens. S. Bonaventure n'est pas le seul qui se soit élevé contre ces abus, puisque M. le Camus, évêque de Bellay, observe que le seul ordre des minoritains a souffert plus de vingt-cinq réformes en quatre cents ans. Disons un mot sur chacun de ces griefs, que tant de réformes n'ont pu déraciner encore.

Les frères mendians, sous prétexte de charité, se mêlaient de toutes sortes d'affaires publiques et particulières. Ils entraient dans le secret des familles, et se chargeaient de l'exécution des testamens; ils prenaient des députations pour négocier la paix entre les villes et les princes. Les papes surtout leur donnaient volontiers des commissions, comme à des gens sans conséquence, qui voyageaient à peu de frais, et qui leur étaient entièrement dévoués; ils les employaient même quelquefois à des levées de deniers.

Mais une chose plus singulière encore, c'est le tribunal de l'inquisition dont ils se chargèrent. On sait que dans ce tribunal odieux il y a capture de criminels, prison, torture, condamnations, confiscations, peines infamantes et fort souvent cor-

porelles par le bras séculier. Il est sans doute bien étrange de voir des religieux, fesant profession de l'humilité la plus profonde et de la pauvreté la plus exacte, transformés tout d'un coup en juges criminels, ayant des appariteurs et des familiers armés, c'est-à-dire des gardes et des trésors à leur disposition, se rendant ainsi terribles à toute la terre.

Nous glissons sur le mépris du travail des mains, qui attire l'oisiveté chez les mendians comme chez les autres religieux. De là cette vie vagabonde que S. Bonaventure reproche à ces frères, lesquels, dit-il, sont à charge à leurs hôtes, et scandalisent au lieu d'édifier. Leur importunité à demander fait craindre leur rencontre comme celle des voleurs. En effet, cette importunité est une espèce de violence à laquelle peu de gens savent résister, surtout à l'égard de ceux dont l'habit et la profession ont attiré du respect; et d'ailleurs c'est une suite naturelle de la mendicité, car enfin il faut vivre. D'abord la faim et les autres besoins pressans font vaincre la pudeur d'une éducation honnête, et quand une fois on a franchi cette barrière, on se fait un mérite et un honneur d'avoir plus d'industrie qu'un autre à attirer les aumônes.

La grandeur et la curiosité des bâtimens, ajoute le même saint, incommodent nos amis qui fournissent à la dépense, et nous exposent aux mauvais jugemens des hommes. Ces frères, dit aussi Pierre Desvignes, qui dans la naissance de leur religion semblaient fouler aux pieds la gloire du monde, reprennent le faste qu'ils ont quitté; n'ayant rien, ils possèdent tout, et sont plus riches que les riches

mêmes. On connaît ce mot de Dufrény à Louis XIV : Sire, je ne regarde jamais le nouveau louvre sans m'écrier : Superbe monument de la magnificence d'un des plus grands rois qui de son nom ait rempli la terre, palais digne de nos monarques, vous seriez achevé si l'on vous avait donné à l'un des quatre ordres mendians pour tenir ses chapitres et loger son général.

Quant à leur avidité des sépultures et des testamens, Matthieu Pâris l'a peinte en ces termes : Ils sont soigneux d'assister à la mort des grands, au préjudice des pasteurs ordinaires : ils sont avides de gain, et extorquent des testamens secrets ; ils ne recommandent que leur ordre et le préfèrent à tous les autres. Sauval rapporte aussi qu'en 1502, Gilles Dauphin, général des cordeliers, en considération des bienfaits que son ordre avait reçus de messieurs du parlement de Paris, envoya aux présidens, conseillers et greffiers la permission de se faire enterrer en habit de cordelier. L'année suivante il gratifia d'un semblable brevet les prévôt des marchands et échevins, et les principaux officiers de la ville. Il ne faut pas regarder cette permission comme une simple politesse, s'il est vrai que S. François fait régulièrement chaque année une descente en purgatoire pour en tirer les ames de ceux qui sont morts dans l'habit de son ordre, comme l'assuraient ces religieux.

Voici un trait à ce sujet qui ne sera pas hors de propos : L'Etoile, dans ses Mémoires, année 1577, raconte qu'une fille fort belle déguisée en homme, et qui se fesait appeler Antoine, fut découverte et

prise dans le couvent des cordeliers de Paris. Elle servait entre autres frères Jacques Berson, qu'on appelait l'enfant de Paris, et le cordelier aux belles mains. Ces révérends pères disaient tous qu'ils croyaient que c'était un vrai garçon. Elle en fut quitte pour le fouet, qui fut grand dommage à la chasteté de cette fille qui se disait mariée, et qui par dévotion avait servi dix ou douze ans ces bons religieux, sans jamais avoir été intéressée en son honneur. Peut-être croyait-elle s'exempter après la mort d'un long séjour en purgatoire ; c'est ce que l'Etoile ne dit pas.

Le même évêque de Bellay, que nous avons déjà cité, prétend qu'un seul ordre de mendians coûte par an trente millions d'or pour le vêtement et la nourriture de ces moines, sans compter l'extraordinaire ; de sorte qu'il n'y a point de prince catholique qui lève tant sur ses sujets, que les cénobites mendians qui sont dans ses Etats exigent de ses peuples. Que sera-ce si on y ajoute les trente-trois autres ordres ? On verra, dit-il, que les trente-quatre ensemble tirent plus des peuples chrétiens que les soixante-quatre de cénobites rentés ni tous les autres ecclésiastiques n'ont de bien. Avouons que c'est beaucoup dire.

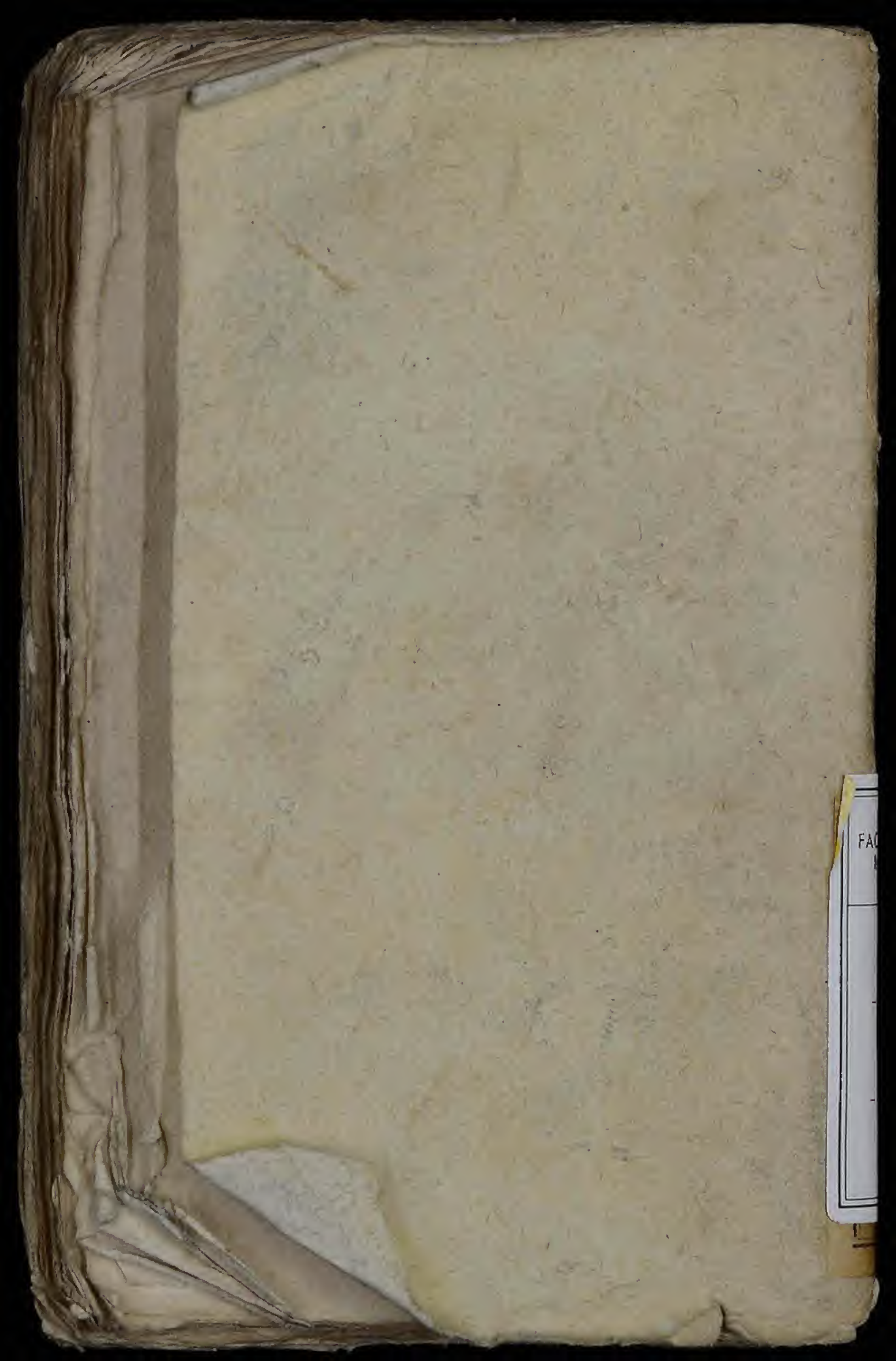
FIN DU TOME XII.

TABLE DES ARTICLES

CONTENUS

DANS CE DOUZIEME VOLUME.

FIN DE LA TABLE.



OEUVRES
DE
VOLTAIRE
Dictionnaire
Philosophique.
Tome XII.
Stéréotype.

singulière des quatre élémens. La terre est fondée sur un triangle équilatère, l'eau sur un triangle rectangle, l'air sur un scalène, et le feu sur un isocèle. Après quoi il prouve démonstrativement qu'il ne peut y avoir que cinq mondes, parcequ'il

« Sachez qu'il y a huit vertus dans le ciel; je les « ai observées; ce qui est facile à tout le monde. Le « soleil est une de ces vertus, la lune une autre, la « troisième est l'assemblage des étoiles; et les cinq « planètes font avec ces trois vertus le nombre de

